



Contrat relatif aux technologies UPS

[Conditions Générales](#)

[Droits De L'utilisateur Final](#)

[Politiques Relatives Aux Informations Et A Leur Utilisation En Général](#)

CONTRAT RELATIF AUX TECHNOLOGIES UPS

Version UTA 10072022

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS GÉNÉRALES. EN COCHANT LA CASE D'ACCEPTATION OU UN AUTRE INDICATEUR D'ACCEPTATION, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRÉSENTES, ET QUE VOUS CONCLUEZ AVEC UPS MARKET DRIVER, INC. (« UPS »).

L'autorisation qu'UPS Vous accorde d'utiliser les Technologies UPS perdure dans la mesure où Vous respectez vos responsabilités eu égard : (1) aux présentes Conditions Générales <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/GTC.pdf> ; (2) aux Droits de l'Utilisateur final disponibles à l'adresse <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/EUR.pdf> ; et (3) aux Politiques relatives aux informations et à leur utilisation en général disponibles à l'adresse <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/IGUP.pdf>, ainsi que dans la documentation mentionnée dans l'une quelconque des trois parties précédentes (le « Contrat »).

Vous confirmez par les présentes que Vous avez lu et parfaitement compris TOUTES LES PARTIES du présent Contrat – les Conditions Générales, les Droits de l'Utilisateur final, et les Politiques relatives aux informations et à leur utilisation en général, y compris la documentation y étant mentionnée.

Aux fins des présentes :

« Client » désigne la Personne qui vous emploie, mais n'est pas un Prestataire de Services, (1) et qui est titulaire du Compte UPS que vous utilisez pour enregistrer la première Technologie UPS à laquelle vous accédez, lorsqu'un Compte UPS est nécessaire à un tel enregistrement, (2) et qui est titulaire du premier Compte UPS que vous utilisez avec les Technologies UPS à laquelle vous accédez, lorsqu'un Compte UPS n'est pas nécessaire à son enregistrement, mais est requis pour son utilisation, ou (3) lorsque la première Technologie UPS à laquelle vous accédez ne nécessite aucun Compte UPS pour les besoins de son enregistrement ou de son utilisation.

« Prestataire de Services » désigne un tiers engagé par un client d'UPS afin d'aider ce dernier à gérer les envois qu'il confie aux Parties UPS, y compris un Prestataire de Services de Facturation, qui a reçu un accord écrit d'UPS l'autorisant à effectuer lesdits services en faveur du client UPS ; sachant toutefois que les Sociétés Affiliées UPS pourront tenir lieu de Prestataire de Services sans l'autorisation écrite d'UPS.

« Employé du Fournisseur de Services » désigne un employé d'un Fournisseur de Services.

« Vous » ou le possessif, « Votre », signifie, selon le cas : (i) vous en tant qu'individu, si vous concluez le présent Contrat en tant qu'individu et au nom d'aucun autre tiers, pour votre usage personnel des Technologies UPS, (ii) vous en tant qu'individu et Client, si vous accédez aux Technologies UPS dans le cadre de vos responsabilités en tant qu'employé du Client, ou (iii) vous en tant qu'individu et votre employeur, si votre employeur est le Fournisseur de Services d'un client d'UPS et que vous accédez aux Technologies UPS dans le cadre de vos responsabilités en tant qu'employé de ce Fournisseur de Services pour exécuter des services au bénéfice d'un client d'UPS.

Vous déclarez et garantisiez que Vous êtes majeur et, le cas échéant, que Vous êtes habilité à conclure en Votre nom, pour le compte du Client ou du Prestataire de Services des contrats relatifs aux Technologies UPS qui lui seront opposables, au regard des lois applicables. Lorsque Vous ne serez plus habilité à conclure, en Votre nom, pour le compte du Client ou Prestataire de Services selon le cas, des contrats qui lui seront opposables au regard des lois applicables, Vous ne pourrez plus faire usage des Technologies UPS en Votre nom ou au nom de ce Client ou Prestataire de Services.

Conditions Générales

1. **Définitions.** Les termes figurant dans le présent Contrat et commençant par une lettre majuscule posséderont le sens qui leur est donné à l'Annexe A des Conditions Générales jointe aux présentes et à l'Annexe A des Droits de l'Utilisateur Final. En cas de conflit entre les termes des Droits de l'Utilisateur Final et de ces Conditions Générales, ces Conditions Générales prévaudront.

2. Octroi de Licence.

2.1. **Portée.** UPS Vous accorde, et Vous acceptez, sous réserve des conditions des présentes, une licence limitée, révocable, non exclusive, non transférable et ne pouvant pas faire l'objet d'une sous-licence, Vous autorisant à utiliser les Technologies UPS et la Documentation Technique connexes dans le Territoire Autorisé qui leur correspond, ou à y accéder, selon le cas. Les Droits de l'Utilisateur Final contiennent d'autres droits et restrictions à caractère général, ainsi que des droits et restrictions applicables spécifiquement aux Technologies UPS.

2.2. **Restrictions générales – Matériels et Logiciels UPS.** Vous devez Vous abstenir de sous-licencier, de divulguer ou de transférer les Matériels UPS à tout tiers sans le consentement écrit d'UPS, et devez également Vous assurer que Vos employés et mandataires feront de même. Vous vous engagez à ne pas modifier (même aux fins de correction des Logiciels), reproduire, prendre ou donner en location, prêter, grever, distribuer, redistribuer, revendre ou céder de toute autre manière tout ou partie des Matériels UPS sans le consentement d'UPS, et Vous renoncez par les présentes aux droits que les lois applicables Vous confèrent à cet égard. Vous vous engagez à ne pas dupliquer les Logiciels, sous réserve de ce qui sera nécessaire à leur utilisation, conformément aux présentes, étant toutefois précisé que Vous pourrez réaliser une (1) copie de sauvegarde des Logiciels dans le seul but de la conserver dans Vos archives. Ladite copie de sauvegarde devra comporter les avis relatifs aux droits d'auteur d'UPS et autres mentions relatives à la protection des informations lui appartenant et sera soumise à l'ensemble des conditions prévues par le présent Contrat. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Logiciels par l'intermédiaire d'un service externe en temps partagé ou d'un service bureau.

3. **Assurances relatives à la réglementation des exportations.** Vous reconnaissez que tous les Matériels UPS fournis en application des présentes sont soumis aux règlements de l'administration américaine des exportations (U.S. Export Administration Regulations, « EAR ») appliqués par le bureau de l'industrie et de la sécurité du ministère américain du commerce (U.S. Department of Commerce's Bureau of Industry and Security), ainsi qu'à d'autres lois et règlements américains. Vous Vous engagez à respecter les EAR, ainsi que l'ensemble des lois américaines applicables, dans le cadre du maniement et de l'utilisation de tous les Matériels UPS fournis en application des présentes et à ne pas exporter ou réexporter ceux-ci, sous réserve de ce que les EAR, les lois américaines et les autres lois applicables autorisent. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Vous convenez, déclarez et garantisiez qu'aucun des Matériels UPS ne sera (1) accessible à partir du Territoire Interdit (ou par l'un de ses ressortissants ou résidents) ou par les personnes, entités ou organisations figurant sur la liste des ressortissants expressément désignés par le ministère des Finances américain (« U.S. Treasury Department Specially Designated Nationals List ») ou (2) sur la liste des personnes ou entités interdites par le ministère du Commerce américain (« U.S. Department of Commerce Denied Persons List or Entity List »). Les pays et territoires considérés comme étant inclus dans le Territoire Interdit et les personnes, entités ou organisations figurant sur les listes susmentionnées sont susceptibles de changer périodiquement. Vous Vous engagez à Vous en tenir informé et à Vous conformer à la présente disposition nonobstant de tels changements. Par seul souci de commodité, il est possible d'obtenir des informations sur les pays relevant et territoires du Territoire non autorisé et sur les personnes, entités ou organisations figurant sur les listes susmentionnées sur les sites suivants:

<https://www.treasury.gov/ofac/downloads/sdnlist.txt>,

<https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/Programs/Pages/Programs.aspx>,

<https://www.bis.doc.gov/complianceandenforcement/liststocheck.htm>.

et

4. Matériels UPS.

4.1. **Droits de propriété intellectuelle.** Vous reconnaissez et convenez par les présentes qu'UPS détient l'ensemble des droits attachés aux Matériels UPS ou qu'elle est habilitée à Vous accorder une licence d'utilisation sur ceux-ci. Vous reconnaissez que Vous n'avez acquis et n'acquerez aucun droit de propriété sur les Matériels UPS aux termes du présent Contrat. Vous avez l'interdiction de faire ou de tolérer en connaissance de cause quoi que ce soit qui puisse nuire d'une manière quelconque aux droits que détiennent UPS et ses concédants de licence

sur les Matériels UPS. UPS et ses concédants de licence se réservent l'ensemble des droits attachés aux Matériels UPS qui ne Vous sont pas expressément octroyés aux termes des présentes.

4.2. Modifications des Matériels UPS et des Technologies UPS. UPS pourra à tout moment mettre à jour, modifier ou compléter tout ou partie des Matériels UPS et/ou des Technologies UPS.

5. Services d'Assistance.

5.1. Assistance et maintenance. UPS peut, de manière périodique et discrétionnaire, fournir à Votre demande un service d'assistance ou de maintenance au titre des Logiciels (les « Services d'Assistance »). Pour les besoins de la fourniture des Services d'Assistance, Vous autorisez par les présentes UPS et ses mandataires agréés (les « Fournisseurs d'Assistance »), à accéder aux Logiciels, à toute autre application que Vous utilisez avec ces derniers ainsi qu'à Vos systèmes informatiques, soit (1) à distance, par l'intermédiaire d'Internet ou par tout autre moyen (susceptible de requérir l'installation de logiciels supplémentaires sur Vos systèmes informatiques par UPS ou par les Fournisseurs d'Assistance (les « Logiciels d'Assistance »), soit (2) dans le cadre de visites sur place aux heures dont les parties conviendront ensemble. Chaque session d'assistance utilisant les Logiciels d'Assistance fera l'objet d'une approbation séparée de Votre part. Au cours de ces sessions, UPS doit veiller à ce que les Logiciels s'exécutent sur Votre système informatique et UPS doit Vous assister lors de modifications de Vos systèmes informatiques. Vous accordez également à UPS et aux Fournisseurs d'Assistance le droit de manipuler et de modifier les Logiciels ainsi que Vos systèmes informatiques, applications, fichiers et données connexes dans la mesure où cela sera nécessaire à la fourniture des Services d'Assistance. Toutefois, Vous convenez que les Services d'Assistance seront fournis à la discrétion d'UPS et qu'aucune des dispositions du Contrat ne pourra être interprétée comme obligeant UPS à fournir lesdits services.

5.2. Accès aux informations confidentielles. Vous reconnaissez et convenez que Vous pouvez divulguer Vos informations et données, qu'UPS ou les Fournisseurs d'Assistance peuvent les consulter au cours de la fourniture des Services d'Assistance par UPS ou par les Fournisseurs d'Assistance et que lesdites informations et données ne revêtiront un caractère confidentiel et ne seront donc couvertes par l'Article 7 des Conditions Générales qu'à condition qu'UPS ait préalablement signé un engagement de confidentialité à cet effet, distinct du présent Contrat. De plus, Vous reconnaissez que les communications à distances auxquelles UPS ou les Fournisseurs d'Assistance ont recours peuvent être effectuées par l'intermédiaire d'Internet, lequel est peu sûr par nature, et Vous convenez qu'UPS et les Fournisseurs d'Assistance ne peuvent être tenus responsables des intrusions survenant sur Internet. Vous devrez tenir compte des dispositions qui précèdent lorsque Vous demanderez à UPS et aux Fournisseurs d'Assistance à bénéficier des Services d'Assistance.

6. Suspension, durée et résiliation.

6.1. Suspension des droits. UPS pourra suspendre Vos droits d'accès à toute partie des Systèmes UPS par l'intermédiaire des Technologies UPS ou en fonction de qu'elle jugera nécessaire, à sa seule et entière discrétion, pour, notamment, (1) interdire l'accès à toute partie des Systèmes UPS ou des Technologies UPS qui ne sera pas conforme aux conditions du présent Contrat ; (2) corriger une erreur substantielle affectant les Systèmes UPS ou les Technologies UPS ou (3) se conformer à la réglementation applicable ou aux décisions de tout tribunal ou organisme compétent.

6.2. Durée. Le présent Contrat entrera en vigueur dès que Vous l'aurez accepté en cliquant ci-dessous sur le bouton prévu à cet effet et produira son plein effet jusqu'à ce qu'il soit résilié conformément à ses dispositions (la « Durée »).

6.3. Technologies UPS hébergées. Certaines Technologies UPS sont hébergées par UPS, les Sociétés Affiliées UPS ou les fournisseurs d'UPS ou des Sociétés Affiliées UPS. Les Technologies UPS hébergées sont hébergées sur des serveurs aux États-Unis et sont planifiées pour fonctionner vingt-quatre (24) heures par jour, sept (7) jours par semaine (en dehors des heures d'indisponibilité pour maintenance) ; toutefois, UPS ne garantit pas la disponibilité des Technologies UPS hébergées, ou que leur accès sera ininterrompu ou sans erreur. UPS se réserve le droit d'interrompre, de limiter ou de suspendre les Technologies UPS hébergées à des fins de maintenance, de mise à niveau et autres raisons similaires. Vous consentez à ce que ni UPS ni les Sociétés Affiliées UPS ne puissent être tenues pour responsables ou tenues d'assumer les conséquences de quelconques dommages causés par une interruption, une suspension ou la cessation des Technologies UPS hébergées, quelle qu'en soit la cause.

6.4. Résiliation.

a. Chaque partie pourra résilier le présent Contrat et UPS pourra, par souci de commodité et à tout moment, résilier tout ou partie des licences d'utilisation des Technologies UPS accordées aux termes des présentes, par notification écrite adressée à l'autre partie.

b. Nonobstant ce qui précède, le présent Contrat sera résilié sans qu'UPS n'ait à prendre d'autres dispositions (1) en cas de violation des Articles 3, 7 ou 10, ou des Articles 2.2 et 4.1 (troisième alinéa) des Conditions Générales ; (2) si Vous faites l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, d'une restructuration de l'entreprise, d'une réhabilitation civile, d'un concordat, ou de toute autre procédure à votre égard liée à Votre insolvabilité, ou d'une décision de nomination d'un séquestre, d'un administrateur ou d'un liquidateur judiciaire, si Vous adoptez une résolution aux fins de dissolution ou si un tribunal rend une ordonnance à cet effet, (3) en cas de dissolution d'une société au sein de laquelle Vous êtes associé ou de dissolution du Client ou Prestataire de Services, si ce dernier est constitué en société, ou encore (4) au moment de la suppression de Votre profil UPS.

6.5. Effet de la résiliation.

a. En cas de résiliation des présentes pour quelque raison que ce soit, toutes les licences octroyées seront immédiatement résiliées. Vous devrez cesser sur-le-champ d'accéder aux Matériels UPS et de les utiliser, et détruire tous ceux qui seront en votre possession ou sous votre contrôle.

b. En cas de résiliation d'une licence d'utilisation d'une Technologie UPS, Vous devrez cesser sur-le-champ d'accéder à celle-ci ainsi qu'aux Matériels UPS s'y rapportant et de les utiliser, et détruire l'ensemble desdits Matériels UPS qui seront en Votre possession ou sous Votre contrôle.

6.6. Maintien en vigueur de conditions après résiliation. Les Articles 1, 7-9, et 12, et les Sections 4.1, 6.5, et 6.6 ainsi que les articles et sections des Droits de l'Utilisateur Final énumérés dans sa Section 10.3 ; et les articles et sections des Politiques relatives aux informations et à leur utilisation en général énumérés dans leur Article 4 demeureront en vigueur postérieurement à la résiliation du présent Contrat pour quelque motif que ce soit.

7. Informations Confidentielles, Secrets Commerciaux, Informations.

7.1. Divulgateion. Pendant la Durée et postérieurement, il Vous sera interdit (sous réserve de ce qui Vous sera permis pour les besoins de l'exécution de Vos obligations aux termes des présentes) d'utiliser les Secrets Commerciaux (notamment ceux que contiennent les Matériels UPS), de les divulguer ou d'autoriser toute Personne à y accéder. Au cours de la Durée et des cinq (5) années suivantes, et sauf disposition légale contraire, il Vous sera interdit d'utiliser les Informations Confidentielles ou d'autoriser un tiers à y accéder, sous réserve de ce qui Vous sera permis pour les besoins de l'exécution de Vos obligations aux termes des présentes. Vous reconnaissez que si Vous manquez aux dispositions de l'Article 7 des Conditions Générales, UPS ne disposera d'aucun recours juridique approprié, subira un préjudice irréparable et sera en droit de se pourvoir en justice pour obtenir des mesures de redressement en Équité. Vous Vous engagez à protéger les Informations Confidentielles et les Secrets Commerciaux avec au moins autant de zèle que celui dont Vous faites preuve pour les besoins de la protection de Vos propres informations confidentielles ou exclusives. Si Vous êtes obligé de divulguer des Informations Confidentielles aux termes de toute loi ou décision de justice, Vous devrez en notifier UPS suffisamment à l'avance afin de lui ménager la possibilité de s'y opposer.

7.2. Agrégation. Il Vous est interdit d'agréger les Informations ou de créer ou développer à partir de celles-ci des informations, services ou produits, sous réserve de ce qui Vous sera expressément permis aux termes des présentes.

7.3. Exportation de données. Vous ne devez exporter, que ce soit par (i) une fonction d'exportation de données intégrée aux Logiciels, (ii) l'extraction de l'interface des Logiciels (p. ex. par capture de données d'écran) ; ou (iii) par un autre moyen, aucune donnée des Bases de données UPS, ni utiliser ces données pour comparer les frais d'expédition ou les délais de livraison d'un tiers qui n'appartiennent pas aux Parties UPS.

8. Garanties.

8.1. Par le client. Vous déclarez et garantisiez que (1) ni le Client ni Vous ne possédez votre siège social, ni n'êtes constitué dans, n'êtes un ressortissant ni un résident du, ni le gouvernement du Territoire restreint ; (2) que ni Vous ni le Client n'êtes une Personne figurant sur la liste des ressortissants expressément désignés par le ministère des Finances américain (« U.S. Treasury Department Specially Designated Nationals List ») ou une Personne appartenant à cinquante pourcent ou davantage ou sous le contrôle de toute Personne figurant sur la liste des ressortissants expressément désignés par le ministère des Finances américain (telle qu'elle peut être amendée à tout moment et qui, à titre de commodité uniquement, peut être consultée à l'adresse <https://www.treasury.gov/ofac/downloads/sdnlist.txt> et à l'adresse <https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/Programs/Pages/Programs.aspx>) (chacune étant une « Personne sanctionnée ») ; (3) ni Vous ni le Client n'utiliserez les Technologies UPS dans le Territoire restreint ; et (4) ni Vous ni le Client n'utiliserez les Technologies UPS en lien avec toute activité ou transaction impliquant le Territoire restreint ou une Personne sanctionnée.

8.2. Restrictions.

a. LES PARTIES UPS GARANTISSENT QUE PENDANT UNE PÉRIODE DE QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS À COMPTER DE LA LIVRAISON D'UN LOGICIEL À VOTRE PROFIT, LEDIT LOGICIEL FONCTIONNERA DE MANIÈRE CONFORME À LA DOCUMENTATION TECHNIQUE CORRESPONDANTE. EN CAS DE NON-RESPECT DE LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE, UPS NE SERA TENUE QU'AU REMPLACEMENT DUDIT LOGICIEL. SOUS RÉSERVE DE CE QUE PRÉVOIT LA GARANTIE DÉCRITE DANS LES DEUX PHRASES QUI PRÉCÈDENT, LES MATÉRIELS UPS SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT, DÉFAUTS COMPRIS » ET TELS QUELS. UPS N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE ET NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI PROMESSE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN VERTU D'UNE LOI OU AUTREMENT, S'AGISSANT DE L'ÉTAT, DE LA QUALITÉ, DE LA DURABILITÉ, DE L'EXACTITUDE, DE L'EXHAUSTIVITÉ, DU FONCTIONNEMENT, DE LA CONFORMITÉ AUX DROITS DES TIERS, DE LA QUALITÉ MARCHANDE, DE LA JOUISSANCE PAISIBLE, DE L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU DE L'UTILISATION DES MATÉRIELS UPS, TOUTE GARANTIE, DÉCLARATION OU PROMESSE DE CETTE NATURE ÉTANT EXCLUE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, DE MÊME QUE TOUTE GARANTIE DÉCOULANT DES USAGES ENTRE LES PARTIES OU DE LEUR COMPORTEMENT HABITUEL. UPS NE GARANTIT PAS QUE LES DÉFAUTS AFFECTANT LES MATÉRIELS UPS SOIENT CORRIGÉS. LES INFORMATIONS OU CONSEILS ORAUX OU ÉCRITS FOURNIS PAR UPS OU SES REPRÉSENTANTS N'AURONT PAS VALEUR DE GARANTIE.

b. Vous reconnaissez et convenez également qu'UPS ou les Fournisseurs d'Assistance accèdent à Vos systèmes informatiques, fichiers et données connexes, conformément à l'Article 5 des Conditions Générales, dans le seul but de faciliter la fourniture à Votre profit des Services d'Assistance et que Vous demeurez exclusivement responsable de la sauvegarde de Vos systèmes informatiques, applications, fichiers et données. UPS ET LES FOURNISSEURS D'ASSISTANCE FOURNISSENT LES SERVICES D'ASSISTANCE ET LES LOGICIELS D'ASSISTANCE « EN L'ÉTAT, DÉFAUTS COMPRIS » ET UPS N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, AU TITRE DESDITS SERVICES ET LOGICIELS. SANS LIMITER LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, UPS EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE, Y COMPRIS, SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE RESPECT DES DROITS DES TIERS OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, AU TITRE DES SERVICES D'ASSISTANCE OU LOGICIELS D'ASSISTANCE FOURNIS EN APPLICATION DU CONTRAT ET DES CONSEILS, DIAGNOSTICS ET RÉSULTATS QUI Y SONT LIÉS. VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QU'UPS NE POURRA PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES ERREURS, OMISSIONS, DÉFAILLANCES OU DÉFICIENCES DES SERVICES D'ASSISTANCE OU DE LEUR NON-CONFORMITÉ.

c. LES PARTIES UPS NE GARANTISSENT PAS UN ACCÈS CONTINU, ININTERROMPU OU SÉCURISÉ AUX SYSTÈMES UPS DONT L'ACCÈS PEUT ÊTRE PERTURBÉ PAR DE NOMBREUX FACTEURS ÉCHAPPANT AU CONTRÔLE D'UPS. LES PARTIES UPS NE SONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES DE TOUTE NATURE QUI POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS PAR CES PERTURBATIONS.

d. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISANT PAS LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DE GARANTIES PRÉVUES PAR LA PRÉSENTE SECTION, CELLES-CI SONT DONC SUSCEPTIBLES DE NE PAS VOUS ÊTRE APPLICABLES. LA PRÉSENTE LICENCE VOUS CONFÈRE

CERTAINS DROITS SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DÉTENIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN PAYS À L'AUTRE. VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ ET DE GARANTIE PRÉVUES PAR LA PRÉSENTE LICENCE SONT JUSTES ET RAISONNABLES.

9. Limitation de Responsabilité.

a. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE CERTAINS DOMMAGES-INTÉRÊTS TELS QUE (I) LES DOMMAGES-INTÉRÊTS INCIDENTS OU CONSÉCUTIFS, (II) LES DOMMAGES-INTÉRÊTS RÉSULTANT DE LA NÉGLIGENCE GRAVE OU DE LA FAUTE VOLONTAIRE ET (III) DES DOMMAGES-INTÉRÊTS RÉSULTANT DE BLESSURES OU D'UN DÉCÈS. EN CONSÉQUENCE, LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DU PRÉSENT ARTICLE PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE ENCONTRE ET N'ÊTRE APPLICABLES QUE DANS LA PLUS LARGE MESURE PERMISE PAR LA LOI. LE PRÉSENT CONTRAT VOUS CONFÈRE CERTAINS DROITS JURIDIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DÉTENIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UNE JURIDICTION À L'AUTRE. SI VOUS AGISSEZ EN TANT QUE CONSOMMATEUR, LES DROITS LÉGAUX AUXQUELS VOUS NE POUVEZ RENONCER, LE CAS ÉCHÉANT, NE SONT PAS AFFECTÉS PAR LES PRÉSENTES STIPULATIONS.

b. LES PARTIES UPS NE POURRONT PAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES ENVERS VOUS OU UN TIERS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS, MULTIPLES, ACCESSOIRES OU SPÉCIAUX, DE TOUT MANQUE À GAGNER, DE TOUTE PERTE DE DONNÉES OU D'UTILISATION DE DONNÉES, DE TOUTE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE TOUS FRAIS D'OBTENTION DE MARCHANDISES DE REMPLACEMENT AU TITRE DU PRÉSENT CONTRAT, SUR UN FONDEMENT CONTRACTUEL, DÉLICTEUX (Y COMPRIS POUR NÉGLIGENCE) OU AUTRE, OU DU FAIT DE L'UTILISATION DES MATÉRIELS UPS, QUAND BIEN MÊME LES PARTIES UPS AURAIENT ÉTÉ AVISÉES DE L'ÉVENTUALITÉ DE LA SURVENUE DE TELS DOMMAGES. SOUS RÉSERVE DES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ PRÉVUES PAR LA SECTION 1.1 DES DROITS DE L'UTILISATEUR FINAL ET PAR LA SECTION 8.2 DES CONDITIONS GÉNÉRALES, LA RESPONSABILITÉ DE L'ENSEMBLE DES PARTIES UPS AU TITRE DE TOUS DOMMAGES (DIRECTS OU AUTRES) OU PERTES N'EXCÉDERA EN AUCUN CAS LA SOMME TOTALE DE MILLE DOLLARS US (1 000 USD), QUE L'ACTION OU LA RÉCLAMATION SOUS-JACENTE AIT UN FONDEMENT CONTRACTUEL, DÉLICTEUX (Y COMPRIS POUR NÉGLIGENCE) OU AUTRE, ÉTANT PRÉCISÉ QUE VOUS RENONCEZ EXPRESSÉMENT À RÉCLAMER DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS SUPÉRIEURS À CETTE SOMME.

c. AFIN DE DISSIPER TOUT DOUTE ÉVENTUEL ET CONFORMÉMENT AU SECOND PARAGRAPHE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, LE FAIT DE VOUS PRÉSENTER LE PRÉSENT CONTRAT (VERSION UTA 10072022) PLUS D'UNE FOIS N'AURA PAS POUR EFFET DE MODIFIER LE MONTANT TOTAL DE LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES UPS AU-DELÀ DE LA SOMME DE MILLE DOLLARS US (1 000 USD).

d. LES RÉCLAMATIONS QUI N'AURONT PAS ÉTÉ FORMULÉES DANS UN DÉLAI DE SIX (6) MOIS SUIVANT LE PREMIER ÉVÈNEMENT DONNANT LIEU À RÉCLAMATION SERONT CONSIDÉRÉES COMME AYANT ÉTÉ ABANDONNÉES.

10. Utilisation du nom et publicité. Sauf disposition expresse des présentes, Vous convenez qu'à défaut d'avoir chaque fois obtenu l'accord préalable et écrit d'UPS, Vous n'êtes pas autorisé à utiliser à des fins publicitaires ou autres le nom des Parties UPS (et, notamment, celui de United Parcel Service of America, Inc.) ou de tout partenaire ou employé des Parties UPS, ou tout nom commercial, marque déposée, élément commercial ou simulation ci-nommés appartenant aux Parties UPS.

11. Notifications. Sauf disposition contraire figurant aux présentes, toutes les notifications, demandes ou autres communications requises ou permises aux termes du présent Contrat devront prendre la forme d'un écrit et être transmises de la manière suivante :

Si Vous en êtes l'auteur : par remise en mains propres, par UPS Next Day Air® (la notification étant réputée avoir été effectuée un jour ouvrable après leur date d'expédition), par télécopie, à condition que l'expéditeur reçoive un accusé de réception de la transmission (avec effet à la date de réception de l'accusé de réception), ou par courrier recommandé avec accusé de réception, en port prépayé (avec effet le dixième jour ouvrable suivant leur dépôt à

la poste), à UPS, 35 Glenlake Parkway, Atlanta, Géorgie 30328, à l'attention de : UPS Legal Department, télécopie : (404) 828-6912 ; et

Si elles émanent d'UPS : par chacune des méthodes dont Vous disposez, ainsi que par courrier électronique (avec effet à la date de transmission), à l'adresse postale, à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopie, selon le cas, (1) figurant dans les informations que Vous aurez fournies à UPS lors de Votre inscription aux Technologies UPS, ou (2) correspondant au Compte UPS que Vous utiliserez avec les Technologies UPS ou (3) si ni le point (1) ni le point (2) ne s'applique, à l'adresse postale, électronique ou au numéro de télécopie, le cas échéant, que Vous avez en outre fourni à UPS.

Chaque partie pourra changer son adresse postale, son adresse de courrier électronique ou son numéro de télécopie aux fins de notifications en informant l'autre partie d'un tel changement par écrit, au moins trente (30) jours à l'avance.

12. Divers.

12.1. Parties indépendantes. Les parties sont indépendantes l'une de l'autre et aucune disposition des présentes ne pourra être interprétée comme créant une relation d'employeur à employé, de mandant à mandataire, une société et/ou une co-entreprise entre les parties. Aucune des parties n'est habilitée aux termes des présentes à assumer ou à créer une quelconque obligation ou responsabilité, expresse ou tacite, pour le compte ou au nom de l'autre partie ou à obliger celle-ci de quelque manière que ce soit.

12.2. Renonciation. Aucune renonciation aux dispositions du présent Contrat ou aux droits ou obligations qu'il confère aux parties ne sera efficace à moins d'être constatée dans un écrit signé par la ou les parties concernées, une telle renonciation ne produisant ses effets qu'au titre des circonstances et finalités qui y seront mentionnées.

12.3. Divisibilité des dispositions. Légalement, Vous pouvez disposer de certains droits qui ne peuvent être limités par un contrat tel que le présent Contrat. Le présent Contrat n'est aucunement destiné à restreindre ces droits. Si toute partie du présent Contrat est jugée nulle ou inapplicable, la partie restante demeurera pleinement en vigueur dans la plus large mesure autorisée par le droit applicable.

12.4. Cession. Vous ne pourrez céder à aucune autre personne ou entité le présent Contrat, ainsi que l'ensemble des droits, licences ou obligations qu'il contient, sans avoir préalablement obtenu l'accord écrit d'UPS. UPS pourra céder, déléguer ou transférer tout ou partie du présent Contrat ou des droits qu'elle contient à tout membre des Parties UPS sans avoir à recueillir Votre approbation ou consentement. À cet égard, le terme « Cession » désignera notamment toute fusion ou vente de la totalité ou de la majeure partie des actifs de la partie cédante ou tout transfert du présent Contrat ou de toute partie de celui-ci, de plein droit ou autrement, ou toute vente ou tout transfert de trente pour cent (30 %) ou plus des actions assorties du droit de vote/participations de la partie cédante ou du contrôle de celles-ci. En cas de Cession du présent Contrat, celle-ci sera opposable aux parties aux présentes ainsi qu'à leurs successeurs et ayants droit agréés respectifs et s'appliquera à leur profit.

12.5. Impôts. Les frais exigibles aux termes du présent Contrat n'incluent pas les impôts et droits (notamment les retenues fiscales, la TVA et tout autre impôt ou droit) prélevés par toute administration fiscale compétente au titre desdits frais. Vous serez exclusivement responsable du calcul et du paiement de tels impôts à l'administration fiscale concernée et ne pourrez pas soustraire le montant desdits impôts de celui des frais exigibles.

12.6. Droit applicable, tribunal compétent et langue. Le présent Contrat et toute réclamation, poursuite, ou polémique découlant de ou en rapport avec le présent Contrat (qu'elle ait un fondement contractuel, délictuel ou autre) seront régis par les lois de l'État de New York, et interprétés selon ces mêmes lois, qui s'appliqueront à l'exclusion (1) de leurs règles en matière de conflits de lois ; (2) de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ; (3) de la Convention de 1974 sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises ; et (4) du Protocole modifiant la convention de 1974, signé à Vienne le 11 avril 1980. Les parties déclarent qu'elles exigent que les présentes et tous les documents y afférents, soit pour le présent ou l'avenir, soient rédigés en langue anglaise seulement. *Les parties déclarent qu'elles exigent que cette entente et tous les documents y afférents, soit pour le présent ou l'avenir, soient rédigés en langue anglaise seulement.* Sauf lorsque le droit local l'exige, et conformément à la conclusion valide d'un contrat ayant force obligatoire entre les parties, la version anglaise du présent Contrat fera seule foi, et toute traduction que Vous aurez reçue ne Vous aura été fournie que par souci de commodité. Toute correspondance et toute communication entre Vous-même et UPS au titre du présent Contrat devront être effectuées en anglais. Si Vous avez accepté le

présent Contrat par l'intermédiaire de l'affichage sur Internet d'une version traduite de celui-ci dans une autre langue que l'anglais américain, il Vous est possible de visualiser sa version rédigée en anglais américain en accédant à https://www.ups.com/assets/resources/media/en_US/UTA.pdf. **TOUTE RÉCLAMATION, POURSUITE OU POLÉMIQUE DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC LE PRÉSENT CONTRAT (QU'ELLE AIT UN FONDEMENT CONTRACTUEL, DÉLICITUEL OU AUTRE) RELÈVERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX FÉDÉRAUX OU ÉTATIQUES SITUÉS À ATLANTA, DANS L'ÉTAT DE GÉORGIE, ET LES PARTIES ACCEPTENT PAR LES PRÉSENTES DE SE SOUMETTRE À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DESDITS TRIBUNAUX ET RENONCENT DE MANIÈRE IRRÉVOCABLE À SE PRÉVALOIR DEVANT EUX DE TOUTE EXCEPTION D'INCOMPÉTENCE PERSONNELLE OU TERRITORIALE ET DE TOUT MOYEN DE DÉFENSE VISANT À OBTENIR LEUR DESSAISISSEMENT AU PROFIT D'AUTRES TRIBUNAUX.** Nonobstant les dispositions qui précèdent, s'il est nécessaire d'engager ultérieurement ou accessoirement une autre procédure devant un autre tribunal américain ou étranger pour les besoins de l'exécution d'une décision rendue par un tribunal situé à Atlanta, en Géorgie, ou pour obtenir entière réparation ainsi que le règlement complet de toute question litigieuse, les Parties pourront engager une telle procédure et conviennent par les présentes du caractère non exclusif de la compétence d'un tel tribunal devant lequel elles renoncent également à se prévaloir de toute exception d'incompétence personnelle ou territoriale et de tout moyen de défense visant à obtenir leur dessaisissement au profit d'autres tribunaux. Nonobstant toute disposition contraire figurant aux présentes, UPS sera en droit de saisir tout tribunal compétent afin d'obtenir toutes mesures provisoires ou conservatoires. Vous reconnaissez l'admissibilité à titre de preuve des enregistrements informatiques et des preuves électroniques dans le cadre de tout litige découlant des présentes. Afin de dissiper toute ambiguïté, il est à noter que les dispositions de résolution des différends contenues dans tout contrat que Vous avez conclu avec un membre des Parties UPS dans le cadre des services UPS, y compris, par exemple, les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS applicables, régiront lorsque lesdites dispositions seront applicables à tout(e) différend ou réclamation. **CF LA SECTION 12.15 ET L'ANNEXE B POUR LES VARIATIONS AU PRÉSENT CONTRAT EN FONCTION DU PAYS, SI VOUS RÉSIDEZ DANS L'UN DES PAYS OU TERRITOIRES SUIVANTS, OU SI VOTRE SIÈGE SOCIAL S'Y TROUVE : LES PAYS DU MOYEN-ORIENT, LE BANGLADESH, L'INDONÉSIE, ISRAËL, LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU PORTO RICO.**

12.7. Force majeure. Aucune des parties ne pourra engager sa responsabilité au titre de l'inexécution de ses obligations aux termes des présentes ou de tous dommages lorsqu'une telle inexécution résultera de circonstances échappant légitimement à son contrôle incluant, à titre non limitatif, les cas de catastrophes naturelles, de grèves, de conflits du travail, de perturbations industrielles, de décrets d'urgence du gouvernement, de peste, d'épidémie, de pandémie, de foyers de maladies infectieuses ou de toute autre crise sanitaire publique, y compris, notamment, et sans limitation, de quarantaine ou d'autres restrictions concernant les salariés, que ledit événement ait été ou non déclaré officiellement être une épidémie, une pandémie, ou autre par l'organes ou les organes faisant autorité pertinents, d'actions judiciaires ou gouvernementales, de réglementations d'urgence, de sabotage, d'émeutes, de vandalisme, de défaillance électronique, de pannes importantes du matériel ou du logiciel, de retards dans la livraison d'équipements, d'actes de tiers, ou d'actes de terrorisme.

12.8. Recours. Les recours prévus par les présentes ne sont pas exclusifs d'autres recours.

12.9. Respect des lois. Dans le cadre de l'exécution de ses obligations aux termes des présentes, chacune des parties devra se conformer strictement à l'ensemble des lois, décisions judiciaires et réglementations applicables et ne prendre aucune mesure ayant pour résultat de mettre l'autre partie, y compris Vous-même, lorsque Vous aurez l'obligation en tant que licencié d'enregistrer le présent Contrat auprès d'un organisme gouvernemental, en infraction avec les lois, les décisions judiciaires et les règlements qui lui seront applicables. Vous reconnaissez expressément que les Matériels UPS fournis au titre des présentes peuvent contenir une fonctionnalité de cryptage. Vous reconnaissez et convenez qu'en téléchargeant, en important ou en utilisant les Matériels UPS dans tout autre pays ou territoire que les États-Unis, Vous-même, et non pas UPS, êtes exclusivement tenu de respecter l'ensemble des lois et règlements d'un tel pays ou territoire et, notamment, l'ensemble des lois et règlements régissant l'importation, l'utilisation, la distribution, le développement ou le transfert de logiciels et de technologies de cryptage, ainsi que l'ensemble des prescriptions relatives à leur enregistrement ou à la concession de licences relativement à ceux-ci.

12.10. Pratiques relatives aux données. Afin d'exécuter les services d'enlèvement et de livraison, et en relation avec Votre utilisation des Technologies UPS, la société de livraison UPS située dans Votre pays, dont le nom et l'adresse se trouvent sous la rubrique « Contacter UPS » du site Web d'UPS correspondant à Votre pays (« Société de livraison UPS »), recueille, traite et utilise des données et informations personnelles. UPS Market Driver, Inc., 35

Glenlake Parkway, N.E., Atlanta, Géorgie, U.S.A. 30328 et les autres Parties UPS peuvent recevoir ces informations personnelles et les utiliser tel que décrit aux présentes.

Les Parties UPS traitent les informations personnelles en conformité avec les lois de protection des données en vigueur. Sans limiter la capacité d'UPS de collecter, d'utiliser, de traiter ou de divulguer des informations personnelles tel qu'autorisé par le droit applicable, Vous acceptez qu'UPS et d'autres Parties UPS dans le monde entier (i) puissent collecter, utiliser, traiter ou divulguer les informations personnelles que Vous fournissez à des fins (les « Fins ») qui incluent la fourniture de services, de produits et d'assistance d'UPS ; le traitement de Vos paiements, réclamations, demandes, et Comptes UPS ; les communications avec Vous pour fournir des mises à jour sur le suivi et des informations sur des événements spéciaux, des enquêtes, des concours, des offres, des promotions, des produits, et des services ; la fourniture de publicités qui peuvent être sélectionnés sur mesure en fonction de Vos intérêts ; l'exploitation, l'évaluation, la protection et l'amélioration de l'entreprise UPS ; la facilitation de Votre utilisation des blogs et des médias sociaux UPS ; la réalisation d'analyses de données ; la surveillance et la déclaration de problèmes de conformité, y compris l'identification et la protection contre les activités illégales ou fautives, les réclamations, ou autres responsabilités ; l'exercice, la création, et la défense des réclamations légales ; et la conformité aux politiques et aux obligations légales d'UPS, et (ii) peuvent transférer les informations personnelles que Vous fournissez dans des pays autres que celui où l'Envoi est remis pour le service. Vous acceptez également qu'UPS puisse partager les informations personnelles que Vous fournissez avec des tierces parties, y compris des prestataires de service, des sociétés affiliées, des revendeurs, des partenaires de marketing conjoint, des franchisés, Vos contacts sur Votre demande, des agences gouvernementales, et d'autres tierces parties telles que les expéditeurs, les destinataires, ou les payeurs et destinataires tiers (collectivement, les « Destinataires »). UPS peut également utiliser ou divulguer des informations personnelles que Vous fournissez en lien avec votre respect d'une obligation légale, pour coopérer volontairement avec les autorités d'application de la loi ou d'autres autorités publiques ou gouvernementales, pour prévenir tout dommage ou toute perte en relation avec une activité illégale ou fautive soupçonnée ou réelle, et dans l'éventualité où UPS vend ou transfère toute ou partie de son activité ou de ses actifs. UPS décline toute responsabilité pour les pratiques de confidentialité des lieux, sites, plateformes et services non UPS.

Vous assurez et garantissez à UPS que, lorsque Vous ou Vos employés, agents ou sous-traitants (« Parties expéditrices ») fournissez des informations personnelles à UPS Delivery Co : (1) les Parties expéditrices ont collecté les données personnelles légalement et bénéficient du droit et de l'autorité pour transmettre lesdites données personnelles aux Parties UPS en vue de tous usages autorisés aux termes de la Section 12.10 des présentes Conditions Générales ; (2) Vous ou une autre Partie expéditrice avez notifié chaque individu identifié par les informations personnelles (y compris tous les destinataires d'envois) conformément à la loi, que UPS traitera les données personnelles tel qu'autorisé par cette Section 12.10 et pour toutes fins additionnelles qu'UPS peut avoir adopté et qui sont en vigueur au moment de l'expédition, que les informations personnelles pourront être transférées à des pays autres que celui où les Parties UPS ont recueilli initialement les informations (lesquels pays ou territoires peuvent ne pas les mêmes lois de protection des données que le pays ou territoire dans lequel Vous avez au départ transmis les informations), et (3) Vous avez obtenu de tout destinataire ou récipiendaire de colis un consentement spécifique et éclairé, tel que requis par la loi, et que UPS pourra envoyer des courriels et autres avis relativement aux services d'envoi convenus.

Vous acceptez de plus de recevoir des appels téléphoniques et des messages textes non commerciaux liés aux services d'enlèvement et de livraison d'UPS (y compris, notamment, des appels et messages textes de recouvrement) de la part ou pour le compte d'UPS sur tout numéro de téléphone mobile associé à Votre compte. Vous comprenez et acceptez que les appels et messages textes puissent être pré-enregistrés et/ou fournis au moyen d'un système automatique de numérotation téléphonique et que Votre fournisseur de téléphonie sans fil puisse appliquer des tarifs de message et de données à Votre réception de ces appels et messages textes sur un numéro de téléphone portable. Vous comprenez et acceptez que le ou les numéros de téléphone que Vous fournissez à UPS seront exacts, précis, actuels et complets, et Vous communiquerez sans délai toute mise à jour de ce ou ces numéros afin de maintenir leur caractère exact, précis, actuel et complet.

12.11. Non-exclusivité. Aucune des dispositions du présent Contrat ne pourra être interprétée comme interdisant à UPS de conclure des accords similaires avec toute autre Personne ou de traiter ou contracter directement avec des clients communs aux parties.

12.12. Intégralité de l'accord ; Modification. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre les parties relativement à l'objet des présentes et remplace l'ensemble (1) des déclarations et accords antérieurs ou actuels portant sur ledit objet et (2) des versions antérieures du Contrat relatif aux Technologies UPS conclues entre UPS et Vous-même, lesquelles se fondent toutes dans les présentes. Ladite fusion ne s'applique

pas en ce qui concerne les Logiciels. Le Contrat sur les Technologies UPS en effet lors de votre réception d'une version particulière des Logiciels régira en permanence votre utilisation de cette version des Logiciels. Tout Contrat relatif aux Technologies UPS destiné aux Entreprises conclu entre UPS et Vous-même antérieurement ou postérieurement à la date des présentes remplacera celles-ci. Le présent Contrat sera remplacé et annulé par toute version du Contrat relatif aux Technologies UPS conclue entre UPS et Vous-même postérieure à la Version UTA 10072022 des présentes. Le remplacement d'un contrat antérieur ne privera UPS d'aucun des droits dont elle pourra se prévaloir à Votre rencontre au titre de toute violation dudit contrat commise avant la date des présentes. Le présent Contrat ne pourra être modifié qu'au moyen d'un écrit signé par les représentants des parties aux présentes, dûment habilités à cette fin, sachant toutefois qu'UPS pourra modifier les Droits de l'Utilisateur Final conformément aux dispositions de la Section 10.2 de ce document, ainsi que les Matériels UPS et les Technologies UPS conformément aux dispositions de la Section 4.2 des présentes Conditions Générales. Un écrit revêtu de signatures électroniques ne permettra pas de modifier le présent Contrat.

12.13. Renonciation : Avis requis par l'Union européenne. Si Vous êtes un résident de ou que Votre siège social est situé dans tout pays au sein de l'Union européenne et/ou de l'Espace économique européen, y compris le Royaume-Uni, qu'il demeure ou non dans l'Union européenne, Vous renoncez à toutes les notifications et confirmations et à tous les accusés de réception relatifs aux contrats conclus par voie électronique pouvant être requis aux termes des Articles 10(1), 10(2), 11(1) et 11(2) de la Directive européenne 2000/31/CE telle qu'elle est mise en œuvre Votre pays (y compris, au RU, ce qui peut être exigé par les dispositions équivalentes de la Réglementation 2002 relative au commerce électronique (Directive CE) telle qu'elle peut être amendée ou remplacée à tout moment, après la sortie du RU de l'Union européenne) eu égard à Votre utilisation des Technologies UPS. Dans la mesure où Vous avez un droit légal de Vous retirer du présent Contrat dans les premiers quatorze (14) jours après Votre acceptation, et dans la plus large mesure autorisée par la loi, Vous renoncez expressément par les présentes au droit de rétractation sous 14 jours en échange de la mise à Votre disposition par UPS des Technologies UPS immédiatement après votre conclusion du présent Contrat.

12.14. REMARQUE : Traitement des Informations personnelles conformément à la Déclaration de Confidentialité de UPS. Vous reconnaissez par les présentes que les informations personnelles peuvent être traitées tel qu'énoncé la Section 12.10 des Conditions Générales. Vous reconnaissez également que si Vous êtes le destinataire ou le réceptionnaire d'un colis, Vous avez été informé du traitement et de l'utilisation des informations personnelles, conformément aux modalités prévues à la Section 12.10 des Conditions Générales.

12.15. Conditions spécifiques aux pays. Si Vous êtes un résident ou si Votre siège social est situé dans l'un des pays ou territoires figurant sur la liste ci-dessous, les conditions de l'Annexe B Vous sont applicables. En cas de conflit ou d'ambiguïté entre une disposition énoncée dans le corps des présentes Conditions Générales et une disposition énoncée à l'Annexe B, la disposition énoncée à l'Annexe B prévaudra si cette dernière s'applique à Vous.

- a. Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Jordanie, Tunisie, Algérie, Djibouti, Irak, Liban, Libye, Maroc et Mauritanie (collectivement, les « Pays du Moyen-Orient »).
- b. Bangladesh, Indonésie, Israël, États-Unis d'Amérique et Porto Rico.

ANNEXE A

DÉFINITIONS – CONDITIONS GÉNÉRALES

Affiliés désigne les sociétés tierces qui contrôlent une Personne, sont contrôlées par celle-ci ou sont avec elle sous leur contrôle commun, direct ou indirect. Aux fins de la présente définition, le terme « contrôle » (incluant les sens corrélés, les expressions « contrôlé par » et « sous le contrôle commun avec ») désigne la possession directe ou indirecte du pouvoir de diriger ou mener la direction de la gestion et des politiques d'une entité, que ce soit au moyen de la détention de titres assortis du droit de vote, d'une fiducie, d'un accord de gestion, d'un contrat ou autrement.

Contrat est défini au deuxième paragraphe des présentes Conditions Générales.

Envois Facturés Différemment désigne les envois remis aux Parties UPS en Votre Nom par une autre Personne et qui Vous sont facturés sur Votre Compte UPS.

Cession est défini à la Section 12.4 des Conditions Générales.

Prestataire de Services de Facturation désigne un prestataire de services tiers (1) engagé par Vous-même pour les besoins de la clôture du Cycle de Facturation du Client et (2) dont Vous avez transmis l'identité à UPS aux fins de réception des Données de Facturation en provenance d'UPS jusqu'à Vous via les Systèmes UPS, à l'aide de la méthode de transfert sécurisé qui pourra, périodiquement, être modifiée par UPS en vertu des présentes.

Informations Confidentielles désigne les informations ou documents, à l'exception des Secrets Commerciaux, auxquels UPS attache une grande valeur et qui ne sont pas généralement connus du public, ou qu'UPS obtient de tiers (y compris, sans s'y limiter, les Parties UPS) et qu'elle considère comme étant confidentiels, que ceux-ci lui appartiennent ou non. Les Informations font partie des Informations Confidentielles. Les Informations Confidentielles n'incluent pas les informations dont Vous pouvez prouver : (1) que Vous en aviez connaissance lors de leur communication par UPS et qu'elles n'étaient soumises à aucun autre accord de non-divulgence conclu entre les parties ; (2) qu'elles sont tombées dans le domaine public sans qu'aucune faute ne puisse Vous être reprochée ; (3) que Vous les avez élaborées de manière légale et indépendante sans Vous fonder sur les Informations Confidentielles ; ou (4) que Vous les avez légitimement reçues d'un tiers en droit de les communiquer.

Client est défini au troisième paragraphe des présentes Conditions Générales.

Préjudice désigne l'ensemble des réclamations, pertes, préjudices, décisions, jugements, frais et dépenses (y compris les frais d'avocat).

Droits de l'Utilisateur Final désigne le document disponible sur https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/EUR.pdf.

Conditions Générales désigne le présent document.

Envois Entrants désigne les envois remis aux Parties UPS et qui Vous sont destinés.

Informations désigne les informations fournies par les Systèmes UPS i) liées aux services fournis par les Parties UPS ou ii) générées à l'occasion de Vos envois effectués par l'intermédiaire desdites Parties, incluant, à titre non limitatif, des Envois Remis à UPS.

Politiques relatives aux informations et à leur utilisation en général désigne le document disponible sur https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/IGUP.pdf.

Pays du Moyen-Orient est défini à la Section 12.15 des Conditions Générales.

Envois Sortants désigne un envoi que Vous avez remis aux Parties UPS.

Territoire Autorisé désigne, s'agissant de toute Technologie UPS, les pays et territoires qui lui sont associés aux termes de l'Annexe C des Droits de l'Utilisateur Final.

Personne désigne toute personne physique, société de capitaux, société à responsabilité limitée, société de personne, entreprise commune, association, société anonyme, fiducie, organisation non constituée en société ou autre personne morale.

Fins est défini à la Section 12.10 des présentes Conditions Générales.

Destinataires est défini à la Section 12.10 des présentes Conditions Générales.

Territoire non autorisé désigne les pays soumis à un programme global de sanctions économiques géré par le Bureau de contrôle des actifs étrangers au ministère américain des Finances (« United States Department of the Treasury's Office of Foreign Assets Control », « OFAC ») ou à toute autre interdiction générale d'utilisation, d'exportation ou de réexportation des Technologies UPS résultant de sanctions américaines ou de lois relatives au contrôle des exportations. La liste des pays ou territoires soumis à un embargo ou à des sanctions de l'OFAC est susceptible de changer à tout moment. À titre de référence seulement, les liens suivants fournissent des informations sur lesdits pays ou territoires : <https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/Programs/Pages/Programs.aspx>, et <https://www.bis.doc.gov/complianceandenforcement/liststocheck.htm>.

Prestataire de Services est défini au troisième paragraphe des Conditions Générales.

Employé du Prestataire de Services est défini au troisième paragraphe des Conditions Générales.

Parties Expéditrices est défini à la Section 12.10 des présentes Conditions Générales.

Logiciels désigne les éléments des Technologies UPS (i) qui constituent des logiciels et qui Vous sont fournis par UPS en application du présent Contrat (à l'exception des codes logiciels tests) ainsi que l'ensemble de la Documentation Technique qui s'y rapporte et (ii) toute Mise à Jour connexe dans la mesure où elle Vous est fournie par UPS en application du présent Contrat.

Services d'Assistance est défini à la Section 5.1 des présentes Conditions Générales.

Logiciels d'Assistance est défini à la Section 5.1 des présentes Conditions Générales.

Fournisseurs d'Assistance est défini à la Section 5.1 des présentes Conditions Générales.

Documentation Technique désigne collectivement l'ensemble de la documentation et/ou des codes logiciels tests se rapportant aux Technologies UPS ou aux Marques UPS qui Vous sont fournis ou qui sont mis à Votre disposition par UPS en application des présentes.

Envoi Remis désigne un envoi remis (i) par ou pour Vous aux Parties UPS aux fins de livraison ou (ii) par un tiers aux Parties UPS pour Vous être livré, un tel envoi pouvant être un Envoi Sortant, un Envoi Facturé Différemment ou un Envoi Entrant.

Durée est défini à la Section 6.2 des Conditions Générales.

Secrets Commerciaux désigne toute information appartenant à UPS ou qu'UPS obtient de tiers (tels que les Parties UPS) et qui n'est pas communément connue du public, ni accessible par celui-ci et (1) qui tire sa valeur économique, réelle ou potentielle, du fait qu'elle n'est généralement pas connue des tiers ni aisément accessible, par des moyens appropriés, à d'autres personnes qui pourraient retirer un avantage économique de sa divulgation ou de son utilisation, et (2) qui est maintenue secrète au prix d'efforts raisonnables, compte tenu des circonstances.

Mise(s) à jour désigne la maintenance, les corrections d'erreurs, modifications, mises à jour, améliorations ou révisions des Matériels UPS.

UPS désigne UPS Market Driver, Inc.

Compte UPS désigne tout compte d'expédition qui Vous est attribué par un membre des Parties UPS et, notamment, les comptes qui sont attribués aux utilisateurs d'UPS.com Shipping et qui sont désignés sous le terme de « comptes temporaires » et comptes d'expédition du fret UPS.

Bases de Données UPS désigne les bases de données contenant des informations confidentielles relatives aux services d'expédition des Parties UPS et distribuées avec les Logiciels ou destinées à être utilisées avec ce dernier.

UPS Delivery Co. est défini à la Section 12.10 des présentes Conditions Générales.

Marques UPS désigne la marque « UPS » telle qu'indiquée dans les différents dépôts de marques, y compris, mais sans aucune limitation, le Dépôt de marque US n° 966,724, et la marque « UPS & Stylized Shield Device » (UPS sur bouclier stylisé) telle qu'illustrée ci-dessous et qu'indiquée dans divers dépôts de marques, y compris, mais sans aucune limitation, les Dépôts de marques US n° : 2,867,999, 2,965,392, 2,973,108, 2,978,624, 3,160,056 et les Dépôts de marques CE n° : 3,107,026, 3,107,281, et 3,106,978.



Matériels UPS désigne collectivement les Technologies UPS, les Bases de Données UPS, la Documentation Technique, les Informations, les Logiciels, la Marque UPS et les Systèmes UPS.

Parties UPS désigne UPS et ses Affiliés actuels, ainsi que leurs actionnaires, dirigeants, administrateurs, employés, mandataires, associés, prestataires tiers et concédants de licence tiers respectifs.

Systèmes UPS désigne les systèmes informatiques et les réseaux UPS auxquels les Technologies UPS permettent d'accéder.

Technologies UPS désigne les produits énumérés à l'Annexe B des Droits de l'Utilisateur Final.

Vous est défini au troisième paragraphe du présent Contrat.

ANNEXE B

MODIFICATIONS SPÉCIFIQUES AUX PAYS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Si Vous résidez dans l'un quelconque des pays ou territoires visés par la Section 12.15 des Conditions générales, ou si Votre siège social y est établi, les conditions suivantes remplacent ou modifient celles référencées dans les Conditions Générales. L'ensemble des Conditions Générales n'est pas modifié par les présents avenants et reste inchangé et en vigueur.

1. Pays du Moyen-Orient, Bangladesh, l'Indonésie, Israël, les États-Unis et Porto Rico.

1.1 Portée géographique et Applicabilité.

a. Vous garantissez et assurez que Vous êtes un résident ou que Votre siège social est situé dans l'un des pays suivants : Les pays du Moyen-Orient, le Bangladesh, l'Indonésie, Israël, les États-Unis d'Amérique ou Porto Rico.

b. Sous réserve de la Section 1.1(a) de l'Annexe B ci-dessus, Vous et UPS convenez de modifier les Conditions Générales indiquées à la Section 1.2 de l'Annexe B ci-dessous.

c. Sauf modification contraire énoncée aux présentes, les Conditions Générales (y compris les Annexes aux présentes) conserveront leur plein effet jusqu'à leur expiration ou résiliation, et reflètent l'intégralité du contrat entre Vous et UPS concernant l'objet des présentes. Dans l'éventualité où l'une des dispositions de l'Annexe B, serait incohérente avec les Conditions Générales, les conditions de l'Annexe B régiront exclusivement l'objet de l'incohérence.

d. En contrepartie des promesses et des engagements réciproques des parties, Vous et UPS convenez que les Conditions Générales devront être modifiées de la manière prévue à l'Article 1.2 de l'Annexe B ci-dessous.

1.2 Avenants.

a. Si vous êtes un résident de, ou que Votre siège social est situé aux Émirats Arabes Unis (EAU), la Section 4 des Conditions générales sera supprimée intégralement et remplacée par ce qui suit :

« 4. Résiliation.

a. Chaque partie pourra résilier le présent Contrat (sans décision de justice), et UPS pourra résilier tout ou partie des licences afférentes à la Technologie UPS accordées par les présentes (sans décision de justice), pour des raisons de convenance, à tout moment, par notification écrite à l'autre partie.

b. Nonobstant ce qui précède, le présent Contrat sera résilié sans décision de justice et immédiatement sur notification écrite adressée à Vous, (1) en cas de violation des Articles 3, 7 ou 10 des Conditions générales, ou de la Section 2.2 et 4.1 (troisième phrase) des Conditions générales ; (2) en cas de votre faillite, déclaration de faillite, réorganisation d'entreprise, faillite civile, concordat, liquidation spéciale ou autre procédure d'insolvabilité à Votre égard, ou si un administrateur, séquestre ou liquidateur est désigné à Votre égard, ou adopte une résolution de liquidation, ou qu'une décision de justice est prise à cet effet, (3) si Vous êtes un associé ou que le Client ou Prestataire de services est une société de personnes et que ladite société est dissoute, ou (4) lors de la suppression de votre profil UPS. »

b. Si Vous résidez dans un Pays du Moyen-Orient, au Bangladesh, en Indonésie ou en Israël, ou si Votre siège social y est établi, la Section 9 des Conditions Générales devra être supprimée dans son intégralité et sera remplacée par ce qui suit :

« 9. Limitation de responsabilité.

9.1 Sauf expressément stipulé à la Section 9.2 :

a. Les Parties UPS ne seront en aucun cas tenues responsables de tout dommage que subirait le Client (ou toute personne qui réclame un droit par le Client ou par son intermédiaire), qu'il soit subi directement ou indirectement, ou qu'il soit immédiat ou consécutif, et qu'il découle d'un contrat, d'un délit civil (y compris la négligence) ou de quelque autre manière que ce soit, qui relève de l'une des catégories suivantes :

- i. dommage spécial même si les Parties UPS avaient connaissance des circonstances dans lesquelles ce dommage spécial pouvait survenir ;
- ii. perte de profit ;
- iii. perte d'économies prévues ;
- iv. perte d'opportunité commerciale ;
- v. perte de clientèle ;
- vi. coûts liés à la fourniture de produits de remplacement découlant du présent Contrat ;
- vii. perte ou corruption de données ou d'utilisation de données.

c. L'intégralité de la responsabilité des Parties UPS, que ce soit par contrat, délit civil (y compris la négligence) ou autrement, et que ce soit en lien avec le présent Contrat ou un contrat accessoire, ne doit en aucun cas être supérieure, au total, à un montant équivalent à mille dollars américains (1 000 USD) ; et

d. Vous convenez, en concluant le présent Contrat, qu'il n'était pas lié à des déclarations, écrites ou orales, de quelque nature ou d'une personne autre que celles expressément énoncées au présent Contrat, ou (s'il était lié à une déclaration, écrite ou orale, non énoncée expressément dans la présente licence) qu'il ne doit comporter aucun recours en ce qui concerne lesdites déclarations et, dans les deux cas, les Parties UPS ne pourront être tenues responsables autrement que dans les conditions explicites du présent Contrat.

9.2 Les exclusions de l'Article 9.1 s'appliqueront dans toute la mesure permise par le droit applicable, mais les Parties UPS n'excluent pas leur responsabilité pour :

- a. un décès ou une blessure causée par la négligence des Parties UPS, leurs dirigeants, employés, sous-traitants ou agents ;
- b. une fraude ou une présentation déformée et frauduleuse ; ou
- c. toute autre responsabilité qui ne peut pas être exclue par la loi.

9.3 Afin de dissiper tout doute éventuel, le fait de vous présenter le présent Contrat (Version UTA 10072022) plus d'une fois n'aura pas pour effet de modifier le montant total de la responsabilité des parties UPS au-delà de la somme de mille dollars US (1 000 USD).

9.4 Les réclamations qui n'auront pas été formulées dans un délai de six (6) mois suivant le premier événement donnant lieu à réclamation seront considérées comme ayant été abandonnées. »

b. Si Vous résidez dans un Pays du Moyen-Orient, au Bangladesh, en Indonésie, en Israël, aux États-Unis d'Amérique ou à Porto Rico ou si Votre siège social y est établi, la Section 12.6 des Conditions Générales sera supprimée dans son intégralité et sera remplacée par ce qui suit :

« **12.6 Droit applicable et Arbitrage.**

- a. Si vous résidez dans l'un des Pays du Moyen-Orient ou si votre siège social y est établi, tout litige découlant du présent Contrat ou en rapport avec ce dernier, y compris toute

question relative à son existence, sa validité ou sa résiliation, sera soumis à arbitrage et réglé de façon définitive par arbitrage en vertu des Règles d'Arbitrage du Centre d'Arbitrage DIFC-LCIA, dont les Règles sont considérées comme étant intégrées par référence à la présente clause. Il sera nommé un seul arbitre. Le siège, ou la localisation juridique, de l'arbitrage sera le Centre financier international de Dubaï. La langue à utiliser dans la procédure d'arbitrage sera l'anglais. Le droit applicable au Contrat sera le droit substantiel d'Angleterre et du pays de Galles. Par les présentes, Vous déclarez et garantissez que Vous avez toute autorité pour conclure une convention d'arbitrage conformément à la présente clause et à toute loi applicable.

- b. Si vous résidez au Bangladesh ou en Indonésie, ou si votre siège social y est établi, tout litige découlant du présent Contrat ou en rapport avec ce dernier, y compris toute question relative à son existence, sa validité ou sa résiliation, sera soumis à arbitrage et réglé de façon définitive par arbitrage en vertu des Règles d'Arbitrage du Centre d'Arbitrage international de Singapour, dont les Règles sont considérées comme étant intégrées par référence à la présente clause. Il sera nommé un seul arbitre. Le siège, ou la localisation juridique, de l'arbitrage sera le Centre d'arbitrage international de Singapour. La langue à utiliser dans la procédure d'arbitrage sera l'anglais. Le droit applicable au Contrat sera le droit substantiel d'Angleterre et du pays de Galles. Par les présentes, Vous déclarez et garantissez que Vous avez toute autorité pour conclure une convention d'arbitrage conformément à la présente clause et à toute loi applicable.
- c. Si vous êtes résident en Israël ou si votre siège social y est installé, tout litige découlant du présent Contrat, ou de sa violation, devra être réglé par arbitrage conformément aux Règles arbitrales internationales de l'Institut israélien d'arbitrage commercial, lesquelles sont réputées être intégrées par référence à la présente clause. Il sera nommé un seul arbitre. Les parties acceptent également de se soumettre et d'exécuter la sentence ou la décision de l'arbitre en tant que décision définitive concernant ce litige. La langue à utiliser dans la procédure d'arbitrage sera l'anglais. Le droit applicable au Contrat sera le droit substantiel d'Angleterre et du pays de Galles. Par les présentes, Vous déclarez et garantissez que Vous avez toute autorité pour conclure une convention d'arbitrage conformément à la présente clause et à toute loi applicable.
- d. Si Vous résidez aux États-Unis d'Amérique ou à Porto Rico, ou si Votre siège social y est établi, tout litige découlant du présent Contrat, ou de sa violation, devra être réglé ainsi que le prévoit la Pièce 1 (Résolution des litiges aux États-Unis et à Porto Rico) ci-jointe.
- e. Sauf lorsque le droit local l'exige, et conformément à la conclusion valide d'un contrat ayant force obligatoire entre les parties, la version anglaise du présent Contrat fera seule foi, et toute traduction que Vous aurez reçue ne Vous aura été fournie que par souci de commodité. Toute correspondance et toute communication entre Vous-même et UPS au titre du présent Contrat devront être effectuées en anglais. Si Vous avez accepté le présent Contrat par l'intermédiaire de l'affichage sur Internet d'une version de celui-ci traduite dans une langue autre que l'anglais américain, il Vous est possible de visualiser sa version rédigée en anglais américain en consultant https://www.ups.com/assets/resources/media/en_US/UTA.pdf.
- f. Nonobstant toute autre condition du présent Contrat, les dispositions de résolution des différends contenues dans tout contrat que Vous avez conclu avec un membre des Parties UPS dans le cadre des services UPS, y compris, par exemple, les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS applicables, régiront lorsque lesdites dispositions sont applicables à tout(e) différend ou réclamation.

c. Si Vous résidez dans l'un des Pays du Moyen-Orient, au Bangladesh, en Indonésie ou en Israël, ou si Votre siège social y est établi, la Section 12.16 sera annexée aux Conditions Générales sous la forme suivante :

« **12.16 Interprétation.** Les règles d'interprétation suivantes s'appliqueront au présent Contrat :

- a. Les titres des Annexes et des Sections n'affecteront pas l'interprétation du présent Contrat.
- b. Une personne comprend une personne physique ou morale ou une entité non constituée en société (qu'elle ait ou non une personnalité juridique propre).
- c. Sauf si le contexte exige une interprétation contraire, les mots au singulier comprennent le pluriel et les mots au pluriel comprennent le singulier.
- d. Sauf si le contexte exige une interprétation contraire, une référence à un genre comprend une référence à l'autre genre.
- e. Toute référence à une expression juridique anglaise pour une action, un recours, une méthode de procédure judiciaire, un document juridique, un statut juridique, un concept ou un élément officiel ou tout autre concept ou élément juridique, dans une juridiction autre que l'Angleterre, sera réputée inclure une référence à ce qui se rapproche le plus de l'expression juridique anglaise dans cette juridiction.
- f. Toute référence à une loi ou disposition légale est une référence à cette loi ou disposition légale telle qu'amendée, élargie ou à nouveau promulguée de temps à autre, que ce soit avant ou après la date du présent Contrat, et dans le cas d'un renvoi à une loi, est également soumis à toute législation faite en vertu de cette loi que ce soit avant ou après la date du présent Contrat.
- g. Tout mot suivant les termes « y compris », « inclure », « en particulier » ou « par exemple » ou toute expression similaire ne restreint pas la portée générale des mots généraux liés.
- h. Toute référence à l'expression « qualité marchande » doit également être comprise comme signifiant « qualité satisfaisante ».

d. Si Vous résidez dans l'un des Pays du Moyen-Orient, au Bangladesh, en Indonésie ou en Israël, ou si Votre siège social y est établi, la Section 12.17 sera annexée aux Conditions Générales sous la forme suivante :

« **12.17 Droits des tiers.** Une personne n'étant pas partie au présent Contrat n'a aucun droit en vertu de la loi Contracts Act (Droits des Tiers) de 1999 pour faire exécuter une condition du présent Contrat. Cela n'affecte toutefois pas les droits et recours d'un tiers, existant ou disponible, en dehors de cette Loi. »

e. Si Vous résidez dans l'un des Pays du Moyen-Orient, au Bangladesh, en Indonésie ou en Israël, ou si Votre siège social y est établi, la Section 12.18 sera annexée aux Conditions Générales sous la forme suivante :

« **12.18 Anti-Corruption.** Vous devez vous conformer à toutes les lois, réglementations et tous les codes applicables à la lutte anti-corruption, y compris sans toutefois s'y limiter la loi britannique anti-corruption (Bribery Act) de 2010 en rapport avec le présent Contrat, et signaler rapidement à UPS toute demande d'avantage indu, financier ou autre, d'une quelconque nature reçue par ladite partie en lien avec l'exécution du présent Contrat. »

f. Si Vous résidez en Indonésie, ou si Votre siège social y est établi, la Section 12.13 des Conditions générales devra être supprimée dans sa totalité et remplacée par les dispositions suivantes :

« **12.13 Intégralité de l'accord ; Modification.** Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre les parties relativement à l'objet des présentes et remplace l'ensemble (1) des déclarations et accords antérieurs ou actuels portant sur ledit objet et (2) des versions antérieures du Contrat relatif aux Technologies UPS conclues entre UPS et Vous-même, lesquelles se fondent toutes dans les présentes. Ladite fusion ne s'applique pas en ce qui concerne les Logiciels. Le Contrat sur les Technologies UPS en effet lors de votre réception

d'une version particulière des Logiciels régira en permanence votre utilisation de cette version des Logiciels. Tout Contrat relatif aux Technologies UPS destiné aux Entreprises conclu entre UPS et Vous-même antérieurement ou postérieurement à la date des présentes remplacera celles-ci. Toute version du Contrat relatif aux Technologies UPS conclu entre UPS et Vous-même postérieurement à la Version UTA 10072022 des présentes. Le remplacement d'un contrat antérieur ne privera UPS d'aucun des droits dont elle pourra se prévaloir à Votre encontre au titre de toute violation dudit contrat commise avant la date des présentes. Un écrit revêtu de signatures électroniques ne permettra pas de modifier le présent Contrat.

Pièce n° 1

Résolution des Litiges aux États-Unis et à Porto Rico

Arbitrage contraignant des Litiges

À l'exception des litiges relevant des tribunaux d'État à juridiction limitée (tels que la cour des petites créances, la cour des juges de paix, les tribunaux de première instance et tribunaux similaires ayant une limite pécuniaire de moins de 30 000 USD à leur juridiction sur les litiges civils) UPS et Vous convenez que tout différend ou toute réclamation, que ce soit en droit ou en équité, résultant du présent Contrat ou en découlant, qui surviendrait en totalité ou en partie aux États-Unis ou à Porto Rico, quelle que soit la date de commencement dudit litige, devra être résolu(e) dans sa totalité par un arbitrage individuel contraignant (par opposition à une action collective). Vous et UPS convenez expressément que l'obligation qui précède de soumettre les litiges à un arbitrage, indépendamment de la date d'intervention desdits litiges, inclut notamment les litiges pré-existants et les litiges qui découlent de, ou concernent les services fournis sous l'empire d'une version antérieure du présent Contrat.

Le terme « Arbitrage » désigne la soumission d'un litige à un arbitre neutre plutôt qu'à un juge ou à un jury, en vue d'un jugement contraignant et de dernier ressort appelé « sentence ». L'arbitrage prévoit une phase de communication préalable plus limitée qu'au tribunal, et est soumis à un examen limité par les tribunaux. Chaque partie a l'occasion de soumettre des preuves à l'arbitre à l'aide de documents écrits ou de témoins. L'arbitre ne peut accorder que les mêmes dommages et mesures réparatoires qu'un tribunal en vertu de la loi et doit respecter les conditions générales du présent Contrat. UPS et Vous convenez que votre relation est de nature exclusivement contractuelle et régie par le présent Contrat.

Arbitrage institutionnel

L'arbitrage devra être mené par l'Association américaine des Arbitrages (« AAA »), conformément à ses règles d'Arbitrage commercial ou, sous réserve que vous soyez un consommateur individuel et utilisiez les services d'UPS pour une utilisation personnelle (non commerciale), aux Règles d'arbitrage des consommateurs (les « Règles AAA »), et le jugement portant sur la sentence pourra être émis par n'importe quel tribunal ayant juridiction. Les Règles AAA, y compris les instructions sur la marche à suivre pour engager un arbitrage, sont disponibles sur le site <https://www.adr.org>. L'arbitre devra juger tous les aspects de l'affaire en se basant sur le droit applicable et non sur l'équité. Si Vous engagez une procédure d'arbitrage, Vous devez signifier l'acte de procédure à l'agent agréé d'UPS, Corporation Service Company, qui dispose de bureaux dans chaque État. D'autres informations sont également disponibles sur le site Internet de votre Secrétaire d'État local.

Tout arbitrage aux termes du présent Contrat aura lieu sur une base individuelle ; les arbitrages ou les actions en justice collectifs, de masse, associés ou intégrés, ou intentés en qualité de procureur général privé sont interdits. UPS et Vous renoncez tous deux au droit à un procès devant jury. UPS et Vous renoncez également à la capacité de participer à une action ou à un arbitrage collectifs, de masse, associés ou intégrés.

Lieu de l'Arbitrage/Nombre d'Arbitres/Coût de l'Arbitrage

Tout arbitrage devra avoir lieu dans le comté de Votre résidence et sera jugé par un arbitre unique. Tous frais administratifs ou de dépôt qui Vous seraient imposés par les Règles AAA devront être payés dans la mesure où lesdits frais n'excéderont pas le montant des frais requis par ailleurs pour tenter une action similaire dans un tribunal compétent. Pour toutes les réclamations justifiées, UPS prendra en charge la partie desdits frais excédant ce montant. L'arbitre devra allouer les coûts administratifs et les frais d'arbitrage conformément aux règles applicables de l'AAA. Des honoraires et frais d'avocat raisonnables seront répartis ou offerts uniquement dans la mesure où ladite répartition ou offre est disponible aux termes du droit applicable.

Toutes les questions devront être jugées par l'arbitre, en dehors de celles concernant la portée, l'application et le caractère exécutoire de la disposition sur l'arbitrage, qui relèvent de la compétence d'un tribunal. La Loi fédérale sur l'Arbitrage régit l'interprétation et le caractère exécutoire de la présente disposition. La présente clause d'arbitrage survivra à la résiliation du présent Contrat.

Divisibilité

Nonobstant toute disposition contraire dans les règles AAA, si une partie quelconque de la présente disposition sur l'arbitrage est réputée nulle ou non exécutoire, pour quelque raison que ce soit, la validité ou le caractère exécutoire du reste de la présente disposition sur l'arbitrage n'en sera pas affecté et l'arbitre aura toute autorité pour amender toutes dispositions réputées nulles ou non exécutoires afin de les rendre valables et exécutoires.

Arbitrage par Écrit

Pour tout litige portant sur un montant inférieur à quinze mille dollars (15 000 \$), les parties devront soumettre leurs arguments et preuves à l'arbitre par écrit et l'arbitre devra rendre une sentence fondée uniquement sur les documents ; aucune audience n'aura lieu à moins que l'arbitre, à sa seule discrétion et sur demande de l'une ou l'autre partie, ne décide qu'une audience en personne est nécessaire. Pour les litiges régis par les Règles d'arbitrage des consommateurs de l'AAA, et concernant une sentence d'un montant situé entre quinze mille dollars (15 000 \$) et cinquante mille dollars (50 000 \$) inclus, UPS paiera Vos frais de dépôt conformément aux Règles de l'AAA, à condition que Vous soyez d'accord pour que chaque partie soumette ses arguments et preuves par écrit et que l'arbitre rende une sentence fondée uniquement sur les documents, sans qu'aucune audience ne soit tenue. La présente disposition nonobstant, les parties pourront convenir à tout moment de recourir à un arbitrage par écrit.

Accès à la Cour des petites créances

Toutes les parties conserveront le droit de solliciter le jugement d'un tribunal d'état à juridiction limitée, tel que la cour des petites créances, la cour des juges de paix, les tribunaux de première instance et tribunaux similaires ayant une limite pécuniaire de moins de 30 000 USD à leur juridiction sur les litiges civils, pour les actions individuelles relevant de la juridiction dudit tribunal.

Reconnaissances

UPS ET VOUS-MÊME RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE CHAQUE PARTIE RENONCE AU DROIT :

- (a) À UN PROCÈS DEVANT JURY POUR RÉSOUDRE TOUT LITIGE ALLÉGUÉ À VOTRE ENCONTRE, À L'ENCONTRE D'UPS OU DE TOUTE TIERCE PARTIE CONCERNÉE ;
- (b) À LA RÉOLUTION DE TOUT LITIGE ALLÉGUÉ À VOTRE ENCONTRE, À L'ENCONTRE D'UPS OU DE TOUTE TIERCE PARTIE CONCERNÉE PAR UN TRIBUNAL AUTRE QU'UN TRIBUNAL D'ÉTAT À JURIDICTION LIMITÉE TEL QUE DÉFINI CI-DESSUS ;
- (c) À L'EXAMEN DE TOUTE DÉCISION OU SENTENCE RENDUE PAR UN ARBITRE, QUE CE SOIT EN PREMIER OU DERNIER RESSORT, SAUF POUR LES APPELS FONDÉS SUR LES MOTIFS DE JUGEMENT VACANT EXPRESSÉMENT ÉNONCÉS EN LA SECTION 10 DE LA LOI FÉDÉRALE SUR L'ARBITRAGE ; ET
- (d) D'AGIR EN TANT QUE REPRÉSENTANT, EN QUALITÉ DE PROCUREUR GÉNÉRAL PRIVÉ, OU EN QUELQUE AUTRE FONCTION REPRÉSENTATIVE POUR REJOINDRE, EN TANT QUE MEMBRE D'UN GROUPE, ET/OU DE PARTICIPER EN TANT QUE MEMBRE D'UN GROUPE À UNE ACTION OU À UN ARBITRAGE COLLECTIFS, DE MASSE, ASSOCIÉS OU INTÉGRÉS QUI SERAIENT INTENTÉS À VOTRE ENCONTRE, À L'ENCONTRE D'UPS OU D'UNE TIERCE PARTIE CONCERNÉE.

Sentence

L'arbitre ne peut accorder une mesure réparatoire sous forme pécuniaire ou équitable qu'en faveur de la partie individuelle demandant une mesure réparatoire et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour attribuer la mesure réparatoire justifiée par la réclamation individuelle de la partie en question. De même, une sentence arbitrale et tout jugement la confirmant ne s'appliquent qu'au cas précis concerné ; ils ne sauraient être utilisés dans une quelconque autre affaire, sauf pour exécuter la sentence. Afin de réduire les frais et délais d'arbitrage, l'arbitre ne fournira aucun exposé des motifs de sa sentence à moins qu'une brève explication des motifs ne soit demandée par l'une des parties. Sauf si UPS et Vous-même convenez du contraire, l'arbitre ne peut associer les réclamations de plus d'une personne et il devra par ailleurs s'abstenir de présider quelque forme de procédure représentative que ce soit, par un procureur général privé ou quelque action collective que ce soit.

Confidentialité de l'Arbitrage

Nonobstant toute disposition contraire dans les règles de l'AAA, UPS et Vous-même convenez qu'un recours en arbitrage, la procédure d'arbitrage, tout document échangé ou produit durant la procédure d'arbitrage, tout dossier ou autres documents préparés en vue de l'arbitrage, et la sentence d'arbitrage devront tous être maintenus dans une confidentialité totale et ne devront être divulgués à aucune autre partie, sauf dans la mesure où cela s'avérerait nécessaire pour faire appliquer la présente disposition d'arbitrage, la sentence d'arbitrage ou d'autres droits des parties, ou encore pour respecter la loi ou l'ordonnance d'un tribunal. La présente disposition de confidentialité n'empêche en rien l'AAA de communiquer dans un rapport certaines informations liées aux affaires d'arbitrage, conformément aux lois de l'État.

DROITS DE L'UTILISATEUR FINAL

(Version EUR : 37072022)

Ces Droits de l'Utilisateur Final font partie intégrante du Contrat relatif à la Technologie UPS disponible à l'adresse <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/UTA.pdf>. Les droits et restrictions prévues à ces Droits de l'Utilisateur Final ne s'appliquent qu'aux Technologies UPS qui y sont visées. Par conséquent, ces droits et restrictions ne s'appliquent à Vous que si Vous faites usage des Technologies UPS qui y sont elles-mêmes soumises ou si Vous y accédez. Avant d'accéder aux Technologies UPS visées à ces Droits de l'Utilisateur Final ou d'en faire usage, veuillez prendre connaissance des droits et restrictions applicables à l'accès aux Technologies UPS et à leur utilisation. En outre, les Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/IGUP.pdf> peuvent s'appliquer à l'utilisation ou à l'accès à toute Technologie UPS et sont intégrées dans ces Droits de l'Utilisateur Final. Les termes débutant par une majuscule utilisés dans les présents Droits de l'Utilisateur Final mais non définis ont le sens qui leur est donné dans la section Conditions générales du présent Contrat.

Sauf tel qu'exposé dans les présents Droits de l'Utilisateur Final, Vous pouvez accéder aux Technologies UPS et les utiliser gratuitement. La Technologie UPS peut fournir l'accès à des services UPS payants (par exemple, des services d'expédition accessibles via toute Technologie UPS) régis par d'autres contrats avec UPSI. Vous convenez que Vous utilisez les services UPS auxquels Vous accédez par l'intermédiaire des Technologies UPS, gratuites ou payantes, en vertu des contrats que Vous avez conclus avec UPSI et qui concernent lesdits Services UPS, y compris, par exemple, les Conditions Générales de Transport/Services d'UPS applicables.

1 Toutes Technologies UPS. Les dispositions suivantes s'appliquent à toutes les Technologies UPS.

1.1 Technologie Beta.

(a) *Disponibilité.* Dans certains cas, UPS pourra mettre à Votre disposition, pendant une période d'essai, des améliorations apportées aux Technologies UPS ou de nouvelles technologies qui ne seront pas autrement disponibles (collectivement, les « Technologies Beta »). Lorsqu'une Technologie Beta constituera une amélioration apportée à une Technologie UPS existante, elle sera considérée comme faisant partie des Technologies UPS de base à laquelle elle se rapportera et les conditions du présent Contrat qui s'appliquent à ladite Technologie UPS régiront également ladite Technologie Beta. Lorsqu'une Technologie Beta constituera une nouvelle technologie, UPS Vous notifiera les conditions qui régiront l'utilisation que Vous pourrez en faire. **NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DES CONDITIONS GÉNÉRALES, UPS N'AURA AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS EN CE QUI CONCERNE VOTRE UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE BETA.** En cas de conflit entre les autres dispositions du présent Contrat et la Section 1.1 des Droits de l'Utilisateur Final, cette dernière Section 1.1 prévaut dans la mesure nécessaire à la résolution de ce conflit concernant la Technologie Beta.

(b) *Confidentialité.* L'existence, les caractéristiques, le fonctionnement, la sécurité, la performance, l'évaluation, l'exploitation, les capacités et le contenu de la Technologie Beta, Vos commentaires, questions et suggestions concernant la Technologie Beta et toutes les autres informations et données relatives à la Technologie Beta ou intégrées dans celle-ci constituent des Informations confidentielles ou Secrets commerciaux d'UPS.

(c) *Utilisation de Vos Informations.* Les Technologies Beta peuvent inclure une fonctionnalité permettant à UPS d'évaluer Votre utilisation de ses caractéristiques et d'informer UPS de cette utilisation de manière électronique. UPS a le droit de collecter les données de configuration de système et le journal de vos activités de votre ordinateur lors de l'utilisation de la Technologie Beta (le « Compte-rendu de la Technologie Beta »). UPS peut utiliser un Compte-rendu de la Technologie Beta pour aider à mener une analyse des erreurs et améliorer le fonctionnement de la Technologie Beta. Vous acceptez et convenez qu'UPS sera libre de reproduire, utiliser, divulguer, exposer, afficher, transformer, créer des œuvres dérivées et distribuer, sans aucune limite ou obligation de quelque nature que ce soit à votre encontre, l'ensemble des commentaires, informations, données et suggestions, y compris les informations en retour (à l'exception des données financières, des plans de financement ou des plans de développement de produit non publics) que Vous lui fournirez au titre des Technologies Beta. De plus, UPS sera libre d'utiliser l'ensemble des idées, concepts, savoir-faire ou techniques contenus dans de telles informations, sans aucune restriction ou obligation envers Vous.

(d) *Défauts et erreurs.* **NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DE LA SECTION 8.2 DES CONDITIONS GÉNÉRALES, VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ (A) QUE LES**

TECHNOLOGIES BETA SONT SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DES DÉFAUTS ET DES ERREURS ET UPS NE DÉCLARE PAS NI NE GARANTIT (GARANTIE LÉGALE, DE COMMON LAW OU AUTREMENT) QU'ELLES SERONT CONFORMES À VOS EXIGENCES OU QUE LEUR UTILISATION OU FONCTIONNEMENT SERA ININTERROMPU OU EXEMPT D'ERREUR; (B) QUE LES TECHNOLOGIES BETA NE SONT PAS COMMERCIALISÉES ET QU'UPS N'EST AUCUNEMENT TENUE DE LES PROPOSER À LA VENTE OU SOUS LICENCE À L'AVENIR; ET (C) QU'UPS NE SERA TENUE DE FOURNIR AUCUN SERVICE DE MAINTENANCE, D'ASSISTANCE OU AUTRE AU TITRE DES TECHNOLOGIES BETA.

(e) *Période d'essai.* La période d'essai relative aux Technologies Beta sera comprise entre la date à laquelle Vous recevrez celles-ci et la date qu'UPS aura arrêtée à sa seule et entière discrétion. UPS pourra interrompre la période d'essai et révoquer l'ensemble des droits attachés aux Technologies Beta à tout moment pour des motifs de commodité en Vous adressant un avis en ce sens. Vous Vous engagez à cesser d'utiliser les Technologies Beta dès la fin de la période d'essai ou dès son interruption par UPS. Les Technologies Beta ne pourront être utilisées que pour les besoins des Envois Remis à UPS.

1.2 Utilisateurs finaux appartenant au Gouvernement américain. Les Technologies UPS constituent des « articles commerciaux » au sens de la Federal Acquisition Regulation 48 C.F.R. 2.101, composés d'un « logiciel commercial » et de la « documentation informatique commerciale » (y compris toutes les données techniques qui l'accompagne), telles que ces expressions sont définies par les dispositions 48 C.F.R. §12.212 et 48 C.F.R. §227.7202-3, que les Technologies UPS soient livrées comme un produit ou qu'un Utilisateur final appartenant au Gouvernement américain y accède dans le cadre d'un service. L'utilisation, la copie, la reproduction, la communication, la modification, la divulgation ou le transfert des Technologies UPS et de toute donnée s'y rapportant ou en dérivant sont limités conformément aux dispositions 48 C.F.R. §12.211, 48 C.F.R. §12.212, 48 C.F.R. §227.7102-2, et 48 C.F.R. §227.7202-1 à 227.7202-4, tel qu'applicable. La présente remplace et annule toute disposition ou clause supplémentaire des Federal Acquisition Regulations (« FAR »), du Defense FAR Supplement (« DFARS ») ou de toute autre clause ou disposition d'organisme supplémentaire qui traite des droits du gouvernement sur les logiciels informatiques ou les données techniques. Les Utilisateurs finaux appartenant au Gouvernement américain acquerront les Technologies UPS uniquement avec les droits énoncés dans le présent Contrat. Si les Utilisateurs finaux appartenant au Gouvernement américain ont besoin de droits qui ne sont pas accordés en vertu des termes décrits dans la présente Section, il doit négocier avec UPS pour déterminer s'il existe des conditions acceptables pour le transfert desdits droits, et un addendum écrit mutuellement acceptable accordant spécifiquement lesdits droits doit être inclus dans tout contrat applicable pour produire ses effets. Si le présent Contrat manque à répondre aux besoins des Utilisateurs finaux appartenant au Gouvernement américain, et que les parties ne peuvent atteindre un accord mutuel sur les termes du présent Contrat, les Utilisateurs finaux appartenant au Gouvernement américain acceptent de mettre fin à leur utilisation des Technologies UPS et de renvoyer tout logiciel ou toute donnée technique remis(e) dans le cadre des Technologies UPS, non utilisé(e), à UPS.

2 Tous les Kits de Développeur API UPS. Les dispositions suivantes s'appliquent à tous les Kits de développeur API UPS.

2.1 Droits. Si Vous recevez la Documentation technique API pour un Kit de développeur API UPS et les Éléments de sécurité requis, Vous êtes autorisé à développer des Applications pour Vos propres usages internes et destinées à la distribution à (y compris l'hébergement pour accès par) des tiers et à utiliser ces Applications pour accéder au Kit de développeur API UPS autrement que depuis le Territoire restreint. Pour plus de clarté, il est précisé que la licence du présent paragraphe ne prévoit pas le droit d'autoriser ou permettre (a) aux tiers d'utiliser la ou les Application(s) ou Votre utilisation de la ou des Application(s) au bénéfice d'un tiers ou (b) Votre distribution de la ou des Application(s) à un tiers. Pour obtenir des droits de distribution d'une Application à (y compris l'hébergement pour accès par) des tiers, veuillez contacter UPS comme décrit dans la Documentation technique API applicable. Si Vous obtenez un accès au **Kit de Développeur API UPS** dans le cadre d'une Solution de Tierce Partie, Vous ne recevrez pas de Documentation Technique API ni ne serez autorisé à développer ou de distribuer une Application et le reste de cet Article 2 des Droits de l'Utilisateur Final ne s'applique pas à Votre utilisation du Kit de Développeur API UPS par le biais de ladite Solution de Tierce Partie. Vous pouvez accéder à n'importe quel **Kit de Développeur API UPS** d'un pays ou d'un territoire qui ne se trouve pas dans le Territoire restreint. Toutefois, Vous reconnaissez et acceptez que le **Kit de Développeur API UPS** ne produira pas un résultat escompté pour chaque pays ou territoire du Territoire Autorisé. Vous pouvez vous reporter à la Documentation Technique API pour déterminer pour quel pays ou territoire chaque **Toolkit API de Développeur UPS** entraînera un résultat escompté.

2.2 Propriété. Vous détiendrez tous les droits, titres et intérêts attachés à la ou aux Applications, sous réserve des Matériels UPS et de leurs œuvres dérivées ou modifications qui y seront intégrés.

2.3 Accès aux Applications. Si UPS en fait la demande écrite, Vous devrez fournir à UPS, à son gré, un accès à l'Application ou à une copie de l'Application (et/ou à toute Mise à Jour de celle-ci) et l'URL de chacun de ses emplacements sur Internet (si elle est utilisée ou mise à disposition au moyen d'Internet) afin de déterminer la conformité de l'Application aux modalités du présent Contrat, y compris notamment à la Documentation Technique API. UPS peut suspendre l'accès au Kit de développeur API UPS sans préavis si elle a des motifs raisonnables de croire qu'une Application enfreint le présent Contrat.

2.4 Assistance. À l'exception de problèmes liés à la fourniture de produits et services par UPS (par ex., l'inscription sur UPS.com ou UPS My Choice®), Vous fournirez toute la maintenance et l'assistance pour Votre Application.

2.5 Affichage des Informations. L'Application ne doit afficher sur aucune page, comprenant un ou plusieurs cadres, des Informations concernant d'autres prestataires de services d'expédition ou leurs services. Cette condition n'empêchera pas l'Application d'afficher un menu de prestataires de services d'expédition, à condition que ce menu ou cette page ne comporte aucune autre information relative, notamment, aux différents niveaux de service desdits prestataires. Au sein de l'Application, Vous devrez faire figurer toutes les données à l'intérieur de chaque champ de données, sans aucune modification, suppression ni variante.

2.6 Interdictions. Lorsque vous utilisez le Kit de développeur API UPS, Vous n'accordez pas de sous-licence d'accès à un Kit de développeur API UPS destiné à être utilisé par un tiers. Par conséquent, Vous ne créez pas une Application qui fonctionne essentiellement de la même manière que le Kit de développeur API UPS et ne l'offrirez pas à des tiers ou n'utiliserez pas les API pour traiter ou stocker des données qui sont soumises aux Réglementations sur le trafic d'armes international du ministère d'État des États-Unis.

2.7 Informations tarifaires. Si Vous affichez ou annoncez des tarifs différents des tarifs d'UPS fournis par le Kit de développeur UPS, la mention suivante, ou toute autre mention qu'UPS pourra Vous communiquer à tout moment, devra alors être affichée en évidence à proximité raisonnable desdits tarifs : « Ces tarifs ne correspondent pas nécessairement aux seuls tarifs d'UPS et peuvent inclure des frais de manutention prélevés par [Vous] ».

2.8 Restrictions en matière d'hébergement. Vous pouvez (1) héberger une Application dans Vos locaux, à condition que ceux-ci soient situés dans un pays ou territoire ne faisant pas partie du Territoire restreint ou (2) charger un prestataire de service tiers (un « Fournisseur d'Hébergement »), à l'exclusion de tout Concurrent d'UPS qui n'aura pas été approuvé par écrit par UPS, d'héberger l'Application dans ses locaux, à condition que ceux-ci ne soient pas situés dans un pays ou territoire inclus dans le Territoire restreint et que ledit hébergement ne bénéficie qu'à Vous-même.

2.9 Limitations. UPS fixe et impose, à sa seule discrétion, des limites à Votre utilisation du Kit de développeur API UPS (par exemple, en limitant le nombre de requêtes que Vous pouvez effectuer). Vous acceptez ces limitations documentées avec chaque Kit de développeur API UPS et ne tenterez pas de les contourner. Si vous souhaitez utiliser un Kit de développeur API UPS au-delà de ces limites, Vous devez obtenir le consentement exprès d'UPS (et UPS peut refuser une telle demande ou condition d'acceptation si Vous acceptez des modalités et/ou des frais supplémentaires pour cette utilisation).

3 Modalités du Kit de développeur API UPS individuel. Outre les conditions de l'Article 1 ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent au Kit de développeur API UPS concerné.

3.1 UPS® Address Validation API et UPS Street Level Address Validation API. Les demandes soumises aux technologies **UPS Address Validation API** ou **UPS Street Level Address Validation API** ne pourront servir qu'à valider une adresse dans le cadre de l'expédition d'un colis par l'intermédiaire des services offerts par UPSI. Vous devrez concevoir la ou les Applications de manière à ce qu'elles affichent visiblement les mentions suivantes, ou toute autre mention qu'UPS pourra Vous fournir à tout moment, sur la même page d'écran que celle qui contiendra les Informations avisant l'utilisateur d'une adresse non valable, et à proximité raisonnable desdites Informations : « AVIS : UPS décline toute responsabilité en ce qui concerne les informations fournies par la fonction de validation d'adresse [« Address Validation »]. Cette fonction ne prend pas en charge l'identification ou la vérification des occupants d'une adresse donnée. » Par ailleurs, Vous devrez concevoir la ou les Applications de manière à ce qu'elles affichent visiblement les mentions suivantes, ou toute autre mention

qu'UPS pourra Vous fournir à tout moment, sur la même page d'écran que celle qui contiendra les Informations renvoyées par les technologies **UPS Address Validation API** ou **Street Level Address Validation API** et à proximité raisonnable desdites Informations avisant l'utilisateur (selon Votre choix) soit : (a) qu'il s'agit d'une boîte postale, soit (b) qu'il s'agit d'une autre adresse : « AVIS : La fonctionnalité de validation d'adresse validera les adresses de boîte postale. Cependant, UPS ne livre pas aux boîtes postales. Les tentatives du client d'expédier à une boîte postale via UPS peuvent entraîner des frais supplémentaires. »

3.2 UPS® Shipping API. La technologie **UPS Shipping API** donne accès à (1) la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** qui facilite l'expédition de certaines marchandises et matières dangereuses, et (2) aux **Capacités de la Base de connaissances internationale**, donnant accès à des informations qui peuvent être utilisées pour faciliter les envois transfrontaliers. Votre utilisation de la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** est régie par la Section 10.1 des Droits de l'Utilisateur Final, et Votre utilisation des **Capacités de la Base de connaissances internationale** par le biais d'**UPS Shipping API** est régie par la Section 3.6 des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général.

3.3 UPS Delivery Intercept™ API.

(a) *Salariés Autorisés*. Vous devez Vous assurer que toute Application comprenant une Interface vers l'**UPS Delivery Intercept API** (« Application DI ») soit uniquement accessible par Vos salariés ayant besoin d'un accès à cette Application DI, dans le cadre de l'exécution de leurs fonctions ordinaires, pour demander des services d'interception de livraison pour Vos Envois Remis en vertu de Votre autorisation (« Salariés DI Autorisés »). Vous devez maintenir une liste des Salariés DI Autorisés que vous devez fournir à UPS dans un délai de dix jours ouvrables suivant une demande d'inspection.

(b) *Accès et utilisation*. L'accès et l'utilisation de l'Application DI, y compris, sans limitation, par le biais de ressources de Votre réseau, plateformes, dispositifs, serveurs, stations de travail et applications installés sur Votre réseau, nécessiteront un identifiant et un mot de passe d'utilisateur pour chaque Salarié DI Autorisé. Vous devez vous assurer que les identifiants et mots de passe d'utilisateur pour l'Application DI soient contrôlés de la manière suivante : (1) chaque Salarié DI Autorisé devra maintenir la propriété individuelle d'un identifiant et d'un mot de passe uniques ; (2) aucun identifiant d'utilisateur ne sera partagé en tant qu'identifiant d'utilisateur générique ou de groupe ; (3) tous les droits d'accès seront immédiatement révoqués ou supprimés pour les Salariés DI Autorisés dont le contrat a été résilié, qui sont en congé autorisé, ou qui ont été transférés ; (4) les droits d'accès à l'Application DI seront octroyés par vous à des Salariés DI Autorisés sur la base d'un rôle professionnel avec le moins de privilèges nécessaires à l'exécution dudit rôle professionnel ; (5) si un identifiant d'utilisateur est révoqué, une nouvelle authentification et identification positive du Salarié DI Autorisé devront être effectuées avant que l'identifiant d'utilisateur puisse être réactivé ; et (6) les identifiants d'utilisateur doivent être désactivés après cinq échecs de tentative de connexion maximum. Vous devez examiner les autorisations d'accès à l'Application DI au minimum sur une base mensuelle afin de Vous assurer que toutes ces autorisations demeurent appropriées.

(c) *Sécurité*. Au cours de la durée du présent Contrat, vous devez de tout temps maintenir des mesures de sécurité physiques pour l'accès physique aux stations de travail utilisées pour accéder à l'Application DI qui offriront un niveau de protection aussi important que les mesures que Vous utilisez dans le cadre de la protection de Vos propres secrets commerciaux.

(d) *Registre d'utilisation*. Vous devez tenir un journal de vos activités concernant l'accès à l'Application DI. Les données d'audit devront être conservées pendant toute la durée du Contrat et pendant 24 mois après la fin du Contrat. La journalisation doit contenir au moins les informations suivantes : (1) la date et l'heure de chaque événement enregistré ; (2) le moment de fin de la session ; (3) l'adresse IP source et de destination ; (4) l'identifiant d'utilisateur ; (5) les détails des tentatives de connexion, des connexions réussies et des connexions rejetées ; et (6) le type d'activité réalisé.

(e) *Audit*. Vous devez fournir à UPS et à ses auditeurs (y compris le personnel d'audit interne et le personnel des auditeurs externes) le droit d'auditer Votre conformité avec les exigences de sécurité et de traitement des données de la présente Clause 3.3(e) dans les circonstances suivantes : (1) suite à une suspicion raisonnable et de bonne foi d'UPS de mauvaise utilisation de l'Application DI ou de sa ou ses Interfaces, de fraude effectuée par le biais de l'Application DI ou de sa ou ses Interfaces, ou de Votre non-conformité avec les obligations de sécurité de la présente Section 3.3, ou (2) suite à une violation de toute restriction sur la divulgation d'Informations dans l'Article 1 des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général concernant des Informations reçues par Vous par l'intermédiaire de l'Application DI. Ce droit d'audit devra

inclure l'accès (X) à Vos installations lors de l'accès à l'Application DI, (Y) aux Salariés Autorisés et (Z) aux données et registres liés aux accès et utilisations de l'Application DI.

(f) *Indemnités.* Vous devrez, à Vos frais exclusifs, garantir et dégager de toute responsabilité les Personnes à Indemniser en cas de tout préjudice résultant de ou lié à (1) l'utilisation ou la mauvaise utilisation par Vous et Vos salariés, agents ou entrepreneurs de UPS Delivery Intercept API et de UPS Systems et (2) toute utilisation de (ou accès à) UPS Delivery Intercept API et UPS Systems par toute Personne y accédant par le biais des Interfaces, Application ou Éléments de Sécurité, y compris et sans limitation, tout(e) accès ou utilisation directe, que ce soit avec Votre autorisation ou non.

3.4 UPS® Locator API pour Emplacements de Points d'accès UPS).

(a) *Restrictions supplémentaires sur l'utilisation.* Vous convenez que Vous pouvez utiliser **UPS Locator API pour les Emplacements des Points d'accès UPS** uniquement en faveur ou en réponse à une demande générée par un client pour des informations manifestes pour les Envois Remis. Vous ne pouvez pas utiliser les informations sur la localisation renvoyées par **UPS Locator API pour les Emplacements des Points d'accès UPS** à des fins autres que de répondre à une demande générée par un client. Vous devez supprimer toutes les informations sur la localisation renvoyées par **UPS Locator API pour les Emplacements des Points d'accès UPS** après la fin de chaque session de communication à distance avec Votre client. Vous convenez de ne pas utiliser autrement les informations sur la localisation renvoyées par **UPS Locator API pour les Emplacements des Points d'accès UPS**, en tout ou partie, si ce n'est tel qu'expressément énoncé dans la présente Section 3.4(a) sans le consentement écrit exprès d'UPS.

(b) *Aucun droit de marque commerciale.* Nonobstant toute disposition contraire figurant aux présentes, ce Contrat ne Vous autorise pas à utiliser toute marque commerciale, mot, nom, symbole ou appareil, ou toute combinaison de ces éléments possédés ou fournis sous licence par UPS dans toute Application de Point d'accès UPS. Dans la mesure où Vous cherchez à utiliser les marques commerciales du Point d'accès UPS en lien avec ladite Application de Point d'accès UPS, Vous devez compléter le formulaire de demande de marque de Point d'accès UPS sur UPS Brand Central sur <<https://www.brand.ups.com>> et obtenir une licence de marque commerciale de la part d'UPS, accordée à l'entière discrétion d'UPS.

3.5 Service UPS® Electronic Manifest et Service UPS Host Manifest.

(a) *Conditions de téléchargement.* Vous convenez que Vous ne pouvez télécharger de PLD vers le **Service UPS Electronic Manifest** ou le **Service UPS Host Manifest** qu'à condition (1) que Vous ayez préalablement validé l'ensemble des PLD à l'aide de la technologie **UPS Rating API** et d'une fonction de validation d'adresse permettant de vérifier l'exactitude de la ville, de l'État et du code postal (le cas échéant) du destinataire, (2) que Vous ayez reçu une attestation écrite d'UPS mentionnant que l'Application et toute Interface utilisée avec celle-ci ont été examinées et approuvées par UPS, ou (3) que Vous ayez obtenu un accès au **Service UPS Electronic Manifest** ou au **Service UPS Host Manifest** par l'intermédiaire d'une Solution de Tierce Partie. Une telle attestation sera privée d'effet lorsque l'Application ou l'Interface auront été modifiées d'une quelconque manière ou utilisées avec un logiciel qui affecte son fonctionnement.

(b) *Échange d'Informations.* Vous reconnaissez qu'UPS peut accéder à distance et pour une durée limitée à l'Application ou à la Solution de Tierce Partie dans le seul but de fournir des mises à jour et des modifications relatives aux services d'UPS, aux tarifs d'UPS, aux codes d'acheminement d'UPS et/ou aux Matériels d'UPS contenus dans l'Application ou la Solution de Tierce Partie.

(c) *Téléchargement des PLD.* Vous devez transmettre à UPS les PLD relatifs aux Envois Sortants accompagnés d'un manifeste établi à l'aide du **Service UPS Electronic Manifest** ou du **Service UPS Host Manifest** avant l'enlèvement desdits envois par un chauffeur UPS.

3.6 UPS® Account Validation API. Vous assurez et garantisiez que Vous ne tenterez de valider les numéros de Comptes utilisant **UPS Account Validation API** que lorsque Vous obtiendrez l'autorisation du détenteur autorisé de ces Comptes UPS. Vous devez, à Vos seuls frais, indemniser et tenir hors de cause les Indemnités UPS en cas de Préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec Votre violation du présent Article 3.6.

3.7 UPS My Choice® Enrollment API et UPS My Choice® Eligibility API.

(a) *Restrictions.* Vous transférerez uniquement à UPS les informations de pré-inscription au service UPS My Choice® à l'aide de l'application **UPS My Choice® Enrollment API** et de **UPS My Choice® Eligibility API** lorsque les informations ont été saisies directement par la Personne devant être pré-inscrite (un « Inscrit My Choice »), ou pré-remplies par l'Application et, dans chaque cas, confirmées par l'Inscrit My Choice. Afin de dissiper tout doute, Vous n'êtes pas autorisé à transférer à UPS des informations pour la pré-inscription au service UPS My Choice® lorsque les informations ont été collectées par l'intermédiaire d'un centre d'appel. Vous pouvez uniquement utiliser des Informations fournies par UPS par le biais **UPS My Choice® Enrollment API** et **UPS My Choice® Eligibility API** (« Informations My Choice Enrollment ») dans le cadre de l'inscription de l'Inscrit My Choice au service UPS My Choice® associé avec cet Inscrit My Choice, de la manière explicitement autorisée dans les présentes.

(b) *Stockage des Informations renvoyées.* Sauf dans le cadre de l'objectif limité de conformité avec les procédures de conservation et de soumission décrites ci-dessous, Vous n'avez pas le droit de stocker toutes Informations My Choice Enrollment autres que les copies éphémères nécessaires à l'échange d'Informations avec les Systèmes UPS et les Inscrits My Choice par l'intermédiaire de l'Application dans le cadre d'une demande spécifique d'interaction par un Inscrit My Choice avec l'Application. Toutes les copies éphémères doivent être détruites de manière irrévocable à la fin de l'échange d'informations demandé par un Inscrit My Choice pour qui la copie a été créée.

(c) *Directives de consentement et de développement des Inscrits My Choice.*

(i) *Présentation.* Vous devrez présenter aux Inscrits My Choice un moyen leur permettant de demander explicitement leur inscription au service UPS My Choice® par le biais de l'Application (un « Avis de Consentement My Choice Enrollment »). L'interface de l'Application doit inclure une case à cocher dans le cadre de l'Avis de Consentement My Choice Enrollment. L'Avis de Consentement My Choice Enrollment pourra être accompagné par des Marques sous Licence d'Inscription My Choice, pour autant que ces Marques sous Licence My Choice Enrollment soient clairement affichées, conformément aux dispositions du présent Contrat. Un Avis de Consentement My Choice Enrollment devra être substantiellement similaire à ce qui suit : « Oui ! Je souhaite me pré-inscrire au service UPS My Choice® afin de recevoir des notifications de livraison de colis par e-mail. Je comprends qu'UPS pourra utiliser les données collectées par [Vous] pour me pré-inscrire au service UPS My Choice® et enverra un e-mail à l'adresse que j'ai fournie avec des informations complémentaires, notamment afin de savoir comment je peux m'inscrire complètement pour recevoir des fonctionnalités supplémentaires. Si vous avez des questions, veuillez vous reporter à la Déclaration de Confidentialité UPS sur www.ups.com. » L'Avis de Consentement My Choice Enrollment devra être précédé d'une case à cocher qui n'est pas pré-cochée.

(ii) *Vérification.* Préalablement à l'utilisation commerciale de l'Application, Vous devrez fournir à UPS un lien vers un site de développement et de test où UPS pourra vérifier Votre matrice d'Avis de Consentement My Choice Enrollment dans l'Application afin qu'UPS puisse la contrôler et la valider, le cas échéant. UPS se réserve le droit de rejeter tout Avis de Consentement My Choice Enrollment que Vous proposez. Si UPS rejette votre matrice d'Avis de Consentement My Choice Enrollment, les parties travailleront de concert pour concevoir un Avis de Consentement My Choice Enrollment mutuellement acceptable. Vous et UPS conviendrez mutuellement du placement de l'Avis de Consentement My Choice Enrollment dans l'Interface. En outre, Vous devrez fournir à UPS une copie complète de l'interface utilisateur graphique pour chaque écran du processus d'inscription au service UPS My Choice® de l'Application sur demande d'UPS dans un délai de trois (3) jours à compter de cette demande.

(iii) *Registre d'acceptation.* Vous devrez capturer et conserver des données, y compris le nom et le prénom de l'Inscrit My Choice, la date, l'horodatage et la version de conception de l'Interface (ces données d'Inscrit My Choice étant collectivement désignées le « Registre d'Acceptation d'Inscrit My Choice Enrollment ») comme preuve de chaque demande explicite d'Inscrit My Choice d'inscription au service UPS My Choice®, et fournir au format .CSV tous les Registres d'Acceptation My Choice Enrollment à UPS par voie électronique via protocole de transfert de fichiers (« FTP ») sécurisé dans un délai de trois (3) jours à compter de la demande. Après la fourniture des Registres d'Acceptation My Choice Enrollment à UPS conformément au paragraphe précédent, Vous devrez supprimer ces Registres d'Acceptation My Choice Enrollment.

(d) *Dépositaire de registres.* À la demande d'UPS, Vous devrez mettre à disposition un dépositaire de registres qui pourra attester, aux frais d'UPS, de l'acceptation d'un Inscrit My Choice à l'inscription au service UPS My Choice® à l'aide de toutes les informations disponibles.

(e) *Indemnités.* Vous devrez, intégralement à Vos frais, indemniser et dégager de toute responsabilité les Indemnisés UPS contre tout Préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert et découlant de ou en relation avec (i) Votre manquement à fournir des preuves suffisantes de l'acceptation d'un Inscrit My Choice au service UPS My Choice® ou (ii) la fourniture à UPS d'informations incorrectes par le biais d'UPS My Choice® Enrollment API et de UPS My Choice® Eligibility API.

4 Toutes les Technologies UPS accessibles sur le Web. Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les technologies UPS consultées sur les sites Web d'UPS.

4.1 *Fonctionnalités mises à disposition.* Vous pouvez accéder aux Technologies UPS accessibles sur le Web d'un pays ou d'un territoire qui ne se trouve pas dans le Territoire restreint. Toutefois, Vous reconnaissez et acceptez que les Technologies UPS accessibles sur le Web ne produisent pas un résultat escompté pour chaque pays ou territoire du Territoire Autorisé.

4.2 *Services en ligne d'authentification unique et tiers.* UPS dispose d'une fonction d'authentification unique pour UPS.com. Si Vous choisissez d'utiliser Vos identifiants pour une des plateformes sociales disponibles identifiées sur la page de connexion d'UPS.com (chacune, une « Plateforme »), UPS recevra de la Plateforme Vos informations de base telles que votre nom, votre adresse e-mail, et toute autre information que vous avez permis à la Plateforme de partager avec UPS maintenant ou à l'avenir. Lorsque Vous vous engagez avec les Plateformes, vous êtes en interaction avec un tiers, et non UPS. UPS ne cautionne pas les Plateformes et n'a aucun contrôle sur celles-ci. Les informations que Vous partagez avec une Plateforme sont soumises à la politique de confidentialité de la Plateforme et à Vos paramètres de confidentialité sur la Plateforme. UPS ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux Plateformes ou de tout autre site tiers ou application tierce (y compris au regard de l'exactitude, de la fiabilité ou de l'exhaustivité des informations fournies par elle ou ses pratiques de confidentialité). Si Vous décidez d'accéder à d'autres sites, y compris une des Plateformes, Vous le faites à vos propres risques. En aucun cas, UPS ne pourra être tenue pour responsable d'une perte ou d'un dommage quelconque résultant de Votre utilisation d'une Plateforme ou de tout autre site tiers ou application tierce. Si le service de la Plateforme devient temporairement ou définitivement indisponible pour une quelconque raison, si Vous choisissez de supprimer votre compte sur la Plateforme, ou si Vous dissociez Vos identifiants pour la Plateforme de votre profil UPS maintenu sur ups.com, Vous ne serez pas en mesure de vous connecter à votre profil UPS maintenu sur ups.com en utilisant les identifiants de la Plateforme. Afin de Vous connecter et de continuer à utiliser Votre profil UPS maintenu sur UPS.com, Vous devez vous connecter en utilisant votre identifiant de profil UPS.

5 Modalités des Technologies UPS accessibles sur le Web. En plus des dispositions de l'Article 3 ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliquent aux Technologies UPS spécifiques accessibles sur le Web sur les sites Web d'UPS.

5.1 *UPS.com™ Shipping.* **UPS.com™ Shipping** donne accès à la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** qui facilite l'expédition de certaines marchandises et matières dangereuses. Votre utilisation de la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** est régie par la Section 10.1 des Droits de l'Utilisateur Final.

5.2 *UPS.com™ Void a Shipment.* Vous convenez que Vous ne pourrez annuler un envoi par l'intermédiaire du service **UPS.com Void a Shipment** qu'à condition (1) que l'envoi ait été enregistré sous le Compte UPS associé à Votre Compte d'Accès au service UPS.com et non pas sous un compte facturé directement à une carte de crédit ; (2) qu'UPS ait reçu des données PLD valides au titre de l'envoi, mais qu'elle n'ait pas encore pris possession de l'envoi lui-même, et (3) que la demande d'annulation de l'envoi ait été faite plus de vingt-quatre (24) heures après la réception desdites données PLD par UPS, lorsque l'envoi est traité au moyen des Technologies **UPS.com Shipping (UPS Internet Shipping)**, **UPS CampusShip technology** ou du **Kit API de développeur UPS**. Vous garantissez également que Vous êtes habilité à annuler tout envoi que Vous remettez à **UPS.com Void a Shipment**.

5.3 *UPS.com™ Order Supplies.* UPS se réserve le droit discrétionnaire d'honorer, en tout ou en partie, ou de ne pas honorer les commandes de fournitures d'expédition passées par l'intermédiaire du service **UPS.com Order Supplies** en fonction, notamment, du volume des expéditions effectuées à l'aide du Compte UPS correspondant auxdites commandes.

5.4 *UPS Paperless™ Invoice/Paperless Document Setup Process.* **UPS Paperless Invoice/Paperless Document Setup Process** Vous permet de charger sur UPS les images de documents relatifs à un Envoi Remis (par ex., une facture) en rapport à la livraison d'un Envoi Remis. **UPS Paperless™**

Invoice/Paperless Document Setup Process utilise la technologie PLD pour les colis qui transitent par UPS et que Vous soumettez de façon électronique via un système compatible de facturation électronique UPS capable de générer les factures nécessaires au cours du processus de livraison. Vous pouvez adhérer au système de facturation électronique d'UPS en remplissant la **UPS Paperless™ Invoice/Paperless Document Setup Process**, accessible sur UPS.com et envoyer une copie avec votre en-tête, une signature autorisée au format électronique, ainsi que vos numéros de compte UPS concernés par cette procédure de facturation électronique. Vous convenez qu'UPS utilisera votre en-tête et votre signature autorisée pour générer des factures commerciales, dans le cadre de la procédure de facturation électronique d'UPS. Vous convenez également que seuls les colis expédiés avec les numéros de compte UPS que vous nous avez fournis dans le cadre de cette **UPS Paperless™ Invoice/Paperless Document Setup Process** seront concernés par cette procédure de facturation électronique d'UPS. Dans le cas où la signature que vous nous avez fournie ne serait plus valable, vous acceptez d'en informer UPS et de ne plus avoir recours au système de facturation électronique d'UPS tant que Vous n'aurez pas fourni à UPS une signature mise à jour, dûment autorisée. En outre, vous convenez que, pour recevoir la **UPS Paperless™ Invoice/Paperless Document Setup Process** pour un colis, Vous devez avoir recours à la technologie PLD d'UPS pour ce colis, via un système compatible à la **UPS Paperless™ Invoice/Paperless Document Setup Process** avant de remettre le colis à UPS. Votre utilisation des services de facturation sans papier et de documents électroniques UPS est régie par les modalités d'un contrat distinct conclu entre Vous et UPSI pour ces services. Vous convenez par ailleurs que tous les envois remis par Vous en utilisant le système de facturation électronique d'UPS seront soumis à la description des services et aux conditions générales prévus dans le Guide des Services et des Taux d'UPS, ainsi qu'aux Conditions Générales de Transport/Service d'UPS, comprenant les Provisions pour le Dédouanement des Colis Internationaux, pour le pays ou territoire d'origine d'un envoi remis, dans le cadre du système de facturation électronique d'UPS.

5.5 Service UPS® Claims on the Web.

(a) *Envoi des Réclamations.* Le **Service UPS Claims on the Web** Vous permet de soumettre une réclamation à UPS pour la perte ou l'endommagement d'un Envoi Remis ainsi qu'une documentation telle que des images des préjudices et des factures et reçus à l'appui de la survenance et de la valeur de ces pertes ou préjudices (« Documentation relative aux Réclamations ») pour Votre Usage Interne. Vous acceptez de ne soumettre de réclamations qu'en utilisant le **Service UPS Claims on the Web** pour Vos Envois Remis. En soumettant une Documentation relative aux réclamations à l'appui d'une réclamation pour perte ou préjudice : (a) Vous octroyez à UPS la permission restreinte de traiter et de stocker ladite Documentation relative aux Réclamations aux fins de traitement de la réclamation et fins associées, et (b) Vous reconnaissez que UPS peut utiliser ou non la Documentation relative aux Réclamations à sa discrétion lors du traitement d'une réclamation.

(b) *Déclarations et garanties.* Vous déclarez et garantisiez que : (1) Votre fourniture de la Documentation relative aux Réclamations et le traitement et le stockage par UPS de celle-ci, ne violent ni ne violeront aucune loi, règle ou réglementation applicable ; (2) la Documentation relative aux Réclamations n'enfreint ni n'enfreindra aucun droit de propriété intellectuelle, à la vie privée ou la confidentialité de tiers ; ni ne contiennent aucun code pouvant endommager, interférer avec tout ordinateur, système, donnée ou bien d'UPS, ou en permettant le suivi ; (3) la Documentation relative aux Réclamations n'est pas diffamatoire, obscène, à caractère harcelant ou injurieux à l'égard de quiconque, dangereux pour les mineurs ou pornographique ; et (4) la Documentation relative aux Réclamations n'est pas fausse, inexacte, trompeuse ou autrement sans rapport avec Votre réclamation spécifique.

(c) *Indemnités.* Vous devez, à Vos seuls frais, indemniser et tenir hors de cause les Indemnisés UPS en cas de tout préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec le traitement et le stockage par UPS de la Documentation relative aux Réclamations.

5.6 UPS® Billing Data, PDF Invoice et UPS Email Invoice. Vous pouvez obtenir les données de facturation à l'aide des Technologies UPS connues sous le nom de **UPS PDF Invoice** et **UPS Email Invoice** (qui sont collectivement nommés la « **Technologie de Facturation UPS** »).

(a) *Livraison.* Les Données de facturation, dans un format électronique choisi par Vous parmi une liste de formats électroniques disponibles (par exemple, .CSV, fichier plat et PDF), sauf dans certains pays et territoires où d'autres formats sont requis par la loi ou déterminés par UPS, seront fournies électroniquement (par exemple, téléchargement de fichiers ou e-mail), soit directement à Vous, soit par l'intermédiaire des Prestataires de services de Données de facturation. Votre demande de recevoir des factures sous format électronique (ou, le cas échéant, Votre paiement d'une facture reçue sous format électronique)

constitue Votre accord pour recevoir des factures sous format électronique, à l'exception des pays et territoires où une autre forme de consentement est requise par la législation en vigueur. Vous pouvez demander à recevoir Vos factures sous format papier.

(b) *Exonération supplémentaire de garanties.* SANS LIMITER LA GÉNÉRALITÉ DE TOUTES AUTRES EXONÉRATIONS DE GARANTIES DANS LE PRÉSENT CONTRAT, UPS NE GARANTIT PAS QUE VOTRE UTILISATION DE LA **TECHNOLOGIE DE FACTURATION UPS** OU DES DONNÉES DE FACTURATION SERONT CONFORMES AUX LOIS, RÈGLEMENTS OU RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR, Y COMPRIS SANS AUCUNE LIMITATION TOUTES LOIS, TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES RÉGLEMENTATIONS EXIGEANT DES FACTURES PAPIER OU LIÉES À LA T.V.A.

(c) *Contrôle de Facture.* Vous reconnaissez et convenez que si Vous recevez d'UPS à la fois des Données de Facturation et des factures imprimées sur papier, ces dernières feront foi, les Données de Facturation ne Vous étant fournies que pour des raisons de commodité.

(d) *Remise des factures.* Une fois qu'UPS Vous aura autorisé à utiliser **UPS Email Invoice**, Vous recevrez automatiquement des factures contenant les Données de facturation. Vous serez informé par courrier électronique chaque fois qu'une facture sera prête pour réception.

5.7 UPS® Billing Center.

(a) *Remise des factures .* Si vous accédez au service **UPS Billing Center** et que Vous l'utilisez, Vous recevrez automatiquement les factures sous format électronique, à moins que Vous ne soyez dans un pays ou territoire où d'autres formats sont requis par la loi ou de la manière déterminée par UPS. Toutes les factures générées par le service **UPS Billing Center** seront mises à Votre disposition sous format électronique sur le site Internet du service **UPS Billing Center**. Vous serez informé par courrier électronique ou autre communication électronique chaque fois qu'une facture aura été mise en ligne. Votre utilisation du service **UPS Billing Center**, ou, le cas échéant, Votre paiement de toute facture reçue sous format électronique, constitue Votre accord de recevoir des factures sous format électronique, à l'exception des pays et territoires où une autre forme de consentement est requise par la législation en vigueur. Vous pouvez demander à recevoir Vos factures sous format papier. Dans ce cas, Votre licence Vous permettant d'accéder au service **UPS Billing Center** et de l'utiliser sera résiliée, à l'exception de certains pays et territoires où d'autres formats sont exigés par la loi ou de la manière déterminée par UPS.

(b) *Paiement des factures.* Vous vous engagez à régler l'ensemble des factures générées par le service **UPS Billing Center** au moyen de l'une des méthodes de paiement approuvées exposées dans le service **UPS Billing Center**, conformément aux conditions figurant dans les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS et dans le présent Contrat. Vous convenez également que si l'utilisation du service **UPS Billing Center** entraîne l'émission d'une facture non conforme aux frais applicables (tels qu'ils sont définis dans les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS, applicables), UPS Vous facturera tout montant supplémentaire applicable à la transaction concernée, à charge pour Vous d'acquitter ledit montant sous sept (7) jours à compter de sa date de facturation. Les remboursements dont Vous ferez la demande au titre d'un envoi devront être effectués conformément aux Conditions Générales de Transport/Service d'UPS. Tous les ajustements appliqués aux factures générées par le Client seront réexaminés par UPS. L'application d'un ajustement ou d'un crédit au compte du Client en réponse à l'ajustement d'une facture générée par ce dernier n'emportera pas acceptation sans réserve par UPS de l'ajustement demandé ou du motif invoqué. Le Client ne pourra bénéficier d'aucun ajustement, crédit ou remboursement résultant, selon UPS, d'une mauvaise utilisation du service **UPS Billing Center**.

(c) *Documents promotionnels.* UPS aura le droit de Vous citer en tant que client dans les documents promotionnels qu'elle distribuera aux tiers et qui comporteront la liste des Personnes faisant usage du service **UPS Billing Center**. Sauf disposition contraire du présent Contrat, toute autre utilisation par UPS de Vos marques commerciales, marques de services, noms ou logos nécessitera Votre consentement préalable et écrit.

(d) *Exonération supplémentaire de garanties.* SANS LIMITER LA GÉNÉRALITÉ DE TOUTES AUTRES EXONÉRATIONS DE GARANTIES DANS LE PRÉSENT CONTRAT, UPS NE GARANTIT PAS QUE VOTRE UTILISATION DE **UPS BILLING CENTER** OU DES DONNÉES DE FACTURATION E DES FACTURES GÉNÉRÉES PAR **UPS BILLING CENTER** SERONT CONFORMES AUX LOIS, RÈGLEMENTS OU RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR, Y COMPRIS SANS AUCUNE

LIMITATION TOUTES LOIS, TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES RÉGLEMENTATIONS EXIGEANT DES FACTURES PAPIER OU LIÉES À LA T.V.A.

5.8 Technologie UPS CampusShip™.

(a) *Carnet d'Adresses de la Société.* Vous pourrez être autorisé à créer, utiliser ou modifier un carnet d'adresses à l'échelle du groupe (le « Carnet d'Adresses de la Société ») dont les données constitutives (les « Données CAS »). Les Données CAS seront conservées sur les systèmes UPS et pourront être consultées et utilisées par l'intermédiaire de la **technologie UPS CampusShip**. UPS s'engage à protéger les Données CAS au moyen de mesures de sécurité raisonnables d'un point de vue commercial de manière à éviter toute modification ou perte de ces dernières et à empêcher que des parties, autres que le Client lui-même, ne puissent y accéder sans autorisation. En cas de révocation du droit d'accès à la **technologie UPS CampusShip** accordé au Client, l'ensemble des Données CAS sera effacé des Systèmes UPS. Seules les Données CAS qui seront ultérieurement utilisées pour les besoins de l'établissement des manifestes des Envois Remis à UPS à l'aide de la **technologie UPS CampusShip** constitueront des informations personnelles au sens de la Section 12.10 des Conditions Générales. Vous serez entièrement responsable des actions de Vos Administrateurs et autres utilisateurs visant à la création, à l'ajout, à la visualisation, à la divulgation, à l'utilisation et à la modification des Données CAS, ainsi qu'au transfert de ces dernières vers l'ensemble des pays dans lesquels le Client pourra utiliser le Carnet d'Adresses de la Société (le « Traitement »), et de l'ensemble des réclamations fondées sur les lois relatives à la protection des données et de la vie privée de tout pays et découlant de tels transferts.

(b) *Utilisation par les Fournisseurs.* UPS pourra autoriser le Client à permettre à certains de ses fournisseurs de participer à la **technologie UPS CampusShip** par l'intermédiaire des Utilisateurs Fournisseurs. Le Client convient qu'il sera responsable de toute utilisation de la **technologie UPS CampusShip** par les Fournisseurs Utilisateurs, comme si ceux-ci étaient ses employés. UPS pourra, de manière discrétionnaire et sans en prévenir le Client, désactiver ou fermer sur-le-champ tout Compte d'Accès au système UPS CampusShip créé par le Client au profit d'un Utilisateur Fournisseur. De plus, les droits d'accès conférés à tout Utilisateur Fournisseur seront automatiquement révoqués lors de l'expiration ou de la révocation des droits d'utilisation de la **technologie UPS CampusShip** accordés au Client. UPS gèrera la création et la maintenance des Comptes d'Accès au système UPS CampusShip attribués aux Utilisateurs Fournisseurs selon les instructions du Client, conformément aux dispositions du présent Contrat. Nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat, UPS ne pourra pas engager sa responsabilité envers le Client au titre de sa gestion des Comptes d'Accès des Utilisateurs Fournisseurs. LE CLIENT DEVRA, À SES FRAIS EXCLUSIFS, GARANTIR ET DÉGAGER LES INDEMNISÉS UPS DE TOUTE RESPONSABILITÉ ET, AU GRÉ D'UPS, LES DÉFENDRE ÉGALEMENT, AU TITRE DES RÉCLAMATIONS (FORMULÉES, NOTAMMENT, PAR TOUT FOURNISSEUR OU UTILISATEUR FOURNISSEUR), DE TOUT PRÉJUDICE QUI DÉCOULERAIT DE L'UTILISATION DE LA **TECHNOLOGIE UPS CAMPUSSHIP, UPS SCHEDULED IMPORT TOOL** OU DES INFORMATIONS PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ QUI Y ACCÉDERA EN UTILISANT UN COMPTE D'ACCÈS AU SYSTÈME UPS CAMPUSSHIP CRÉÉ PAR LE CLIENT AU PROFIT D'UN UTILISATEUR FOURNISSEUR.

(c) *Comptes d'Accès Géographiques.* Sous réserve d'y avoir été séparément autorisé par UPS, le Client pourra créer des Comptes d'Accès Géographiques et permettre à ses employés d'accéder à la **technologie UPS CampusShip** par leur intermédiaire au lieu et place des Comptes d'Accès associés à chacun de ses employés. Lorsque UPS aura autorisé le Client à créer des Comptes d'Accès Géographiques, les employés du Client pourront accéder à la **technologie UPS CampusShip** par l'intermédiaire d'un tel compte et utiliser ledit système aux seules fins du traitement et du suivi des Envois Remis à UPS avec un manifeste établi à l'aide de ladite **technologie UPS CampusShip** à partir de toute Adresse correspondant à un Compte d'Accès Géographique, ainsi que de la visualisation et de l'impression des informations relatives à l'historique desdits Envois Remis à UPS. UPS gèrera la création et la maintenance des Comptes d'Accès Géographiques selon les instructions du Client, conformément aux dispositions du présent Contrat. Nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat, UPS ne pourra pas engager sa responsabilité envers le Client au titre de sa gestion des Comptes d'Accès Géographiques. UPS pourra, de manière discrétionnaire, désactiver ou fermer sur-le-champ tout Compte d'Accès Géographiques par notification adressée au Client.

5.9 Outil UPS.com™ Alert Customization. L'**Outil UPS.com Alert Customization** donne accès à la **Fonctionnalité UPS Customized Alerts** qui facilite la personnalisation de l'e-mail de statut d'expédition, tel que les messages QVN et les e-mails du Service personnel et commercial UPS My Choice®. Vous reconnaissez que, lorsqu'un Prestataire de service expédie des commandes en Votre nom, il peut arriver que les Alertes Personnalisées ne soient pas disponibles si le Prestataire de Service manque à expédier au titre du Compte UPS

approprié. UPS appliquera la même configuration de Contenu Personnalisé à chaque Alerte Personnalisée que Vous souhaitez voir envoyée. Vous pouvez régulièrement réviser Votre Contenu Personnalisé en soumettant à UPS le Contenu Personnalisé nouveau ou révisé à l'aide de l'**Outil UPS.com Alert Customization**. Vous ne pouvez pas solliciter une date de début souhaité pour un Contenu Personnalisé nouveau ou révisé moins de trois (3) semaines après la date à laquelle Vous fournissez à UPS ledit Contenu Personnalisé.

5.10 UPS Freight™ Images. Vous acceptez que toutes les images générées à l'aide du service UPS Freight Images, quels que soient leur forme ou leur format, soient considérées comme des Informations.

5.11 UPS Freight™ Notify. Vous vous engagez à n'utiliser **UPS Freight Notify** que pour communiquer des informations relatives à un Envoi Remis à UPS aux seules Personnes concernées par ce dernier. Si un destinataire Vous indique qu'il ne souhaite plus recevoir de courriers électroniques relatifs à des Envois Remis, Vous devez immédiatement cesser de lui adresser des messages à l'aide de la technologie **UPS Freight Notify**. UPS ne peut en aucun cas être tenue responsable des éventuels problèmes ou retards dans la transmission ou la réception de quelque message électronique que ce soit. Vous assumez l'entière responsabilité du contenu de tout texte que Vous transmettez dans le cadre d'un message **UPS Freight Notify** et ne devez rien y inclure qui soit constitutif de harcèlement ou qui revête un caractère diffamatoire ou injurieux à l'égard de quiconque. Vous garantissez que Vous n'utiliserez la technologie **UPS Freight Notify** que pour demander à UPS d'envoyer un message **UPS Freight Notify** (a) à Vous, (b) (1) à une adresse de courrier électronique sous le contrôle d'une Personne concernée par l'envoi faisant l'objet d'un tel message **UPS Freight Notify**, et (2) aux seules fins de fournir des informations sur la position d'un envoi confié au système d'expédition d'UPS. Vous garantissez également qu'avant de demander à UPS d'envoyer un message **UPS Freight Notify** à une Personne concernée par un envoi, Vous vous assurerez que celle-ci aura donné son consentement informé et spécifique pour recevoir un tel message **UPS Freight Notify** et que toute adresse e-mail livrée à UPS est exacte et contrôlée par ladite Personne. Vous devez, à Vos seuls frais et dépenses, indemniser et tenir hors de cause les Indemnisés UPS en cas de tout préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec toute violation des garanties de la présente section.

5.12 UPS Freight™ Reporting. Vous acceptez que tous les rapports générés à l'aide du service **UPS Freight Reporting**, quels que soient leur forme et leur format, soient considérés comme des Informations.

6 Tous les Logiciels UPS. Les conditions suivantes s'appliquent à Votre utilisation de toutes les Technologies UPS qui sont des Logiciels qu'UPS Vous distribue.

6.1 Utilisation limitée. Vous pouvez installer et utiliser le Logiciel pour Votre Usage Interne sous format de code objet, uniquement sur les ordinateurs que Vous possédez, louez ou contrôlez dans le Territoire applicable à ce Logiciel.

6.2 Résiliation. Lors de l'expiration du présent Contrat ou de la révocation de la licence d'utilisation de tout Logiciel, pour quelque raison que ce soit, Vous devrez immédiatement effacer de Vos matériels, systèmes et autres mémoires informatiques toute copie dudit Logiciel.

6.3 Exclusion de garantie au titre des virus. UPS exclut toute garantie, expresse ou implicite, selon laquelle les Logiciels seront exempts de tout virus informatique.

6.4 Produits Microsoft®. Certains Logiciels UPS sont fournis avec une version de Microsoft® SQL Server dans le package d'installation de logiciel. Si Vous choisissez d'installer et d'utiliser ledit Logiciel UPS, Vous reconnaissez et convenez que Votre utilisation d'une copie distribuée de Microsoft® SQL Server est régie par les termes du contrat de licence logiciel Microsoft disponibles à l'adresse <https://www.microsoft.com/en-us/download/details.aspx?id=29693>.

6.5 Responsabilité. VOUS ÊTES LE SEUL ET L'UNIQUE RESPONSABLE DE L'UTILISATION OU DE L'ENDOMMAGEMENT DU LOGICIEL QUI VOUS EST DISTRIBUÉ PAR UPS ET DE TOUTES LES DONNÉES CONNEXES (P. EX., LES RESSOURCES DE BASES DE DONNÉES) AUXQUELLES TOUTE PERSONNE, AUTORISÉE OU NON PAR VOUS, A ACCÈS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT.

7 Conditions d'utilisation du Logiciel UPS individuel. Outre les conditions de l'article 6 ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent au Logiciel UPS concerné.

7.1 Le logiciel UPS WorldShip®.

(a) *Produits dangereux et Capacités de la Base de connaissances internationale.* Le **logiciel UPS WorldShip** donne accès (1) à la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** qui facilite l'expédition de certaines marchandises et matières dangereuses et (2) aux **Capacités de la Base de connaissances internationales**, donnant accès à des informations qui peuvent être utilisées pour faciliter les envois transfrontaliers. Votre utilisation de la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** est régie par la Section 10.1 des Droits de l'Utilisateur Final, et Votre utilisation des **Capacités de la Base de connaissances internationale** par le biais du **Logiciel UPS WorldShip** est régie par la Section 3.6 des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général.

(b) *Mise en service.* Le **logiciel UPS WorldShip** doit être mis en service à l'aide de Votre Compte UPS ou d'un compte UPS attribué à un tiers Vous ayant autorisé à utiliser ledit compte UPS pour les besoins des Trade Direct Cross Border, Ocean and Air Services commandés par ledit tiers (l'expression « Compte UPS Trade Direct » faisant collectivement référence au Compte UPS et au Compte UPS Tiers).

(c) *Lieu d'utilisation.* Le **logiciel UPS WorldShip** ne peut être utilisé que pour les seuls besoins des Envois Remis à UPS (1) dont l'origine déclarée correspond au site d'installation du **logiciel UPS WorldShip** ou à l'adresse d'un Compte UPS Trade Direct ou (2) lorsque Vous avez conclu un Contrat Cadre de Prestation de Services avec UPS Supply Chain Solutions, Inc. afin de bénéficier des Trade Direct Cross Border, Ocean ou Air Services et que lesdits colis font partie d'un envoi groupé conformément aux Trade Direct Cross Border, Ocean and Air Services que Vous avez commandés, dans le seul but de faciliter l'utilisation des services proposés par UPSI et, notamment, le traitement et le suivi desdits colis.

(d) *Bases de données UPS.* Les Bases de Données UPS sont distribuées avec le **logiciel UPS WorldShip**. Vous ne pouvez utiliser les Bases de Données UPS qu'aux fins de préparer les étiquettes d'expédition à l'aide du **logiciel UPS WorldShip** avec lesquelles chaque Base de Données UPS est distribuée à l'exclusion de tout autre usage. Vous ne pouvez accéder aux Bases de Données UPS ou les modifier qu'à l'aide du **logiciel UPS WorldShip** par l'intermédiaire de ses fonctions (1) d'importation de données et (2) de mappage et d'intégration de bases de données externes du **logiciel UPS WorldShip**. Par souci de clarté, mais sans connotation limitative, Vous ne pourrez exporter aucune donnée provenant des bases de données UPS, que ce soit par (i) la fonctionnalité d'exportation des données intégrée au **logiciel UPS WorldShip** ; par (ii) l'extraction à partir de l'interface du **logiciel UPS WorldShip** (par exemple, récupération de données d'écran) ; ou (iii) par tout autre moyen, ni utiliser ces données afin de comparer les tarifs d'expédition ou les délais de livraison d'un tiers non-membre d'UPSI.

(e) *Adresse de destination.* L'adresse de destination figurant sur chaque étiquette générée à l'aide du **logiciel UPS WorldShip** doit être validée au moyen de sa fonction de validation d'adresse du **logiciel UPS WorldShip**.

(f) *Téléchargement des PLD.* Le **logiciel UPS WorldShip** comprend une fonction permettant de télécharger des PLD vers UPS. Cette fonctionnalité ne peut être utilisée que pour télécharger vers UPS des PLD se rapportant à des Envois Remis identifiés au paragraphe (c) ci-dessus à UPS avec un manifeste établi à l'aide des fonctionnalités d'importation codée, d'importation par lots, d'importation automatique XML, d'expédition automatique ou de saisie directe de l'**UPS WorldShip**.

(g) *Version actuelle.* Vous reconnaissez et convenez que le fait de ne pas utiliser la version la plus récente du **logiciel UPS WorldShip** et des Bases de Données UPS pourra, le cas échéant, entraîner l'application des frais de traitement manuel prévus par les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS en vigueur au moment de l'expédition.

(h) *Diffusion de messages par l'intermédiaire du logiciel UPS WorldShip.* Le **logiciel UPS WorldShip** comprend une fonction permettant à UPS de Vous adresser des messages. Nonobstant les autres choix que Vous avez pu faire concernant la réception de messages diffusés par UPS, Vous convenez qu'en contrepartie de la licence qui Vous est accordée par les présentes aux fins d'utilisation du **logiciel UPS WorldShip**, UPS pourra Vous adresser par son intermédiaire des messages concernant notamment les fonctionnalités, le fonctionnement ou la commercialisation dudit logiciel ou d'autres Technologies UPS et Services UPS.

(i) *Reporting de l'Application.* Le **logiciel UPS WorldShip** contient une fonctionnalité permettant à UPS d'évaluer Votre utilisation de ses caractéristiques et d'informer UPS de cette utilisation de manière électronique. Dans le **logiciel UPS WorldShip**, cette fonctionnalité est dénommée « Statistiques d'Utilisation », ou « Rapports d'erreur » (collectivement « Reporting de l'Application »). La fonctionnalité de Reporting de l'Application recueille les données de configuration de Votre système et tient un journal de Vos activités lors de l'utilisation du logiciel **UPS WorldShip**, y compris ce qui suit : (1) les processus du logiciel **UPS WorldShip** utilisés pour ajouter, valider ou classer une adresse de « livraison » ; (2) la fréquence d'accès à la fonction « Aide » du logiciel **UPS WorldShip** ; et (3) la fréquence de traitement des colis par le biais du logiciel **UPS WorldShip** au moyen de caractéristiques prédéfinies. UPSI utilise ces Statistiques d'Utilisation, par exemple, pour évaluer la popularité et affiner la fonctionnalité du logiciel **UPS WorldShip** et pour améliorer les services qu'UPSI met à Votre disposition. Les Rapports d'erreur sont utilisés pour mener des analyses de dépannage. Si Vous ne souhaitez pas participer à la fonctionnalité de Statistiques d'Utilisation pour le logiciel **UPS WorldShip**, concernant chaque version installée du logiciel **UPS WorldShip**, vous devez envoyer un courrier électronique à UPS à l'adresse worldshipreqst@ups.com (ou contacter le représentant de votre compte), et UPS désactivera cette fonction à distance pour ladite version installée du logiciel **UPS WorldShip**.

(j) *Étiquettes d'expédition personnalisées.* Le **logiciel UPS WorldShip** Vous permet d'imprimer des étiquettes d'expédition. Une étiquette personnalisée comporte, sur une surface de 4 po x 2 po d'une étiquette d'expédition de 4 po x 8 po, des informations ou le logo du Client que Vous fournissez (« Contenu d'étiquette personnalisée »). UPS peut VOUS inviter à arrêter d'utiliser tout Contenu d'étiquette personnalisée à sa convenance. Vous déclarez et garanzissez qu'aucun Contenu d'étiquette personnalisée ou toute partie de celui-ci : (a) ne viole un droit de respect de la vie privée ou de représentation publique quelconque ; (b) ne viole une loi ou réglementation applicable ; (c) n'est diffamatoire, obscène, dangereux pour les mineurs ou pornographique ; (d) n'est faux, inexact ou trompeur ou (e) n'influence négativement la réputation des Parties UPS. Vous devrez, à Vos seuls frais, indemniser et tenir à couvert les Indemnisés UPS en cas de tout préjudice pouvant être subi ou encouru par ceux-ci en rapport avec Votre utilisation du Contenu d'étiquette personnalisée, y compris toute réclamation liée à une violation de tout droit de la propriété intellectuelle, notamment, sans s'y limiter, les droits d'auteur, les droits afférents aux brevets, aux secrets commerciaux, aux marques de commerce, à la publicité, à la protection de la vie privée et autres droits exclusifs.

(k) *Mises à jour automatiques.* UPS enverra automatiquement les Mises à jour du **logiciel UPS WorldShip** et des bases de données UPS connexes (« Mises à jour WorldShip ») aux ordinateurs sur lesquels vous avez installé le **logiciel UPS WorldShip**. UPS appliquera automatiquement ces Mises à jour WorldShip si Vous commandez le **logiciel UPS WorldShip** aux États-Unis. Vous recevrez une notification à travers le **logiciel UPS WorldShip** vous indiquant qu'une Mise à jour WorldShip est sur le point d'être installée. Si Vous refusez une Mise à jour WorldShip, Vous devez désinstaller et cesser d'utiliser le **logiciel UPS WorldShip** et ses Bases de données UPS connexes, et Votre licence d'utilisation du **logiciel UPS WorldShip** et de ses Bases de données UPS connexes prendra fin à la date prévue de ladite Mise à jour WorldShip.

(l) *Logiciel Open Source.* Le **logiciel UPS WorldShip** est fourni avec des composants logiciels distribués en vertu de licences open source. Toute utilisation de ces composants logiciels sera régie par, et soumise aux termes et conditions de sa licence open source applicable et non par le présent Contrat. Le tableau ci-dessous dresse la liste desdits composants logiciels et fournit un lien vers la licence open source applicable, ainsi qu'un lien vers la plateforme à partir de laquelle chaque composant logiciel peut être téléchargé.

Composant logiciel	Licence Open Source	Emplacement du composant logiciel
Chromedriver	Licence Apache 2.0 http://apache.org/licenses/LICENSE-2.0	https://sites.google.com/a/chromium.org/chromedriver/downloads
Geckodriver	Mozilla Public License 2.0 https://www.mozilla.org/en-US/MPL/2.0/	https://github.com/mozilla/geckodriver

EdgeDriver	Licence Apache 2.0 http://apache.org/licenses/LICENSE-2.0	https://www.selenium.dev/downloads/
IEDriver	Licence Apache 2.0 http://apache.org/licenses/LICENSE-2.0	https://developer.microsoft.com/en-us/microsoft-edge/tools/webdriver/

7.2 Logiciel UPS® UPSlink. Vous ne pouvez avoir accès au **logiciel UPS UPSlink** que dans le cadre d'une UPS Ready Solution. Vous convenez que Vous ne pouvez télécharger de PLD vers UPS par l'intermédiaire d'**UPS UPSlink** qu'à condition que Vous ayez préalablement validé l'ensemble des PLD à l'aide d'une fonction de validation d'adresse permettant de vérifier l'exactitude de la ville, de l'État et du code postal (le cas échéant). Vous reconnaissez qu'UPS peut accéder à distance et pour une durée limitée au **logiciel UPS UPSlink** dans le seul but de fournir des mises à jour et des modifications relatives aux services d'UPS, aux tarifs d'UPS, aux codes d'acheminement d'UPS et/ou aux Matériels d'UPS contenus dans l'UPS Ready Solution. Vous devez transmettre à UPS les PLD relatifs aux Envois Sortants accompagnés d'un manifeste établi à l'aide du **logiciel UPS UPSlink** avant l'enlèvement desdits envois par les chauffeurs UPS.

7.3 UPS® Locator Plug-In pour Emplacements de UPS Access Point.

(a) *Modification aux Informations.* Vous pouvez modifier la palette de couleurs des informations non cartographiques et ajouter Votre marque sans pour autant remplacer, altérer ni modifier toute marque UPS ou impliquer qu'UPS soutient Vos marchandises et services.

(b) *Limitation d'utilisation.* Vous convenez que Vous pouvez utiliser le **UPS Locator Plug-In pour les Emplacements des UPS Access Point** uniquement en faveur ou en réponse à une demande générée par un client pour des informations manifestes pour les Envois Remis. Vous devez supprimer toutes les informations sur la localisation renvoyées par le **UPS Locator Plug-In pour les Emplacements des UPS Access Point** après la fin de chaque session de communication à distance avec Votre client.

(c) *Aucun droit de marque commerciale.* Nonobstant toute disposition contraire figurant aux présentes, ce Contrat ne Vous autorise pas à utiliser toute marque commerciale, mot, nom, symbole ou appareil, ou toute combinaison de ces éléments possédés ou fournis sous licence par UPS relativement à ladite Application Point d'accès UPS. Dans la mesure où Vous cherchez à utiliser les marques commerciales du Point d'accès UPS en lien avec ladite Application de Point d'accès UPS, Vous devez compléter le formulaire de demande de marque de Point d'accès UPS sur UPS Brand Central sur <<https://www.brand.ups.com>> et obtenir une licence de marque commerciale de la part d'UPS, accordée à l'entière discrétion d'UPS.

7.4 UPS : International Shipping Plug-in pour les plateformes de commerce électronique. **UPS : International Shipping Plug-in** est un plug-in, un add-on, une extension ou un module qui peut être utilisé avec de nombreuses plateformes de commerce électronique populaires et qui fournit des informations sur les expéditions internationales effectuées par UPSI. Dans certains cas, **UPS : International Shipping Plug-in** peut être distribué sous réserve d'une licence extérieure au présent Contrat. Nonobstant la licence régissant votre utilisation de **UPS : International Shipping Plug-in**, tous les droits afférents aux Informations émanant de **UPS : International Shipping Plug-in** sont accordés par le présent Contrat. En sus des droits qui vous sont accordés à l'Article 6.1 des Droits de l'Utilisateur Final, si le fournisseur de la plateforme de commerce électronique associée à **UPS : International Shipping Plug-in** héberge la plateforme de commerce électronique pour votre compte, Vous êtes autorisé(e) à demander au fournisseur d'installer **UPS : International Shipping Plug-in** avec votre instance de la plateforme de commerce électronique et à utiliser **UPS : International Shipping Plug-in** pour vos besoins exclusifs.

8 UPS Bulk Data Services. Les conditions suivantes s'appliquent aux UPS Bulk Data Services spécifiques.

8.1 Services UPS Data Exchange.

(a) *Autorisation*. UPS est habilitée à échanger entre Vous-même et UPS, à sa seule convenance, certaines données (y compris les Informations et d'autres informations) (« Échange de Données ») en utilisant, notamment, une ou plusieurs des méthodes de transfert suivantes (chacune désignée sous le nom de « Méthode de transfert ») : (i) la livraison sur des supports physiques (par exemple, DVD) ; (ii) un protocole réseau standard connu sous le nom de protocole de transfert de fichiers (« FTP »), ou (iii) une méthode d'échange de flux de données entre ordinateurs communément appelée « Electronic Data Interchange » (« EDI »). Chaque Échange de Données devra être conforme au bon de commande d'échange de données (« Bon de Commande d'Échange de Données ») qui aura été établi par UPS pour Vous, précisant les caractéristiques techniques de l'Échange de Données, par exemple : la Méthode de transfert, le Format des fichiers, le lieu de livraison et le pays ou territoire dans lequel Vous pourrez utiliser l'Échange de Données. Aucune entente préalable conclue entre Vous et UPS en vertu de laquelle il vous est délivré le service d'échange de données ne sera remplacée par les dispositions de la présente Section 8.1. UPS et Vous devez convenir d'un commun accord de la liste des Comptes UPS pour lesquels les parties doivent échanger des Informations par le biais de chaque Méthode de transfert. Lesdits Comptes UPS sont susceptibles d'être modifiés de temps à autre par accord mutuel entre UPS et Vous.

(b) *Tiers agréés*. Le Bon de Commande d'échange de Données peut préciser les dispositions relatives à la délivrance des Informations directement à Vous-même ou par l'intermédiaire d'un Prestataire, lorsque ce dernier aura été pré-approuvé par écrit par UPS et que Vous aurez conclu un accord avec ce Prestataire en conformité avec la Section 1.2(b) des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général.

(c) *Format et méthode de transfert des fichiers*. Vous convenez qu'UPS n'est pas tenue de prendre en charge toutes versions de Méthode de Transfert ou Format de Fichier autres que celles en vigueur au moment présent.

(d) *Paiement*. Sauf accord contraire dans un contrat écrit distinct signé par Vous et UPS, toutes les factures reçues par Vous ou par un Prestataire, via l'Échange de Données, seront dues et exigibles dans les sept (7) jours suivant la réception. Les retards de paiement seront soumis à des frais de paiement tardif.

(e) *Coûts et frais*. Les frais relatifs au transfert et à la réception des données d'UPS seront à Votre charge. En outre, vous reconnaissez que Vous serez responsable des coûts associés à l'utilisation excessive de procédures de suivi et de repérage ou aux remboursements pour services invalides sollicités par Vous ou par Votre Prestataire dans les cas décrits dans les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS.

(f) *Modifications du format de fichier*. Vous disposerez d'un délai de trente (30) jours, à compter de la réception de la notification d'UPS Vous informant d'une modification du Format des fichiers, pour mettre en œuvre de telle modification.

(g) *Termes spécifiques à l'EDI en tant qu'Échange de Données*.

(i) Coûts et frais. Les frais de transmission correspondant au transfert de données seront à la charge de la partie émettrice et les frais de réception des données seront supportés par la partie réceptrice. Si vous choisissez une ligne directe de connexion de données pour l'Échange de Données qui utilise l'EDI comme Méthode de Transfert, Vous devrez prendre en charge l'ensemble des frais d'installation d'une ligne spécialisée ou de télécommunication engagés par UPS pour se connecter à Vous ou à Votre Prestataire. Tout frais de traitement engagé par UPS du fait du changement d'adresse sera à Votre charge.

(ii) Accusé de réception fonctionnel. Lors de la réception effective d'Informations transmises par mode EDI, la partie réceptrice devra promptement retourner un accusé de réception qui attestera de manière concluante de la bonne réception desdites données, de la livraison de l'ensemble de leurs segments nécessaires et de l'exactitude de leur syntaxe, sans pour autant confirmer le contenu substantif desdites données.

(iii) Avis relatifs aux applications. Si la fonction « avis relatifs aux applications » est activée conformément à un Bon de Commande d'Échange de Données relatif à une transaction EDI, UPS transmettra de tels avis dès réception de toute donnée contenant des éléments de données invalides ou manquants. Lorsqu'un avis relatif aux applications contiendra un message de rejet, Vous devrez promptement transmettre à UPS de nouvelles données exactes sous vingt-quatre (24) heures à compter de la réception dudit avis. Lorsqu'un avis relatif aux applications contiendra un message de mise en garde, Vous devrez procéder à une vérification des systèmes de l'ensemble des appareils, logiciels et services utilisés pour transmettre des données, sous quarante-

huit (48) heures à compter de la réception dudit avis, de manière à ce que les transmissions ultérieures de données fonctionnent correctement. Vous devez Vous abstenir de transmettre à nouveau les données ayant provoqué l'envoi d'avis relatifs aux applications. Les avis relatifs aux applications se bornent à signaler la réception par UPS de données mal transmises, sans confirmer ou contester leur contenu substantif.

(iv) Procédures de substitution. En cas de panne des matériels informatiques, de défaillance des logiciels de communication ou en cas de force majeure (telle que cette expression est définie à la Section 12.7 des Conditions Générales) ayant pour effet d'empêcher la transmission ou la réception par une partie de données électroniques par mode EDI, ladite partie devra prendre les mesures suivantes dès que possible après la découverte d'un tel problème : (i) alerter le coordinateur EDI de l'autre partie aux fins d'identification et de résolution du problème et (ii) communiquer l'ensemble des transactions si possible par télécopie ou par tout autre moyen disponible et raisonnable.

(v) Période d'essai EDI. Dans le cadre du mode de transmission EDI, les parties conviennent qu'au cours d'une certaine période dont la durée sera arrêtée d'un commun accord (la « Période d'Essai EDI »), les données seront transmises et reçues de manière électronique pour les besoins de la réalisation de tests. Au cours de la Période d'Essai EDI, la transmission et la réception électronique de données viendra compléter, sans les remplacer, les échanges de documents sur support papier. Il pourra être mis fins à la Période d'Essai EDI à tout moment par accord des parties. Les données transmises et reçues de manière électronique au cours de la Période d'Essai EDI n'auront aucune valeur et aucun effet entre les parties. La Période d'Essai EDI ne débutera qu'à partir de la signature par les parties d'un Bon de Commande d'échange de Données pour une transaction EDI.

(vi) Étiquetage UPS. Si Vous échangez des informations manifestes pour les Envois Remis via EDI, Vous prenez l'engagement d'appliquer une étiquette UPS approuvée envoi Smart sur chaque Envoi Remis. Vous convenez avec UPS que la définition de l'étiquette Smart figure dans l'édition actuelle du Guide UPS d'étiquetage au moment de la signature de ce Contrat ; elle inclut notamment le MaxiCode UPS (qui comprend l'adresse postale), le code-barre Code postal +4 le cas échéant, le Code d'acheminement UPS en cours, l'icône de Service UPS appropriée, un code-barre 1Z de numéro de suivi UPS, et des adresses valides certifiées CASS.

8.2 UPS® Locator APList File for UPS Access Point Locations.

(a) *Restrictions supplémentaires.* Sur autorisation, à l'entière discrétion d'UPS, UPS pourra Vous fournir une liste de tous les emplacements de Points d'accès UPS qui, au moment de la divulgation, peuvent accepter des colis (« Liste de PA »). Afin d'aider le Client à choisir un Point d'accès UPS pratique, Vous pourrez présenter au Client des parties de la Liste de PA représentant des informations sur ces Points d'accès UPS dans un rayon demandé en réponse à une demande comprenant une adresse et la distance par rapport à ladite adresse fournie par un Client via une Application développée par Vous ou d'autres canaux de services aux clients (par ex., interaction du centre d'appel). Si UPS Vous fournit la Liste de PA, UPS mettra à disposition des Mises à jour de la Liste de PA environ une fois par jour. Vous convenez que Vous pouvez utiliser la Liste de PA uniquement en faveur ou en réponse à une demande générée par un client pour des informations manifestes pour les Envois Remis. Vous ne pouvez pas utiliser la Liste de PA à des fins autres que de répondre à une demande générée par un client. Vous cesserez toute utilisation d'une APList dans un délai d'une (1) heure après la livraison d'une nouvelle Mise à jour d'APList. Dès réception de la nouvelle Mise à jour de Liste de PA, Vous devez rapidement supprimer la Liste de PA remplacée. Vous convenez de ne pas utiliser ou autrement distribuer la Liste de PA, en tout ou partie, si ce n'est tel qu'expressément énoncé dans la présente Section 8.2(a) sans le consentement écrit exprès d'UPS. Vous pouvez accéder au **UPS® Locator APList File for UPS Access Point Locations** d'un pays ou d'un territoire qui ne se trouve pas dans le Territoire restreint. Toutefois, Vous reconnaissez et acceptez que le **UPS® Locator APList File for UPS Access Point Locations** ne produira pas un résultat escompté pour chaque pays ou territoire du Territoire Autorisé.

(b) *Aucun droit de marque commerciale.* Nonobstant toute disposition contraire figurant aux présentes, ce Contrat ne Vous autorise pas à utiliser de marque commerciale, mot, nom, symbole ou appareil, ou toute combinaison de ces éléments possédés ou fournis sous licence par UPS dans toute Application développée par Vous, y compris des portions de la Liste de PA. Dans la mesure où Vous cherchez à utiliser les marques commerciales du Point d'accès UPS en lien avec ladite Application, Vous devez compléter le formulaire de demande de marque de Point d'accès UPS sur UPS Brand Central sur <<https://www.brand.ups.com>> et obtenir une licence de marque commerciale de la part d'UPS, accordée à l'entière discrétion d'UPS.

9 Services à valeur ajoutée UPS. Les conditions suivantes s'appliquent aux Technologies UPS spécifiques identifiées.

9.1 Quantum View Notify™ Service.

(a) *Restrictions.* **Quantum View Notify** (« QVN ») est une Technologie UPS qui Vous permet de demander à UPS d'envoyer un e-mail ou un SMS contenant des informations sur un envoi à une adresse e-mail ou un numéro de téléphone que Vous fournissez. **La technologie QVN** est disponible sur le site UPS.com ou par l'intermédiaire d'autres Technologies QNV UPS adaptées à ce service. Vous vous engagez à n'utiliser la technologie **QVN** que pour communiquer des informations relatives à un Envoi Remis à UPS aux seules Personnes concernées par ce dernier. Si le destinataire d'un Envoi Remis à UPS Vous indique qu'il ne souhaite plus recevoir de courriers électroniques ou de messages sms relatifs à un tel envoi, Vous devez immédiatement cesser de lui adresser des courriers électroniques et des messages à l'aide de la technologie **QVN**. UPS ne peut en aucun cas être tenue responsable des éventuels problèmes ou retards dans la transmission ou la réception de quelque courrier électronique ou message sms que ce soit. Vous êtes exclusivement responsable du contenu de tout texte que Vous transmettez dans le cadre d'un message **QVN** et ne devez rien y inclure qui soit constitutif de harcèlement ou qui revête un caractère diffamatoire ou injurieux à l'égard de quiconque. Vous pouvez accéder à la technologie **QVN** d'un pays ou d'un territoire qui ne se trouve pas dans le Territoire restreint. Toutefois, Vous reconnaissez et acceptez que la technologie **QNV** ne produira pas un résultat escompté pour chaque pays ou territoire du Territoire Autorisé.

(b) *Garantie.* Vous garantissez que Vous n'utiliserez QVN que pour demander à UPS d'envoyer un message QVN (1) à une adresse e-mail ou un numéro de téléphone sous le contrôle d'une Personne concernée par l'envoi faisant l'objet d'un tel message QVN ; (2) aux seules fins de fournir des informations sur la position d'un envoi confié au système d'expédition d'UPS et pour aucune autre raison ; et (3) que ledit message QVN adressé à une Personne n'enfreint aucune loi, règle ou législation en vigueur, notamment sans restriction celles concernant le marketing électronique. Vous garantissez également qu'avant de demander à UPS d'envoyer un message QVN à une Personne concernée par un envoi, Vous vous assurez que celle-ci ait accepté de recevoir un tel message QVN.

9.2 UPS.com™ Marketplace Shipping.

(a) *Restrictions.* Vous êtes autorisé à accéder et à utiliser **UPS.com Marketplace Shipping**, une Technologie UPS qui Vous permet de gérer les expéditions et de suivre les détails des commandes soumises par Vos clients pour Vos marchandises confiées au marché en ligne d'un tiers (p. ex. eBay et Amazon.com), pour Votre Usage interne.

(b) *Représentation des informations d'accès à votre compte.* En fournissant les informations d'accès à Votre compte associées à un marché en ligne tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, les noms d'utilisateurs, mots de passe et autres informations ou contenu de connexion à UPS via **UPS.com Marketplace Shipping**, En fournissant les informations d'accès à Votre compte UPS, Vous déclarez que (i) Vous êtes autorisé à avoir accès au marché en ligne associé à ces informations d'accès au compte fournies et que (ii) Vous êtes autorisé et en droit de soumettre les informations d'accès à Votre compte à UPS et d'autoriser UPS à avoir accès et à utiliser le marché en ligne associé via les informations d'accès à Votre compte en tant qu'agent Vous représentant, sans obligation pour UPS de payer des frais et sans autre limites. Vous reconnaissez que l'utilisation par UPS des informations d'accès à Votre compte se traduira par le transfert de Vos informations du marché en ligne associé à UPS aux États-Unis aux fins d'accès, de stockage et d'utilisation et Vous autorisez expressément un tel transfert à UPS.

(c) *Autorisation d'accéder à Vos comptes.* Vous reconnaissez et acceptez qu'en utilisant **UPS.com Marketplace Shipping**, Vous autorisez expressément : (i) UPS à accéder à Votre compte maintenu par un marché en ligne tiers en Votre nom en tant qu'agent Vous représentant ; et (ii) à divulguer à un tiers les informations d'accès à Votre compte vendeur afin qu'il puisse accéder à Votre compte au nom d'UPS. **UPS.com Marketplace Shipping** accèdera au marché en ligne tiers et soumettra les informations d'accès à Votre compte pour se connecter au marché en ligne tiers et obtenir des informations associées à Votre compte. Aux fins de (A) Votre utilisation d'**UPS.com Marketplace Shipping** pour Votre Usage Interne et (B) Votre autorisation expresse dans la phrase précédente, vous accordez à UPS une procuration limitée et désignez UPS comme Votre mandataire et agent eu égard à l'accès à des marchés en ligne tiers participants, à l'obtention et à l'utilisation de Vos informations avec le plein pouvoir et la pleine autorité de réaliser chaque chose nécessaire en relation avec de telles activités, comme Vous le feriez vous-même. VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ QUE

LORSQU'UPS ACCÈDE ET OBTIENT LES INFORMATIONS DE VOTRE COMPTE DEPUIS UN MARCHÉ EN LIGNE TIERS, UPS AGIT VOUS REPRÉSENTE EN TANT QU'AGENT ET NE REPRÉSENTE PAS LE MARCHÉ EN LIGNE TIERS.

(d) *Votre Utilisation des marchés en ligne tiers.* Vous reconnaissez et acceptez qu'UPS.com Marketplace Shipping Vous fournit un accès à des marchés en ligne tiers, qu'un tel accès est uniquement fourni par commodité et qu'il ne représente pas l'acceptation par UPS du contenu de tout marché en ligne tiers. UPS ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de la correction, de la précision, de la performance ou de la qualité relative à tout contenu, logiciel, service ou application lié un marché en ligne tiers. Vous comprenez et reconnaissez qu'UPS.com Marketplace Shipping n'est pas sponsorisée ou agréée par un marché en ligne tiers accessible via UPS.com Marketplace Shipping. Si Vous choisissez d'accéder à tout marché en ligne tiers à travers UPS.com Marketplace Shipping, Vous le faites à Vos propres risques. UPS n'est pas tenu responsable de la disponibilité de tout site de tiers. En outre, Votre utilisation d'un marché en ligne tiers reste subordonnée aux éventuelles politiques ou conditions générales d'utilisation applicables audit marché en ligne tiers.

9.3 Services UPS TradeAbility™.

(a) *Comment y accéder.* Vous pouvez accéder aux services UPS TradeAbility par l'intermédiaire du site UPS.com ou d'une application compatible avec les UPS TradeAbility API, qu'une telle application ait été développée par Vous-même ou par une autre Personne.

(b) *Restrictions sur les données de transaction TradeAbility.* UPS conservera les données de transaction pour les services UPS TradeAbility pendant une période maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle elles seront mises à Votre disposition pour la première fois. Passé ce délai, Vous n'aurez plus accès auxdites données de transaction pour les services UPS TradeAbility.

(c) *Résiliation.* Votre droit d'accès aux services UPS TradeAbility sera automatiquement révoqué si Vous vous absteniez d'accéder à Votre Compte d'Accès au service UPS.com associé aux services UPS TradeAbility pendant une période de quatorze (14) mois consécutifs. En cas de révocation desdits droits, Vous devrez Vous réinscrire en tant qu'utilisateur des services UPS TradeAbility.

(d) *Fournisseur désigné.* Le Client a nommé UPS Supply Chain Solutions, Inc. (une Société Affiliée à UPS), ainsi que ses successeurs et ayants droit, aux fins de l'exécution et de la fourniture des services UPS TradeAbility.

(e) *Capacités de la Base de connaissances internationale.* Les services UPS TradeAbility donnent accès aux Capacités de la Base de connaissances internationale, qui sont des informations pouvant être utilisées pour faciliter les envois transfrontaliers. Votre utilisation des Capacités de la Base de connaissances internationale par le biais des services UPS TradeAbility est régie par la Section 3.6 des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général.

9.4 Fonctionnalité UPS® Customized Alerts.

(a) *Contenu personnalisé.* Vous êtes autorisé à accéder à la Technologie dénommée Fonctionnalité UPS Customized Alerts pour demander à UPS d'inclure Votre contenu personnalisé (le « Contenu personnalisé ») dans les messages relatifs au statut de l'expédition (p. ex., les e-mails QVN, les e-mails du Service UPS My Choice® et les résultats de suivi affichés sur UPS.com ou sur l'Appli UPS Mobile) (collectivement, les « Alertes Personnalisées »), en lien avec les Envois Remis expédiés sous un ou des numéros de Compte UPS assignés à Vous, sous réserve qu'UPS Vous ait concédé les licences d'utilisation des autres Technologies UPS qui donnent accès à la Fonctionnalité UPS Customized Alerts (p. ex., l'UPS Customized Alert Retail API et l'Outil UPS.com Alert Customization). Vous ne pourrez permettre à aucun tiers d'utiliser la Fonctionnalité UPS Customized Alerts ou d'y accéder par l'intermédiaire de toute Interface ou autre logiciel développés par Vous-même ou par un tiers. Vous accordez par les présentes à UPS une licence exempte de redevances, perpétuelle, non exclusive pour copier, modifier et réaliser des travaux dérivés à partir de Votre Contenu personnalisé, y compris, mais sans s'y limiter, les images, les logos, les marques et présentations commerciales, les marques de service, les concepts et les œuvres de l'esprit contenus dans les présentes aux fins d'envoyer les Alertes de Contenu Personnalisé. UPS, à sa seule discrétion, peut refuser le Contenu Personnalisé, que soit avant ou après avoir utilisé ce Contenu Personnalisé dans les Alertes de Contenu Personnalisé.

(b) *Restrictions.* UPS déterminera, à son entière discrétion, les messages relatifs au statut de l'expédition qui seront inclus dans le Contenu personnalisé. UPS pourra choisir d'inclure tout ou partie de Votre Contenu personnalisé (uniquement Votre logo, par exemple) dans les Alertes Personnalisées.

(c) *Déclaration et Garantie.* Vous déclarez et garanzissez que Vous ne fournirez à UPS aucun Contenu Personnalisé qui : (i) ne fasse pas directement de la publicité ou la promotion des marchandises ou des services du Client ; (II) enfreigne le droit de propriété intellectuelle, de publicité ou de confidentialité d'un tiers ; (iii) transgresse une quelconque loi, règle ou réglementation, ce qui inclut, notamment, celles qui se rapportent aux e-mails relevant du marketing ; (iv) soit diffamatoire, obscène, harcelant, menaçant ou injurieux à l'encontre de quelque personne que ce soit, préjudiciable à l'égard des mineurs ou à caractère pornographique ; (v) contienne une balise, un script ou un code de suivi de l'utilisateur ou de l'utilisation ; (vi) contienne un virus, un cheval de Troie ou d'autres données informatiques susceptibles d'endommager, d'interférer avec ou d'affecter un ordinateur, un système, des données ou des biens d'UPS ; ou (vii) soit faux, inexact ou trompeur. En outre, vous déclarez et garanzissez que (A) le fait qu'UPS envoie des Alertes Personnalisées aux adresses e-mail fournies par Vous ou détenues par UPS et associées à un Envoi Remis, ou le fait de présenter des Alertes Personnalisées à des utilisateurs de UPS.com ou de l'Appli UPS Mobile ne violera pas la loi, les règles ou la réglementation applicables ni aucune autre exigence légale, ce qui inclut, notamment, les textes régissant les e-mails relevant du marketing ; et que (B) Vous avez obtenu l'ensemble des approbations requises du destinataire des éventuelles Alertes Personnalisées décrites au point (A) de la présente disposition de façon à ce que le fait qu'UPS envoie ou présente les Alertes Personnalisées comme décrit au point (A) de la présente disposition ne constitue pas une infraction à la loi, aux règles ou à la réglementation applicables ni à aucune autre exigence légale.

(d) *Indemnités.* Vous devrez, à Vos seuls frais, indemniser et protéger les Indemnités UPS en cas de tout Préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert en relation avec l'accès ou l'utilisation par UPSI du Contenu Personnalisé ou d'une violation par Vous de la présente Section 9.4.

9.5 Services UPS My Choice®.

(a) *Définitions.*

(i) « Entité MC4B » désigne une entité UPSI dans le pays ou le territoire où les Services logistiques de MC que Vous avez commandés par le biais du service **UPS My Choice® for Business** sont exécutés.

(ii) « Conditions MC4B » désigne le contrat de services d'expédition alors en vigueur entre Vous et une Entité MC4B dans le pays ou le territoire applicable aux Services logistiques de MC que Vous avez commandés par le biais du service **UPS My Choice® for Business**.

(iii) « Conditions personnelles MC » désigne les Conditions générales de Transport/Service UPS alors en vigueur applicables aux Services logistiques MC que Vous avez commandés par l'intermédiaire du service **UPS My Choice®**.

(iv) « Entité personnelle MC » désigne l'entité UPSI dans le pays où les Services logistiques MC que Vous avez commandés par l'intermédiaire du service **UPS My Choice®** sont exécutés.

(v) « Services personnels et commerciaux UPS My Choice® » désigne cumulativement le service UPS My Choice® et le service **UPS My Choice® for Business**.

(vi) « Services logistique MC » désigne les services logistiques commandés par l'intermédiaire des Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®**.

(b) *UPS My Choice® for Business.*

(i) **Services.** Le service **UPS My Choice® for Business** est un service grâce auquel Vous pouvez, lorsque vous agissez en tant qu'entreprise, (i) commander des Services logistiques MC (par exemple, l'Option de Changement de Livraison) à fournir par une Entité MC4B et (ii) accéder à certains services administratifs de données fournis par UPS. Tous les Services logistiques MC commandés par l'intermédiaire du service **UPS My Choice® for Business** sont fournis conformément (y) aux Conditions MC4B applicables entre Vous et l'Entité MC4B concernée, y compris les Conditions générales de Transport/Service d'UPS spécifiques au pays ou au territoire s'appliquant aux services UPS pour les expéditions de petits colis disponibles dans ce pays

ou ce territoire , notamment leurs dispositions relatives à l'arbitrage, s'appliquant à toute réclamation consécutive ou relative à la prestation des services par l'entité MC4B, et (z) à la présente section 9.5 du document Droits de l'Utilisateur Final. En cas de conflit entre le Contrat et les Conditions générales de MC4B concernant les Services Logistiques MC que Vous avez commandés par le biais du service **UPS My Choice® for Business** (à l'exception des conditions de la section 9.5 (f) du document Droits de l'Utilisateur Final), les Conditions générales de MC4B prévaudront. Tous les services administratifs de données fournis par **UPS My Choice® for Business** sont fournis conformément aux modalités du présent Contrat et à la description de ces services disponibles sur la page d'accueil **UPS My Choice® for Business** du site UPS.com en vigueur au moment du service.

(ii) **Expéditions à destination des employés et du personnel autorisé.** Par le biais du service **UPS My Choice® for Business**, Vous pouvez accéder aux informations concernant les expéditions personnelles destinées à vos employés et devant être livrées à l'adresse que vous avez enregistrée sur le service **UPS My Choice® for Business** et les expéditions à la même adresse destinées à d'autres membres du personnel autorisé à recevoir des livraisons à votre adresse enregistrée (p. ex., les agents contractuels sur site). Vous vous engagez à obtenir le consentement éclairé de chacun des employés et de tout le personnel autorisé concernant les informations relatives aux livraisons qui leur sont destinées à votre adresse enregistrée et qui vous seront signalées par le biais du service **UPS My Choice® for Business**.

(iii) **Administration.** Vous serez désigné en tant qu'utilisateur ou administrateur d'un compte associé au service **UPS® My Choice for Business**. En tant qu'utilisateur, tout administrateur du même compte associé au service **UPS® My Choice for Business** aura accès aux informations de Votre compte (p. ex., Votre identifiant de connexion et vos coordonnées (notamment Votre nom d'utilisateur sur le site UPS.com, y compris, lorsque Vous refusez d'utiliser un compte personnel UPS.com existant pour le service **UPS® My Choice for Business**), Votre statut d'abonné et la date de renouvellement de l'abonnement) et aux informations que Vous associez à Votre compte (p. ex., un numéro de compte UPS à six chiffres, le type de carte de paiement, ainsi que les quatre derniers chiffres de toute carte de paiement associée, et l'identification de tous les moyens de paiement numérique associés à Votre compte). Si Vous êtes un utilisateur, Vous pouvez choisir de créer un compte UPS.com supplémentaire en vue d'une utilisation personnelle de la Technologie UPS si Vous décidez qu'un administrateur ne doit pas avoir accès aux informations de compte pour un compte UPS.com que Vous utilisez à des fins personnelles. Vous déclarez que si Vous êtes un administrateur, Vous êtes un représentant de la Personne liée au compte du service **UPS® My Choice for Business** associé et êtes autorisé à conclure le présent Contrat concernant ledit service **UPS® My Choice for Business** au nom dudit titulaire de compte. Chaque administrateur recevra des notifications électroniques, qu'il pourra consulter, au sujet des actions administratives prises concernant tous les comptes utilisateur relatifs à ce compte de service **UPS® My Choice for Business** (p. ex., avis concernant les abonnements ajoutés, annulés, mis à niveau, rétrogradés ou expirés, ou tout problème de paiement en lien avec les abonnements). Si Vous êtes un administrateur, Vous vous abstenrez de partager les identifiants des comptes utilisateur (p. ex., ID utilisateur UPS.com, nom d'utilisateur UPS.com) avec tout individu autre que l'utilisateur associé et Vous préserverez autrement la confidentialité des identifiants de connexion au compte.

(c) *UPS My Choice®.*

(i) **Services.** Le service **UPS My Choice®** est un service grâce auquel Vous pouvez, lorsque vous agissez en tant que consommateur, (i) commander des Services logistiques MC (par exemple, l'Option de Changement de Livraison) à fournir par une Entité personnelle MC et (ii) accéder à certains services de données fournis par UPS. Tous les Services logistiques MC commandés par l'intermédiaire du service **UPS My Choice®** sont fournis par l'Entité personnelle MC applicable conformément (y) aux Conditions personnelles MC pour ladite Entité personnelle MC, y compris les Conditions générales de Transport/Service d'UPS spécifiques au pays ou au territoire s'appliquant aux services UPS pour les expéditions de petits colis disponibles dans ce pays ou territoire , notamment leurs dispositions relatives à l'arbitrage, s'appliquant à toute réclamation consécutive ou relative à la prestation de services par l'Entité personnelle MC, et (z) à la présente section 9.5 du document Droits de l'Utilisateur Final. En cas de conflit entre le Contrat et les Conditions personnelles MC en ce qui concerne les Services Logistiques MC commandés par l'intermédiaire du service **UPS My Choice®** (à l'exclusion des conditions de la section 9.5(f) du document Droits de l'Utilisateur Final), les Conditions personnelles MC prévaudront. Tous les services administratifs de données fournis par le service **UPS My Choice®** sont fournis conformément aux modalités du présent Contrat et à la description de ces services de données disponibles sur la page d'accueil **UPS My Choice®** du site UPS.com en vigueur au moment du service.

(ii) **Mesures incitatives, crédits and récompenses.** Lorsque Vous utilisez le service **UPS My Choice®** pour gérer des envois, une sélection de mesures incitatives peuvent vous être offertes pour choisir certain services logistiques y compris changer Votre site de livraison ou niveau de service (« Mesure

incitative »). Lorsque Vous sélectionnez une Mesure incitative, Vous pouvez gagner le crédit associé à la bonne réalisation du service logistique de la Mesure incitative (« Crédit »). Les Mesures incitatives varient en fonction de facteurs tels que le changement de site et de niveau de service. Les Crédits ne peuvent être échangés contre des espèces et ne peuvent être échangés que contre une ou plusieurs cartes cadeau ou de réserve d'argent d'une valeur égale ou approximativement égale (« Récompense My Choice »). Les Récompenses My Choice sont échangées au travers d'un site Web exploité par un fournisseur que nous avons engagé (« Site Web du Fournisseur »). Votre accès au Site Web du Fournisseur et votre utilisation de celui-ci pour gérer et échanger les Récompenses My Choice sont soumis aux conditions générales publiées par le fournisseur et disponibles sur le Site Web du Fournisseur. Chaque Récompense My Choice peut être soumise à des conditions générales supplémentaires du commerçant tiers participant associé à ladite Récompense My Choice. Pour examiner les conditions générales dudit du commerçant, veuillez cliquer sur le lien « Conditions générales » de la page détaillant la Récompense My Choice. Les Récompenses My Choice peuvent changer à tout moment, et Vous ne pouvez utiliser les Crédits que pour les Récompenses My Choice alors disponibles. **UPS PEUT VOUS DEMANDER D'ÉCHANGER DES CRÉDITS CONTRE DES RÉCOMPENSES MY CHOICE UNE FOIS QUE VOUS AVEZ ATTEINT UNE CERTAINE VALEUR DE CRÉDITS. SI VOUS VOUS DÉSINSCRIVEZ DU SERVICE UPS MY CHOICE®, VOUS RENONCEREZ À TOUTS CRÉDITS QUI N'ONT PAS ÉTÉ CONVERTIS EN RÉCOMPENSES MY CHOICE.** UPS peut cesser ou suspendre les Mesures incitatives en tant que fonction du service **UPS My Choice®** à tout moment. Un avis de toute cessation ou suspension des Mesures incitatives vous sera remis et, en cas de cessation, vous serez informé de la façon de procéder à un dernier échange de tout solde de Crédit. À la résiliation du présent Contrat ou de Votre droit d'accéder au service **UPS My Choice®** et de l'utiliser, des instructions Vous seront remises sur la façon de procéder à un dernier échange de tout solde de Crédit. Six (6) mois après la résiliation du présent Contrat ou de Votre droit d'accéder au service **UPS My Choice®** et de l'utiliser, Vous ne serez plus en mesure de procéder à un dernier échange de tout solde de Crédit.

(d) *Tarifs et frais.* Vous consentez à régler tous les tarifs et frais applicables décrits dans les Conditions personnelles MC ou les Conditions MC4B (collectivement, les « Conditions MC »), liés aux Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** (par exemple les frais d'Abonnement Premium à **UPS My Choice®** et à **UPS My Choice® for Business**) et aux Services Logistiques MC commandés ou consultés par le biais des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®**. Les frais d'Abonnement Premium à **UPS My Choice®** et à **UPS My Choice® for Business** sont payables à l'avance et ne seront pas remboursés, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit. Pour plus de clarté, si les frais d'abonnement Premium à **UPS My Choice®** ou à **UPS My Choice® for Business** sont réduits, vous n'avez droit à aucun rabais, remboursement et/ou autre forme d'indemnisation, en tout ou en partie, à la suite d'une telle réduction. UPS peut déléguer la responsabilité de percevoir les frais annuels d'abonnement Premium à **UPS My Choice®** et à **UPS My Choice® for Business** à un Affilié. L'Entité MC concernée peut modifier tous les frais et/ou charges applicables aux services logistiques qui sont des Services logistiques MC en tout temps et sans préavis, sous réserve des exigences en matière de préavis qui s'appliquent en vertu des lois applicables. Les tarifs et frais supplémentaires ne pourront être estimés si les Services logistiques MC ne peuvent pas être fournis. Les Services Logistiques MC commandés par l'intermédiaire des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** qui impliquent des frais et/ou des charges supplémentaires ou des frais d'abonnement Premium à **UPS My Choice®** ou à **UPS My Choice® for Business** peuvent être réglés par l'une des méthodes de paiement proposées en vous connectant sur Votre compte UPS via UPS.com (p. ex., carte de paiement ou compte UPS), en accédant aux paramètres du profil de Votre compte, et en sélectionnant les « Options de paiement ». Vous autorisez UPS ou son mandataire à facturer automatiquement tous les tarifs et frais sur la carte de paiement ou autre méthode de paiement indiquée dans la section Options de paiement du profil de Votre compte UPS pour les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** et les Services logistiques MC commandés par l'intermédiaire des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®**, et à continuer à facturer lesdits montants sur ledit moyen de paiement jusqu'à ce que Vous révoquiez Votre autorisation. Vous pouvez modifier la méthode de paiement ou révoquer Votre autorisation en sélectionnant la section Options de paiement sur le profil de Votre compte UPS et en effectuant les modifications souhaitées. UPS peut prendre jusqu'à 10 jours calendaires pour traiter toute modification ou révocation de Votre autorisation de paiement.

(e) *Fonctionnalités UPS My Choice®.* Les fonctionnalités des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** et des Services Logistiques MC qui Vous sont proposées peuvent varier selon Votre lieu de résidence, Votre méthode d'inscription, les informations que Vous avez fournies et Votre acceptation des conditions générales applicables. En conséquence, UPS est susceptible de proposer un accès limité à certaines fonctionnalités des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** et des Services Logistiques MC (p. ex., Vous pourriez être limité à la seule réception des alertes de livraison d'une expédition par e-mail). Il pourra Vous être demandé de vous soumettre à des modalités de vérification de l'identité adéquates avant de pouvoir accéder à Votre compte pour les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** ou à certaines

fonctionnalités des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®] et des Services Logistiques MC (p. ex., la possibilité de rediriger une livraison vers une autre adresse). Les fonctionnalités spécifiques des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®] et des Services Logistiques MC qui sont mises à Votre disposition sont celles qui s'affichent lorsque Vous vous connectez à Votre compte pour les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®].

Vous pouvez cesser d'utiliser les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®] à tout moment et pouvez résilier Votre abonnement aux Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®] à tout moment en Vous connectant à Votre compte pour les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®], et en Vous rendant dans Vos préférences **UPS My Choice**[®], où vous sélectionnez Gérer mes abonnements, puis choisissez d'annuler Votre ou Vos abonnements. Vous pouvez également résilier Votre abonnement aux Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice**[®] en contactant Votre Service client UPS local dont les coordonnées figurent en ligne sur le site UPS.com. Toutefois, UPS ne remboursera pas, en tout ou partie, les frais d'Abonnement Premium à **UPS My Choice**[®] ou à **UPS My Choice**[®] for Business à la résiliation..

(f) *Services logistiques MC.* L'Entité MC4B ou l'Entité personnelle MC applicable (collectivement, « Entité MC ») se réserve le droit de refuser de fournir des Services logistiques MC si elle détermine, à sa seule et entière discrétion, que cela constituerait un risque pour UPSI, ses employés, ses opérations ou un tiers.

(i) **Demandes de changement de livraison.** UPS peut proposer aux Membres UPS My Choice des services de Demande de changement de livraison. Vous trouverez les descriptions des services de Demande de changement de livraison, notamment les frais et remises applicables (le cas échéant) mis à votre disposition, dans Vos Conditions MC. Les frais facturés au Membre UPS My Choice pour les services de Demande de changement de livraison s'appliqueront uniquement si la Demande de changement de livraison est soumise par le biais de votre compte de Membre UPS My Choice sur UPS.com et si le service de Demande de changement de livraison est exécuté au cours de la validité de Votre Abonnement à UPS My Choice. Si une quelconque Demande de changement de livraison nécessite un transfert ou une livraison de l'expédition au-delà de la zone de livraison initiale correspondant à l'adresse du destinataire initial (l'adresse de livraison initialement spécifiée par l'expéditeur) ou un niveau de services supérieur au niveau sélectionné par l'expéditeur, des frais de transport supplémentaires (y compris les majorations applicables) seront également facturés conformément aux Conditions MC. Les frais de transport (le cas échéant) seront calculés au taux en vigueur, en fonction de l'adresse du destinataire initial et de l'adresse alternative, sur la base du montant correspondant à Votre demande. En raison de la nature des services de Demande de changement de livraison, les garanties originales de délai de livraison et la Garantie de service/Garantie de remboursement UPS (dans la mesure où elles sont rendues disponibles par l'Entité MC applicable dans votre site ou pays/territoire de résidence) ne s'appliquent pas aux colis soumis à ces services Demandes de changement de livraison. Les frais applicables aux Membres UPS My Choice pour une Demande de changement de livraison seront indiqués sur Votre facture, mais des frais différents peuvent apparaître lorsque vous soumettez une Demande de changement de livraison.

A. **Livraison à un point d'accès UPS Access Point.** Un UPS Access Point est une société privée désignée par UPS pour recevoir la livraison des expéditions des consignataires ou autres destinataires, le cas échéant, dans Votre site ou pays/territoire de résidence. La livraison à un point d'accès UPS Access Point est un Service logistique MC qui modifie l'adresse de livraison d'une expédition qui Vous est envoyée vers un point d'accès UPS près de chez Vous. Les expéditions pouvant être livrées à un Point d'accès UPS Access Point sont soumises à certaines restrictions, y compris, sans s'y limiter, en termes de poids, de taille et de valeur réelle et déclarée, comme stipulé dans le Guide des emplacements des points d'accès UPS disponible sur UPS.com. Pour pouvoir retirer une expédition livrée dans un Point d'accès UPS Access Point à Votre intention ou à l'intention d'un autre destinataire autorisé, le destinataire autorisé ou Vous-même êtes susceptibles d'avoir à produire une preuve suffisante du nom et de l'adresse du consignataire ainsi que la preuve de l'identité du destinataire autorisé, y compris, sans s'y limiter, sous la forme d'une pièce d'identité officielle. Nonobstant que dans certaines juridictions il se peut que Vous ne soyez pas dans l'obligation de le faire en vertu de la loi en vigueur, lorsqu'un envoi est livré à un autre destinataire autorisé (autre que Vous), Vous déclarez et garantissez que Vous devez informer le, et obtenir le consentement du, destinataire autorisé que toutes les informations personnelles fournies à UPS seront traitées par UPS à des fins de vérification d'identité et d'autorisation et pourront être transférées dans des pays autres que le pays ou le territoire dans lequel UPS a recueilli les informations à l'origine.

Nonobstant ce qui précède, toute visite à un Point d'accès UPS Access Point[®] est à Vos risques et périls. La responsabilité d'UPS en cas de perte, de dommage ou de retard dans la livraison

d'expéditions expédiées à un Point d'accès UPS Access Point® est soumise aux limitations établies dans les présentes et dans les Conditions générales de MC. Concernant les demandes de consigne dans un Point d'accès UPS Access Point®, les expéditions seront conservées pendant dix (10) jours (sauf aux États-Unis, au Canada, au Mexique et à Porto Rico où elles seront conservées pendant sept (7) jours) avant que ces expéditions ne soient retournées à leur expéditeur (les frais de transport seront facturés à l'expéditeur si les expéditions sont retournées à l'expéditeur).

(ii) **Programmation des enlèvements par téléphone.** UPS propose aux Membres bénéficiant d'un Abonnement Premium à UPS My Choice for Business une attribution d'Enlèvements par téléphone (On-Call Pick-Ups) sans frais supplémentaires. Veuillez vous référer à Vos Conditions MC4B pour en savoir plus sur les Enlèvements par téléphone et Votre attribution. Un Enlèvement par téléphone est compris dans Votre attribution s'il est programmé à l'aide du tableau de bord UPS My Choice for Business disponible sur ups.com et au cours de la validité de Votre Abonnement Premium à UPS My Choice for Business. Lorsque Vous programmerez un Enlèvement par téléphone, des frais s'afficheront. Si votre commande entre dans le cadre de votre attribution, une fois exécutée, elle sera déduite de votre attribution et tous les frais retirés de la facture.

(iii) **Créneaux de livraison.** UPS peut communiquer aux Membres UPS My Choice un créneau de livraison estimatif (généralement un créneau de quatre heures) pour les expéditions entrantes. Cette estimation par UPS ne garantit pas la livraison pendant ce créneau. UPS pourra donner aux Membres UPS My Choice la possibilité de choisir un créneau de deux heures pour la livraison. Si le créneau que Vous avez sélectionné est confirmé par UPS, UPS garantit d'assurer la livraison pendant ledit créneau. Si UPS n'est pas en mesure d'assurer la livraison avant la fin du créneau confirmé, votre seul et unique recours consistera à ne pas être facturé par UPS pour la livraison au cours de ce créneau. UPS n'assumera aucune responsabilité concernant les dommages basés sur son défaut de livraison avant la fin du créneau confirmé.

(iv) **Autorisation d'un Membre du foyer.** Le service logistique Autorisation d'un Membre du foyer UPS My Choice® Vous permet de partager vos bénéfices dans le cadre du service **UPS My Choice®** avec d'autres membres de Votre foyer. Un Membre du foyer est une personne qui réside à la même adresse que Vous, porte le même nom de famille que Vous et qui Vous est apparenté. Dans la mesure où UPS le rend disponible dans Votre site ou pays/territoire de résidence, Vous pouvez être autorisé à ajouter un Membre du foyer. En utilisant les Services logistiques MC pour un colis adressé à un Membre du foyer associé à Votre adhésion **UPS My Choice®**, Vous déclarez et garantissez que Vous êtes autorisé par les Membres du foyer à réaliser les démarches liées à l'expédition d'un Membre du foyer, y compris suivre les progrès des expéditions, mettre en place des alertes de livraison et stipuler des instructions de livraison. Vous convenez que Vous êtes obligé d'obtenir le consentement de chaque Membre du foyer avant que Vous n'ajoutiez ledit Membre du foyer à Votre adhésion **UPS My Choice®** et par conséquent de partager avec UPS le nom et l'adresse dudit Membre du foyer.

(v) **Autorisation de laisser sur site.** Le service logistique Autorisation de laisser sur site d'**UPS My Choice®** Vous permet de désigner certains sites où Vous souhaiteriez que notre livreur laisse Votre expédition. Dans la mesure où l'Entité MC le rend disponible dans Votre site ou pays/territoire de résidence, si Vous sélectionnez le service Laisser sur site et spécifiez qu'une expédition sera laissée avec une personne particulière, ou si Vous sélectionnez le service Laisser chez le voisin ou Laisser chez le voisin professionnel, ou Remise contre signature autorisée, Vous acceptez que le fait de laisser l'expédition conformément à Vos instructions constituera la livraison. Vous acceptez la responsabilité de toute perte ou dommage de l'expédition, ainsi que toute perte ou dommage causé par l'expédition, même à des tiers, après que l'expédition a été remise conformément à Vos instructions ou, dans le cas du service Remise contre signature autorisée, à la discrétion du destinataire. Il se peut que l'option Laisser sur site ne soit pas disponible si l'expéditeur a spécifié que la signature d'un adulte était obligatoire pour Votre expédition ou si l'expéditeur l'a exclu en tant qu'option de livraison.

(A). **Laisser chez le voisin et Autorisation de Laisser chez le voisin professionnel.** Les services logistiques Laisser chez le Voisin d'**UPS My Choice®** et Laisser chez le Voisin professionnel d'**UPS My Choice® for Business** Vous permet de laisser Vos expéditions entrantes chez un voisin ou dans un commerce situé à une faible distance de marche de l'adresse du destinataire d'origine. L'entité MC applicable peut choisir d'honorer ou non, une demande pour les services logistiques Laisser chez le Voisin d'**UPS My Choice®** ou Laisser chez le Voisin professionnel d'**UPS My Choice® for Business** à sa seule et entière discrétion. Si vous sélectionnez le service logistique Laisser chez le Voisin d'**UPS My Choice®** ou Laisser chez le Voisin professionnel d'**UPS My Choice® for Business** pour une expédition (dans la mesure où cette option a été rendue possible par l'Entité MC en vigueur dans Votre site ou pays/territoire de résidence), les dispositions suivantes s'appliquent : (i) UPS Vous demandera de fournir au moins les informations suivantes sur Votre voisin/voisin professionnel : nom de l'entreprise ou nom du contact et adresse ; (ii) Vous convenez que Vous êtes

dans l'obligation d'informer tout voisin/voisin professionnel que Vous désignez que leurs données seront traitées aux fins de livrer Vos expédition entrantes, et d'obtenir le consentement de tout voisin/voisin professionnel avant que Vous ne partagiez les informations d'identification de ces derniers avec UPS et que vous n'autorisiez UPS et l'Entité MC à communiquer avec ce voisin/voisin professionnel ; et (iii) Vous déclarez et garantisiez que Vous êtes autorisé par ce voisin/voisin professionnel à partager ces informations. Vous demeurez responsable des informations que Vous fournissez, y compris des informations concernant Votre voisin/voisin professionnel. Vous êtes également tenu d'informer tout voisin/voisin professionnel que Vous nommez que (i) l'Entité MC est le contrôleur des données personnelles de ce voisin/voisin professionnel, qui seront traitées par l'Entité MC aux fins susmentionnées, et que (ii) ce voisin/voisin professionnel aura le droit d'accéder à ses informations personnelles et de les corriger. Si Vous ou Votre voisin/voisin professionnel informez UPS que celui-ci ne souhaite pas recevoir d'expédition pour Vous, UPS prendra des mesures raisonnables, à sa portée à ce moment, pour que l'Entité MC concernée se conforme à cette demande..

(B). **Autorisation de dépôt autorisé de l'envoi.** Le Service Logistique Autorisation de dépôt autorisé de l'envoi d'**UPS My Choice**® Vous permet de donner l'autorisation à l'Entité MC de livrer des expéditions sans signature au moment du dépôt lorsqu'une personne autorisée n'est pas disponible pour signer en personne. En sélectionnant le service Dépôt autorisé de l'envoi, Vous autorisez expressément l'Entité MC de remettre les expéditions qui Vous sont adressées à Votre adresse lorsque personne n'est présent pour recevoir la livraison, et Vous déclarez et garantisiez que Vous êtes dûment autorisé à permettre que l'expédition soit laissée à l'emplacement choisi. L'Entité MC ne fera qu'une tentative de livraison et ne recueillera pas de signature à la livraison. L'enregistrement de délivrance d'une Entité MC constitue une preuve de livraison. En sélectionnant le service Dépôt autorisé de l'envoi, Vous acceptez que l'expédition sera remise à l'emplacement dont Vous aurez convenu. Vous acceptez toute responsabilité pour toute perte ou dommage à l'expédition, ainsi que pour toute perte ou dommage causé par l'expédition, même à des tiers, après qu'elle a été remise à l'adresse. L'Entité MC conserve la seule et entière discrétion d'honorer Votre demande de Dépôt autorisé de l'envoi (et peut ne pas le faire, par exemple, en raison de conditions de livraison telles que des conditions météorologiques ou des préoccupations de sécurité défavorables). Il se peut que l'option Dépôt autorisé de l'envoi ne soit pas disponible si l'expéditeur a spécifié que la signature d'un adulte était obligatoire pour Votre expédition ou si l'expéditeur l'a exclu en tant qu'option de livraison.

(vi) **Regroupement de colis.** Vous pouvez demander à UPS de retenir un ou plusieurs de vos colis pour les regrouper et les livrer le même jour à l'adresse de livraison UPS My Choice® enregistrée dans le cadre de votre abonnement à UPS My Choice®.

(vii) **Interception de livraison.** UPS peut fournir aux Membres UPS My Choice for Business un accès aux services logistiques d'Interception de livraison. Vous trouverez les descriptions des services logistiques d'Interception de livraison, y compris les frais et remises applicables (le cas échéant) mis à votre disposition, dans Vos Conditions MC. Les tarifs de Membres UPS My Choice for Business pour les services logistiques d'Interception de livraison s'appliquent à Vous uniquement lorsque la demande d'Interception de livraison est soumise par le biais de votre compte de Membre UPS My Choice sur le site ups.com et que le service logistique d'Interception de livraison est exécuté au cours de la validité de votre Abonnement UPS My Choice. Les tarifs en vigueur pour les Membres UPS My Choice dans le cadre des Services logistiques d'Interception de livraison apparaîtront sur Votre facture, mais un tarif différent pourrait apparaître lorsque vous soumettez la demande de Changement de livraison.

(viii) **Avis préalable à la livraison.** UPS peut remettre aux Membres UPS My Choice for Business des Avis préalables à la livraison. Les Avis préalables à la livraison sont des notifications concernant la livraison imminente d'une expédition envoyées par SMS ou e-mail un certain temps avant la livraison estimée d'une expédition (p. ex., 15, 30, 45 et 60 minutes avant la livraison estimée). UPS ne garantit pas que l'expédition arrivera à l'heure de livraison estimée, ou avant, indiquée par un Avis préalable à la livraison. Toutes les expéditions ne feront pas l'objet d'Avis préalables à la livraison. Par exemple, Aucun Avis préalable à la livraison ne sera envoyé pour les expéditions UPS SurePost et les expéditions pour lesquelles UPS n'est pas en mesure de définir une heure de livraison ferme. Aucun Avis préalable à la livraison ne sera envoyé si la visibilité d'une expédition entrante n'est pas disponible.

(ix) **Créneaux de livraison estimatifs.** UPS peut communiquer aux Membres UPS My Choice for Business des Créneaux de livraison estimatifs. Un Créneau de livraison estimatif est une estimation de la livraison d'une expédition autre que les expéditions pour lesquelles le Membre UPS My Choice for Business est le destinataire, qui ne sont pas expédiées dans le cadre d'un niveau de service comprenant une date de livraison ferme, à l'exclusion des expéditions UPS SurePost. UPS ne garantit pas qu'une expédition sera

livrée à l'heure de livraison estimée, ou avant, d'un Créneau de livraison estimatif. Toutes les expéditions ne peuvent pas faire l'objet d'Avis préalables à la livraison. Aucun Créneau de livraison estimatif ne sera proposé si la visibilité d'une expédition sortante n'est pas disponible.

(x) **Service client renforcé.** UPS proposera aux Membres UPS My Choice for Business un Service client renforcé joignable par téléphone, gratuitement, à l'aide d'un code PIN communiqué par UPS.

(g) *Préférences en matière de communication.* Vous pouvez indiquer à UPS Vos préférences concernant les communications générées par les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** (« Préférences en matière de communication ») en mettant à jour le profil de Votre compte UPS afin de refléter Vos Préférences en matière de communication. Lorsque Vous utilisez le service **UPS My Choice®** en tant que consommateur, Vous pouvez bénéficier d'autres droits, lesquels varient en fonction de la juridiction.

(h) *Autorisation et consentement.* En utilisant les Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** pour commander des Services Logistiques MC, Vous déclarez et garanzissez que (i) Vous êtes (A) l'expéditeur ou (B) autorisé par l'expéditeur d'une expédition donnée à (I) modifier les instructions de livraison de l'expéditeur, y compris à faire suivre la livraison d'une expédition à une autre adresse, à autoriser la remise d'une expédition, à retarder la livraison, à modifier un service ou niveau de service sélectionné par un expéditeur, ou à reprogrammer la livraison, et (II) recevoir un avis préalable et des informations de livraison concernant une expédition, et (ii) Vous avez obtenu l'ensemble des autorisations, permissions et consentements nécessaires pour commander, utiliser ou bénéficier de l'avantage des Services Logistiques MC.

(i) **Renonciation à la protection dans le cadre des lois sur le secret postal.** Vous reconnaissez que certaines options de livraison disponibles dans le cadre des Services logistiques MC peuvent impliquer que les informations protégées en vertu des lois sur le secret postal qui s'appliquent dans Votre juridiction seront connues par des parties tierces (par exemple, un voisin recevant un colis qui Vous est adressé peut remarquer que Vous avez reçu un colis d'un expéditeur particulier). Dans la mesure où Votre utilisation des Services **UPS My Choice®** implique nécessairement que les informations protégées en vertu de toutes les lois sur le secret postal qui s'appliquent concernant les expéditions qui Vous sont adressés sont ou peuvent être accidentellement divulguées à des tierces parties du fait de Vos instructions de livraison, Vous renoncez à Votre protection, en vertu de ces lois sur le secret postal, en ce qui concerne ces livraisons d'expéditions à Votre attention, par Votre sélection de cette fonctionnalité des Services **UPS My Choice®** ou des Services logistiques MC.

(j) *Limitation de responsabilité.* LES PARTIES UPS, EN RELATION AVEC LES SERVICES PERSONNELS ET COMMERCIAUX **UPS MY CHOICE®** ET LES SERVICES LOGISTIQUES MC, NE SERONT PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS CONCERNANT LES PERTES, RÉCLAMATIONS OU DOMMAGES DE TOUTE NATURE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES, SUR LA BASE D'UN CONTRAT OU AUTREMENT, Y COMPRIS LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE OU DE DOMMAGE CONCERNANT UNE EXPÉDITION, UNE ERREUR DE LIVRAISON OU DE RETARD DE LIVRAISON, DE LIVRAISON CONFORME OU CONTRAIRE À VOS INSTRUCTIONS, DE SERVICES EFFECTUÉS CONFORMÉMENT À VOS INSTRUCTIONS OU LORSQUE VOS INSTRUCTIONS NE SONT PAS RESPECTÉES. UNE ENTITÉ MC EN VERTU DES CONDITIONS MC APPLICABLES DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTES PUREMENT ÉCONOMIQUES, COMME LE COÛT DE TOUT MOYEN DE TRANSPORT ALTERNATIF, PERTE DE BÉNÉFICES, PERTE D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES OU PERTE DE REVENU. LA GARANTIE DE SERVICE/DE REMBOURSEMENT D'UPS (DANS LA MESURE OÙ ELLE EST PROPOSÉE PAR L'ENTITÉ MC APPLICABLE DANS VOTRE SITE OU PAYS/TERRITOIRE DE RÉSIDENCE) NE S'APPLIQUERA PAS AUX COLIS SOUMIS AUX SERVICES LOGISTIQUES MC, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, UNE MODIFICATION DU NIVEAU DE SERVICE. TOUTES LES RÉCLAMATIONS POUR PERTE OU DOMMAGE OU RETARD SERONT NOTIFIÉES À L'ENTITÉ MC CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS MC APPLICABLES PAR L'EXPÉDITEUR INITIAL OU, LORSQUE LA LOI APPLICABLE L'EXIGE, PAR LE DESTINATAIRE. DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, LES PARTIES UPS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES DES PERTES QUI (I) NE SONT PAS CAUSÉES PAR LEUR NÉGLIGENCE OU (II) SONT CAUSÉES PAR UN CAS DE FORCE MAJEURE (TEL QUE DÉFINI PAR LA LOI APPLICABLE), CONCERNANT LES SERVICES PERSONNELS ET COMMERCIAUX **UPS MY CHOICE®** ET LES SERVICES LOGISTIQUES MC. DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS LES PARTIES UPS NE SAURAIENT ÊTRE TENUES

RESPONSABLES DE TOUTE PERTE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, LA PERTE, LE VOL, L'ALTÉRATION, L'ACQUISITION DE OU L'ACCÈS NON AUTORISÉ À VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, OU AUTRE VIOLATION DE SÉCURITÉ, COMPROMISSION OU INCIDENT IMPLIQUANT VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, PAR DES TIERS OU AUTREMENT, DÉCOULANT D'UNE UTILISATION ABUSIVE OU D'UNE DÉFAILLANCE AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (Y COMPRIS, NOTAMMENT, LES CODES D'ACCÈS DE SÉCURITÉ OU LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ABSENCES) QUE VOUS COMMUNIQUEZ À UPS ET UNE ENTITÉ MC POUR LEUR PERMETTRE D'EXÉCUTER LES SERVICES PERSONNELS ET COMMERCIAUX **UPS MY CHOICE®** ET LES SERVICES LOGISTIQUES MC À VOTRE INTENTION.

(k) *Indemnisation.* Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité l'expéditeur et UPSI, ainsi que ses agents, administrateurs, employés, mandataires et leurs successeurs et ayants droit, concernant l'ensemble des réclamations, demandes, dépenses, responsabilités, causes d'action et procédures d'exécution, et les poursuites de toute nature, consécutifs ou relatifs à (i) Votre utilisation abusive ou imprudente des Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** ou des Services Logistiques MC, (ii) Votre non-respect des lois ou réglementations applicables ou des exigences d'UPS ou de l'Entité MC applicables aux Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** ou aux Services Logistiques MC, ou (iii) Votre non-respect des conditions du présent Contrat applicables aux Services Personnels et Commerciaux **UPS My Choice®** ou des Conditions MC applicables.

(l) Dispositions supplémentaires spécifiques au pays.

(i) **France.** Si Vous utilisez le service **UPS My Choice®** en France :

Droit de rétractation. En vertu de l'Article L. 121-21-8, 12 du Code français de la consommation, vous n'avez aucun droit de rétractation.

Juridiction. Tous les litiges et réclamations surgissant entre les parties liées à ou provenant du service **UPS My Choice®** seront soumis aux tribunaux déterminés dans les conditions prévues par les dispositions législatives en vigueur. Dans tous les autres cas, Vous convenez que tous les litiges et réclamations entre les parties seront soumis aux tribunaux de Paris. Vous êtes informé que Vous pouvez, dans certains cas, avoir recours à une médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des litiges.

(ii) **Allemagne.** Si Vous utilisez les Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** en Allemagne :

Général. Sauf pour un réacheminement de la livraison d'un colis à une adresse alternative ou pour un changement d'un service ou d'un niveau de service sélectionné par l'expéditeur, la Section 9.5(h) ne s'appliquera pas aux consommateurs qui utilisent les Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** à des fins autres que d'affaires, commerciales ou professionnelles.

Autorisation de laisser sur site. Le premier paragraphe de la Section 9.5(f)(v) est remplacé par la disposition suivante :

(ii) **Autorisation de laisser sur site.** Le service logistique Autorisation de laisser sur site d'**UPS My Choice®** Vous permet de désigner certains sites où Vous souhaiteriez que notre livreur laisse Votre expédition. Dans la mesure où l'Entité MC le rend possible dans Votre site ou pays/territoire de résidence, si Vous sélectionnez le service Laisser sur site et spécifiez qu'une expédition doit être laissée auprès d'une personne particulière, ou si Vous sélectionnez le service Laisser chez le Voisin, Laisser chez le Voisin professionnel, ou Dépôt autorisé de l'envoi, Vous acceptez la responsabilité de toute perte ou dommage à l'expédition, ainsi que toute perte ou dommage causé par l'expédition, même à des tierces parties, après que l'expédition a été remise conformément à Vos instructions ou, dans le cas du service Dépôt autorisé de l'envoi, à la discrétion du destinataire. Il se peut que l'option Laisser sur site ne soit pas disponible si l'expéditeur a spécifié que la signature d'un adulte était obligatoire pour Votre expédition ou si l'expéditeur l'a exclu en tant qu'option de livraison.

Autorisation de dépôt autorisé de l'envoi. La Section 9.5(f)(v)(B) est remplacée par la disposition suivante :

(B). **Autorisation de dépôt autorisé de l'envoi.** Le Service logistique Autorisation de dépôt autorisé de l'envoi d'**UPS My Choice®** Vous permet de donner l'autorisation en ligne à une Entité MC de livrer des expéditions sans signature au moment du dépôt. En sélectionnant le service Dépôt autorisé de l'envoi, Vous autorisez l'Entité MC de remettre les expéditions qui Vous sont adressées à Votre adresse lorsque personne n'est présent pour recevoir la livraison, et Vous reconnaissez que Vous êtes dûment autorisé à permettre que l'expédition soit laissée à l'emplacement choisi. L'Entité MC ne fera qu'une tentative de livraison et ne recueillera pas de signature à la livraison. En sélectionnant le service Dépôt autorisé de l'envoi, Vous acceptez que l'expédition sera remise à l'emplacement dont Vous aurez convenu. Vous acceptez toute responsabilité pour toute perte ou dommage à l'expédition, ainsi que pour toute perte ou dommage causé par l'expédition, même à des tiers, après qu'elle a été remise à l'adresse. L'Entité MC doit faire tout son possible pour honorer Votre demande de Dépôt autorisé de l'envoi (et peut ne pas le faire, par exemple, en raison de conditions de livraison telles que des conditions météorologiques ou des préoccupations de sécurité défavorables). Il se peut que l'option Dépôt autorisé de l'envoi ne soit pas disponible si l'expéditeur a spécifié que la signature d'un adulte était obligatoire pour Votre expédition ou si l'expéditeur l'a exclu en tant qu'option de livraison.

Utilisation des données pour les livraisons sur un site UPS Access Point. Toutes les informations communiquées à UPS en relation avec la Section 9.5(f)(i)(A) devront être utilisées conformément aux Réglementations allemandes sur la protection des données postales (*Postdienste Datenschutzverordnung*).

Limitations de responsabilité. La Section 9.5(j) (Limitations de responsabilité) ne s'appliquera pas aux clients en Allemagne et sera remplacée par la disposition suivante :

(j) Aucune Entité MC ne sera responsable de toute perte, réclamation, responsabilité, ou tout dommage de toute sorte, y compris mais sans s'y limiter les dommages directs, indirects, consécutifs, spéciaux ou exemplaires, qu'ils soient basés sur le contrat ou découlant autrement (« Perte ») de, ou résultant de, la responsabilité d'une Entité MC relativement aux Services logistiques MC, y compris en suivant les instructions du destinataire, avec le manquement à suivre les instructions du destinataire, la livraison en vertu ou contrairement aux instructions du destinataire, une livraison abusive ou un retard de livraison. Les Entités MC déclinent toute responsabilité en cas de perte purement économique, telle que le coût d'un moyen de transport alternatif, de perte de profits, de perte de perspectives commerciales ou de perte de revenu. La garantie de service/garantie de remboursement UPS (dans la mesure où elle est fournie par l'Entité MC applicable dans Votre lieu ou pays/territoire de résidence) ne s'applique pas aux colis soumis aux Services logistiques MC, y compris, sans s'y limiter, au changement du niveau de service. Toute réclamation pour perte, dommage ou retard devra être adressée à l'Entité MC applicable conformément aux Tarifs par l'expéditeur initial.

(iii) **Italie.** Si Vous utilisez les Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** en Italie :

Juridiction. Tout litige découlant des ou en relation avec les Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** devra être régi par la législation italienne. Tout litige provenant de ou en relation avec Votre utilisation des Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®**, y compris toute question concernant l'existence, la validité, la construction, la performance ou la résiliation des modalités du présent Contrat applicables aux Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** ou aux Conditions générales de MC, devra être exclusivement référé au Tribunal de Milan.

Contrat. En vertu de et par l'effet des Articles 1341 et 1342 du Code civil italien, Vous déclarez que vous Avez lu, compris et que Vous approuvez explicitement les points suivants : Section 9.5 (h) des Droits de l'Utilisateur final (Autorisation et consentement), Section 9.5 (f) des Droits de l'Utilisateur final (Services logistiques MC), Section 9.5 (j) des Droits de l'Utilisateur final (Limitation de responsabilité), Section 9.5 (k) des Droits de l'Utilisateur final (Indemnité), Section 9.5 (l)(iii) des Droits de l'Utilisateur final (Juridiction), Section 6 des Conditions générales (Suspension ; Durée et résiliation), Section 9 des Conditions générales (Limitation de responsabilité), et Section 12.9 des Conditions générales (Conformité aux lois).

(iv) **Turquie.** Si Vous utilisez les Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** en Turquie :

Litiges. Si Vous êtes résident en Turquie, tous les litiges, réclamations ou causes d'actions découlant de ou en connexion avec le présent Contrat en ce qui concerne votre utilisation des Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** en Turquie devront être résolus par la commission arbitrale ou le tribunal des consommateurs turcs compétents.

(v) **États-Unis d'Amérique.** Si vous utilisez les Services personnels et commerciaux UPS My Choice® aux États-Unis d'Amérique :

Points UPS My Choice®. La Section 9.5(c)(ii) du document Droits de l'Utilisateur Final est remplacée, et de nouveaux paragraphes 9.5(c)(iii) et (iv) du document Droits de l'Utilisateur Final sont ajoutés comme suit :

(ii) *Points UPS My Choice®.* Lorsque Vous utilisez le Service UPS My Choice® pour gérer les expéditions à Votre attention, il peut Vous être proposé de participer au Programme de fidélité UPS My Choice®. Le Programme de fidélité UPS My Choice® est destiné à un usage personnel. L'usage à des fins commerciales est interdit. Le Programme de fidélité UPS My Choice® propose, pour les expéditions éligibles, une sélection d'une ou plusieurs mesures incitatives permettant de choisir certains services logistiques, et notamment, de modifier Votre adresse de livraison ou niveau de service, ou de définir une préférence en matière de livraison résidentielle (« Mesure Incitative »). UPS déterminera, pour chaque expédition, l'éligibilité à une Mesure Incitative, le cas échéant. UPS n'est pas tenue de proposer une Mesure Incitative pour une expédition, et peut suspendre la fourniture de Mesures Incitatives de temps à autre, à son entière discrétion. Lorsque Vous choisissez une Mesure Incitative, Vous pouvez gagner un bonus connexe dès la réalisation d'un service logistique associé à une Mesure Incitative (un « Point »). Les Mesures Incitatives varient en fonction de facteurs tels que la modification d'une adresse ou d'un niveau de service et Votre échelon au sein du Programme de fidélité UPS My Choice®. Les Points gagnés sont généralement ajoutés à votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice® dans un délai de vingt-quatre (24) heures à compter de la réalisation du service logistique associé à la Mesure Incitative correspondante.

Les Points ne peuvent pas être échangés contre de l'argent, n'ont aucune valeur monétaire, sont purement promotionnels et ne peuvent être échangés que contre une ou plusieurs cartes-cadeaux émises par un tiers à travers un site Web exploité par un fournisseur engagé par UPS (« Site Web du Fournisseur ») dès que vous avez accumulé le nombre de Points requis (« Récompense My Choice »). Les Points n'expirent pas, bien qu'il soit possible que Vous ne puissiez plus récupérer Vos Points si Vous vous désinscrivez du Service UPS My Choice®, si le Programme de fidélité UPS My Choice® cesse ou si Votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice® est résilié (ledit programme et ledit compte étant décrits ci-dessous), ou si votre adresse enregistrée UPS My Choice® est modifiée par une adresse située en dehors des États-Unis d'Amérique. Les Récompenses My Choice sont susceptibles d'évoluer à tout moment et vous pouvez échanger Vos Points uniquement contre les Récompenses My Choice qui sont alors disponibles. Vous devez également avoir accumulé le nombre minimum de Points requis pour une Récompense My Choice pour pouvoir utiliser les Points.

UPS POURRA LIMITER LE NOMBRE DE POINTS QUE VOUS POUVEZ ACCUMULER SUR VOTRE COMPTE ASSOCIÉ AU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ MY CHOICE®, ET UNE FOIS CETTE LIMITE ATTEINTE, VOUS NE POURREZ PLUS OBTENIR DE POINTS SUPPLÉMENTAIRES À MOINS D'ÉCHANGER EN PREMIER LIEU LES POINTS EXISTANTS CONTRE UNE RÉCOMPENSE MY CHOICE. UPS VOUS INFORMERA DÈS QUE LADITE LIMITE SERA ATTEINTE. UPS POURRA VOUS DEMANDER D'ÉCHANGER DES POINTS CONTRE DES RÉCOMPENSES MY CHOICE (1) DÈS QUE VOUS AUREZ ACCUMULÉ UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS, OU (2) SI VOTRE COMPTE ASSOCIÉ AU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ UPS MY CHOICE® EST RESTÉ INACTIF PENDANT DOUZE (12) MOIS, À CONDITION QUE VOUS AYEZ ACCUMULÉ LE NOMBRE MINIMUM DE POINTS REQUIS POUR LES ÉCHANGER CONTRE UNE RÉCOMPENSE MY CHOICE. SI VOUS VOUS DÉSINSCRIVEZ DU SERVICE UPS MY CHOICE®, VOUS NE POURREZ PLUS UTILISER LES POINTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ÉCHANGÉS CONTRE UNE RÉCOMPENSE MY CHOICE.

(iii) *Site Web de gestion des Points.* Votre accès au Site Web du Fournisseur pour la gestion et l'échange de Vos Points contre des Récompenses My Choice, ainsi que l'utilisation dudit Site Web sont soumis aux conditions générales du prestataire publiées sur le Site Web du Fournisseur. Chaque Récompense My Choice peut être soumise à des conditions générales supplémentaires du commerçant tiers participant qui a émis ladite Récompense My Choice. Pour consulter les conditions générales dudit commerçant, cliquez sur le lien « Conditions générales » qui figure sur la page de description des Récompenses My Choice sur le Site Web.

(iv) *Points UPS My Choice® – Modification et Résiliation.* UPS se réserve le droit de changer ou modifier le Programme de fidélité UPS My Choice®, tout ou partie des Mesures Incitatives découlant du programme ou toute politique associée au programme, à tout moment, pour tout motif, y compris notre droit de modifier la valeur d'échange des Points, de fusionner les Points UPS My Choice® avec un autre programme ou de modifier la manière dont les Points sont reçus, calculés ou échangés. UPS pourra résilier ou

suspendre le Programme de fidélité UPS My Choice® en tant que fonctionnalité du Service UPS My Choice® à tout moment et pour tout motif. UPS pourra suspendre ou résilier, à son entière discrétion, Votre droit de participer au Programme de fidélité UPS My Choice® pour tout motif, notamment si UPS pense que Vous avez enfreint ou avez agi en violation de la Section 9.5 du document Droits de l'Utilisateur Final ou de la loi applicable ou agi d'une manière qui porte préjudice aux intérêts d'UPS, ou sans motif. Dans un délai de six (6) mois à compter de la fin du Programme de fidélité UPS My Choice®, la résiliation du présent Contrat, la résiliation de Votre droit d'accès et d'utilisation du Service UPS My Choice®, ou la résiliation de Votre droit de participation au Programme de fidélité UPS My Choice®, Vous ne pourrez plus utiliser Vos Points. Vous acceptez qu'UPS n'assume aucune autre obligation envers Vous concernant tout Point non utilisé passée la période de six (6) mois.

UPS se réserve le droit de résilier Votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice® si Votre compte demeure inactif pendant une période de deux (2) ans ou plus. En conséquence, à compter du début de votre participation au Programme de fidélité UPS My Choice®, si vous ne recevez pas de Points avant la réalisation du service logistique lié à une Mesure Incitative que vous avez choisie dans un délai de deux (2) ans à compter de Votre participation initiale ou de la dernière Mesure Incitative enregistrée pour laquelle vous avez reçu des Points, UPS se réserve le droit de résilier votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice®. Vous comprenez et acceptez que suite à la résiliation par UPS de votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice®, vous ne pourrez plus utiliser les Points associés audit compte et vous ne pourrez plus gagner et/ou utiliser d'autres Points. Si votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice® est rétabli après sa résiliation, UPS pourra, à sa discrétion, vous restituer les Points précédemment gagnés. UPS déterminera à son entière discrétion si Votre compte peut être rétabli ou si vos Points peuvent vous être restitués.

La période de six (6) mois pour l'utilisation des Points décrite ci-dessus à la Section 9.5(c)(iv) ne s'applique pas (A) si UPS résilie votre compte associé au Programme de fidélité UPS My Choice® conformément au second paragraphe de la présente Section 9.5(c)(iv) ou (B) si vous vous désinscrivez du Service UPS My Choice®.

Le texte suivant est ajouté en tant que nouvelle phrase à la fin de la section 9.5(d) du document Droits de l'Utilisateur Final :

Vous comprenez que vous avez le droit de recevoir un préavis écrit de 10 jours civils si le montant des frais et commissions à débiter sur le moyen de paiement varie par rapport au montant du paiement précédent, mais vous acceptez de renoncer à ce préavis si le nouveau montant du paiement n'excède pas le montant du paiement précédent de plus de la différence du coût des services que vous avez demandés depuis le dernier prélèvement sur votre moyen de paiement

Ce qui suit est ajouté en tant que nouveau paragraphe à la fin de la Section 9.5(d) du document Droits de l'Utilisateur Final :

SOUS RÉSERVE DE LA LOI APPLICABLE, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE PRÉJUDICE CORPOREL OU DES DROITS STATUTAIRES AUXQUELS IL NE PEUT ÊTRE RENONCÉ EN VERTU DE LA LÉGISLATION DE NEW YORK, EN AUCUN CAS LES PARTIES UPS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS EN CE QUI CONCERNE LES SERVICES UPS MY CHOICE®, Y COMPRIS LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ UPS MY CHOICE®, LA PARTICIPATION AUX MESURES INCITATIVES ET L'UTILISATION DES POINTS, OU TOUT PRÉJUDICE RÉSULTANT DE FAUTES, D'OMISSIONS, D'INTERRUPTIONS, DE SUPPRESSION DE FICHIERS, D'ERREURS, DE DÉFAUTS, DE VIRUS, DE RETARDS D'EXÉCUTION OU DE TRANSMISSION OU TOUT DÉFAUT D'EXÉCUTION, RÉSULTANT OU NON DE CATASTROPHES NATURELLES, DE PANNES DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION, D'UN VOL, D'UNE DESTRUCTION OU DE L'ACCÈS NON AUTORISÉ AUX DOSSIERS, PROGRAMMES OU SERVICES D'UPS. VOTRE SEUL RECOURS CONSISTERA À CESSER D'UTILISER LES SERVICES UPS MY CHOICE®, Y COMPRIS LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ UPS MY CHOICE®, AINSI QU'À ÉCHANGER TOUS LES POINTS ACCUMULÉS.

Une nouvelle Section 9.5(d)(i) du document Droits de l'Utilisateur Final est ajoutée comme suit :

(i) Les Conditions MC comprennent, par ordre croissant de préséance, les tarifs/conditions générales de service UPS pour les expéditions de colis aux États-Unis situés sur <<https://www.ups.com/us/en/help-center/legal-terms-conditions/tariff.page>> ; le Guide des tarifs et services UPS situé sur <https://www.ups.com/assets/resources/media/en_US/retail_rates.pdf>, la description des Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®** disponible sur

<<https://www.ups.com/us/en/services/tracking/mychoice.page>> et
<<https://www.ups.com/us/en/services/tracking/my-choice-for-business.page>>, selon le cas, la section 9.5 de la partie Droits de l'utilisateur final et la convention d'arbitrage des réclamations, prévoyant l'arbitrage obligatoire des réclamations de manière individuelle (sauf disposition contraire), disponible à l'adresse <<http://www.ups.com/content/us/en/resources/ship/terms/claims-legal-action.html>>, en vigueur au moment des Services logistiques MC, chacun d'entre eux étant expressément intégré par référence aux conditions générales applicables aux Services personnels et commerciaux **UPS My Choice®**. Vous reconnaissez expressément avoir examiné, compris et accepté les tarifs/conditions générales de service UPS pour les expéditions de colis aux États-Unis, le Guide des tarifs et services UPS et la Convention d'arbitrage des réclamations et acceptez leur application.

Un nouveau paragraphe est ajouté à la section 9.5(i) du document Droits de l'Utilisateur Final comme suit :

Une Entité MC peut, à tout moment, à sa seule et entière discrétion et sans préavis, modifier, suspendre et/ou interrompre tout ou partie des Services logistiques MC sans responsabilité envers Vous ou tout tiers.

La Section 10.3 est modifiée de sorte à inclure les Sections 9.5(c)(ii), (iii) et (iv) du document Droits de l'Utilisateur Final.

9.6 Services de suivi marqués UPS®. Si vous êtes citoyen des États-Unis lorsque vous concluez le présent Contrat, Vous convenez également que les modalités du Contrat de suivi marqué UPS® disponible à l'adresse <https://www.ups.com/assets/resources/media/en_US/branded-tracking.pdf> régiront Votre utilisation du service de Suivi Marqué UPS® d'UPS si UPS Vous autorise séparément à utiliser ledit service.

10 Généralités ; Divers

10.1 Fonctionnalité UPS Hazardous Materials.

(a) *Restrictions*. Vous vous engagez à utiliser la **Fonctionnalité UPS Hazardous Materials** (i) afin de faciliter l'envoi des marchandises et matières dangereuses énumérées dans Votre Contrat de Service Hazmat pendant la durée de son application, et (ii) uniquement dans les pays et territoires mentionnés dans ledit contrat et dans lesquels un tel service est proposé.

(b) *Exonérations*. UPS NE GARANTIT NI NE DÉCLARE D'AUCUNE MANIÈRE QUE : (i) LA **FONCTIONNALITÉ UPS HAZARDOUS MATERIALS** TRANSMETTRA LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À UPS OU GÉNÈRERA LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE SANS ERREUR OU SANS INTERRUPTION OU, (ii) LA **FONCTIONNALITÉ UPS HAZARDOUS MATERIALS** EST CONFORME À L'ENSEMBLE DES CONVENTIONS, ACCORDS MULTILATÉRAUX OU BILATÉRAUX, DIRECTIVES, LOIS ET RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES SE RAPPORTANT AU TRANSPORT AÉRIEN ET TERRESTRE DE MARCHANDISES DANGEREUSES.

(c) *Indemnités*. VOUS VOUS ENGAGEZ, À VOS FRAIS EXCLUSIFS, À GARANTIR ET À DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LES INDEMNISÉS UPS EN CAS DE PRÉJUDICE OCCASIONNÉ AUX INDEMNISÉS OU DONT ILS AURAIENT SOUFFERT RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE LA **FONCTIONNALITÉ UPS HAZARDOUS MATERIALS** PAR VOUS-MÊME ET /OU PAR VOS EMPLOYÉS, MANDATAIRES OU PRESTATAIRES DE SERVICES.

10.2 Modifications aux Droits de l'Utilisateur Final. UPS se réserve le droit de modifier les Droits de l'Utilisateur Final de manière discrétionnaire et à tout moment en publiant une nouvelle version des présentes sur <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/EUR.pdf> ou en Vous communiquant celle-ci par tout autre moyen. Les modifications des présents Droits de l'Utilisateur Final et, notamment, les modifications apportées aux clauses d'exclusion de garantie ou de limitation de responsabilité, prévaudront sur les versions antérieures des Droits de l'Utilisateur Final au titre de toute utilisation des Technologies UPS intervenant postérieurement à la publication ou à la communication de la nouvelle version des Droits de l'Utilisateur Final. Les modifications susmentionnées ne s'appliqueront pas aux Logiciels. Le Contrat en effet lors de votre réception d'une version particulière des Logiciels régira en permanence votre utilisation de cette version des Logiciels.

10.3 Maintien en vigueur de certaines conditions après résiliation. Nonobstant la résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, les Sections suivantes des présents Droits de l'Utilisateur Final

survivront à une telle résiliation : Sections 1.1(b), 1.1(c), 1.1(d), 3.3(d), 3.3(e), 3.3(f), 3.7(d), 3.7(e), 5.5(b), 5.5(c), 5.6(b), 5.6(c), 5.7(d), 5.8(b) (dernière phrase), 5.11 (dernière phrase), 6.2, 9.1(b), 9.4(c), 9.4(d), 9.5(j), 9.5(k), 10.1(b), et 10.1(c) des Droits de l'Utilisateur Final.

ANNEXE A AUX DROITS DE L'UTILISATEUR FINAL

DÉFINITIONS

Les termes définis ci-dessous sont utilisés dans ces Droits de l'Utilisateur Final.

Administrateur désigne un utilisateur autorisé par un Client ayant le droit d'administrer Votre utilisation d'une Technologie UPS.

API signifie Application Programming Interface.

Documentation Technique API désigne la Documentation Technique, à savoir les instructions, y compris tout échantillon de code logiciel, permettant de créer des Interfaces pour le Kit API de Développeur UPS rendues disponibles par UPS et toutes Mises à Jour y afférant, y compris sans y être limité, le TradeAbility API Guide, lesquelles sont toutes des Secrets Commerciaux des Parties UPS.

APList est défini à la Section 8.2(a) des Droits de l'Utilisateur Final.

Application(s) désigne Votre ou Vos produits ou sites internet logiciel accédant à un Kit de développeur API UPS.

Données de Facturation désigne des Informations constituées de données électroniques de facturation qui sont divulguées par UPS à Vous-même (ou, le cas échéant, à un Prestataire de Services habilité).

Format de Fichier désigne un ou plusieurs des formats de fichier UPS disponibles auprès d'UPS dont l'utilisation est mutuellement convenue entre Vous et UPS. De tels formats sont susceptibles d'être périodiquement modifiés par UPS conformément au présent Contrat.

Conditions Générales désigne la partie du Contrat que Vous avez signée ou acceptée en cliquant sur le bouton prévu à cet effet. La version à cliquer des Conditions Générales est incluse dans le présent document.

Contrat de Service Hazmat désigne un contrat conclu entre Vous et UPSI pour le transport de marchandises ou d'autres matières dangereuses, y compris mais sans s'y limiter, un Contrat pour le transport de matières dangereuses, un Contrat pour le transport international de petits colis de marchandises dangereuses, un Contrat pour le transport international de marchandises dangereuses, un Contrat pour le transport international de marchandises dangereuses en quantités exemptées, ou un Contrat de transport de marchandises dangereuses en quantités exemptées.

Interface(s) désigne les interfaces du Kit du Développeur API UPS hébergé sur les Systèmes UPS développées par Vous-même conformément à la Documentation Technique API et au présent Contrat.

Usage Interne désigne l'utilisation par le client dans le cadre de son activité (ou si Vous êtes un particulier, Votre utilisation en tant que consommateur), pour traiter et gérer des envois confiés à UPSI à Votre bénéfice exclusif, et non au bénéfice d'autres personnes. Pour plus de clarté, l'expression « usage interne » ne comprend pas la revente, la distribution, la redistribution ou l'octroi de l'accès aux Technologies ou Informations d'UPS à des tiers, et ne comprend pas l'utilisation des Technologies et des Informations d'UPS lors de la délivrance de prestations en tant que Prestataire, à moins qu'UPS n'ait autorisé une telle utilisation dans un document écrit distinct (par exemple, un Bon de Commande d'échange de Données) ou encore l'utilisation de Technologies ou d'Informations d'UPS pour délivrer des prestations de transport ou de logistique à un tiers.

LID correspond à la désignation d'un lieu donné.

Compte d'Accès Géographique désigne le Compte d'Accès au système UPS CampusShip correspondant à l'Adresse d'un Client.

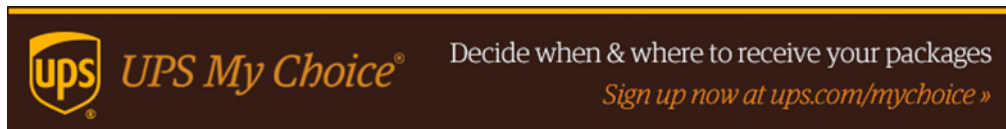
Inscrit My Choice a la signification qui lui est attribuée dans les Droits de l'Utilisateur Final, Section 3.7(a).

Le terme Registre d'Acceptation My Choice Enrollment a la signification qui lui est attribuée dans les Droits de l'Utilisateur Final, Section 3.7(c)(iii).

Le terme Avis de Consentement My Choice Enrollment a la signification qui lui est attribuée dans les Droits de l'Utilisateur Final, Section 3.7(c)(ii).

Le terme Informations My Choice Enrollment a la signification qui lui est attribuée dans les Droits de l'Utilisateur Final, Section 3.7(a).

Documents commerciaux My Choice Enrollment :



PLD (« package level detail ») désigne un ensemble d'informations d'identification qui se rapportent aux colis et sont définies et utilisées par les Parties UPS dans le cadre de certaines Technologies UPS.

Éléments de Sécurité désigne les identifiants délivrés par UPS et spécifiques à Vous, qui permettent un accès limité à la Technologie UPS à l'entière discrétion d'UPS. Des exemples d'Éléments de Sécurité incluent l'identifiant de connexion et le mot de passe pour le profil UPS détenu sur ups.com (précédemment désignés mot de passe et identifiant My UPS), la Clé de Développeur du Kit API de développeur UPS, la Clé d'Accès du Kit API de développeur UPS et l'ID Client générée par OAuth, le Secret Client, le Jeton d'accès et le Jeton d'actualisation, qui Vous accordent un accès limité au Kit API de Développeur UPS hébergé par les Systèmes UPS. Pour plus de clarté, Vos identifiants associées à un fournisseur d'identifiants tiers (par exemple, Facebook) et utilisés aux fins de la fonction d'authentification unique du profil UPS maintenu sur ups.com ne sont pas des Éléments de Sécurité.

Prestataire de Services est défini au troisième paragraphe des Conditions Générales.

Compte d'Accès désigne un compte d'accès à une Technologie UPS attribué à un utilisateur de cette dernière.

Solution de Tierce Partie désigne toute technologie développée par une personne qui n'est pas une partie au présent Contrat, qui Vous est octroyée sous licence, et dont UPS approuve la distribution et qui donne accès aux Systèmes UPS. Les UPS Ready Solutions qui donnent accès aux Kits de développeur API UPS sont une catégorie de Solution de Tierce Partie.

Emplacement du Point d'accès UPS désigne tout emplacement des services UPS Access Point® recevant et détenant des colis expédiés par UPS en attendant que le destinataire final vienne le chercher.

Application de Point d'accès UPS désigne une Application comprenant une Interface pour la Fonctionnalité de Point d'accès UPS du service UPS Locator API ou incorporant le Module d'Extension d'UPS Locator ou une portion du fichier de la Liste de PA.

Concurrent d'UPS désigne (a) toute société de transport ou de logistique ; (b) Federal Express, United States Postal Service et DHL ; ou (c) toute entité contrôlant, contrôlée par ou sous le contrôle commun des entités énoncées aux sections (a) et (b) de la présente définition.

Kit de développeur API UPS désigne tous les API des systèmes UPSI identifiés par UPS comme étant des Kits de développeur API UPS. Les API du Kit de Développeur incluent celles énumérées en tant que « Kit de développeur API UPS » dans l'Annexe B des Droits de l'Utilisateur Final.

UPSI désigne toute filiale et/ou divisions de United Parcel Service, Inc.

Bulk Data Service(s) UPS renvoie aux services de données désignés sous le nom de « Bulk Data Services UPS » à l'Annexe B des Droits de l'Utilisateur Final.

Indemnisés UPS désigne les Parties UPS actuelles et anciennes, ainsi que leurs successeurs et ayants droit.

Appli Mobile UPS désigne toute application logicielle fournie par UPS et conçue pour être téléchargée et exécutée via un système d'exploitation utilisant un dispositif mobile sans fil (p. ex., l'iOS d'Apple ou Android de Google) et pour permettre l'accès à certaines Technologies UPS.

UPS Ready Solution(s) désigne tout ou tous logiciels ou services d'hébergement qu'UPS a approuvés pour la distribution et désignés « UPS Ready Solution » et qui comprennent des Interfaces vers les Systèmes UPS et sont octroyés sous licence ou mis à disposition par une Personne non UPSI.

Conditions Générales de Transport/Service d'UPS désigne le ou les documents se rapportant à un pays ou territoire donné et décrivant les services UPS d'expédition de petits colis et de fret disponibles dans ledit pays ou territoire, ainsi que les conditions et les prix qui y sont applicables. Les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS applicables dans de nombreux pays et territoires peuvent être consultées à la page qui leur correspond sur le site UPS.com. Par exemple, aux États-Unis, les Conditions Générales de Transport/Service d'UPS comprennent : (a) les Tarifs/Conditions générales de Service d'UPS pour les Envois de colis aux États-Unis à la page <<https://www.ups.com/us/en/help-center/legal-terms-conditions/tariff.page>> ; (b) l'Indicateur de Service et de Tarif d'UPS à la page <https://www.ups.com/assets/resources/media/en_US/retail_rates.pdf> ; (c) les Conditions de contrat d'UPS relatives au Fret aérien pour UPS Air Freight Services aux États-Unis, au Canada et à l'international à la page <<https://www.ups.com/us/en/help-center/legal-terms-conditions/air-freight.page>> ; et (d) les Règles et Frais d'UPS relatifs au Fret à la page <<https://www.ups.com/us/en/help-center/legal-terms-conditions/freight-rules.page>>.

Sites Internet d'UPS désigne le site <<https://www.ups.com/>> (« UPS.com ») ainsi que tout autre site Internet contrôlé ou géré par les Parties UPS ou qui est accessible via les Technologies UPS.

Utilisateur Fournisseur désigne l'employé d'un prestataire ou fournisseur tiers du Client autorisé par le Client à accéder à la technologie du système UPS CampusShip et à l'utiliser, au profit du Client, par l'intermédiaire d'un Compte d'Accès créé par ce dernier pour ledit Utilisateur Fournisseur, un tel Compte d'Accès étant lié à l'adresse du Fournisseur et ne permettant d'effectuer des envois qu'à une liste prédéfinie d'Adresses du Client.

ANNEXE B

Technologies UPS

Voici une liste des Technologies UPS à la date d'entrée en vigueur de ces Droits de l'Utilisateur Final. UPS peut supprimer ou ajouter aux Technologies UPS à tout moment. L'utilisation de Technologies UPS supplémentaires sera soumise aux dispositions applicables du présent Contrat.

Kit de développeur API UPS

UPS® Tracking API
UPS® Rating API
UPS® Landed Cost Quoting and Parts API
UPS® Address Validation API et UPS Street Level Address Validation API
UPS® Time in Transit API
UPS® Shipping API
UPS Signature Tracking™ API
UPS Freight™ Shipping API
UPS Freight™ Rating API
UPS Freight™ Pickup API
UPS® Locator API
Logiciel UPS® File Download for Quantum View™
UPS® Pickup (Collection) API
UPS Delivery Intercept™ API
UPS Freight™ Pickup Ground Freight API
UPS Trade Ability™ API
UPS® Electronic Manifest Service
UPS® Promo Discount API
UPS® Account Validation API
UPS Smart Pickup™ API
UPS® Open Account API
UPS Paperless™ Document API
UPS® Customer Visibility Interface Solution API
UPS® Customized Alert Retail API
UPS® Retail Application API
UPS® Returns Manager API
UPS My Choice® Eligibility API et UPS My Choice® Enrollment API
UPS® Locator API pour Emplacements de Points d'accès UPS
UPS® Incremental PLD API
UPS® Pre-Notification API
UPS® Dangerous Goods API
UPS® Pub Sub Tracking API
UPS® RFID Encoder API

Web Accessed UPS Technologies

Technologie UPS CampusShip™
Outil UPS® PLD Certification
Quantum View™ Data Service
Quantum View Manage™ Service
Quantum View Manage™ for Importers Service
Service UPS® Claims on the Web
UPS® Returns Manager
UPS® Billing Technology
UPS® Billing Center
UPS.com™ Shipping (UPS Internet Shipping)
UPS.com™ Internet Freight Shipping
UPS.com™ Tracking (y compris Signature Tracking) (petits colis/fret aérien)
UPS.com™ Calculate Time and Cost (petits colis/fret aérien)
UPS.com™ Void a Shipment
UPS.com™ Order Supplies
UPS.com™ Forms for Export
UPS.com™ Find Locations
UPS® Service Center Locator Maintenance Service
Services UPS TradeAbility™
UPS® Retail Package Drop Off

UPS Paperless™ Invoice/Paperless Document Setup Process
UPS® Schedule a Pickup (petits colis/fret aérien)
UPS Hundredweight Service™ (CWT) Rating
Outil UPS.com™ Alert Customization
UPS.com™ Manage Inbound Charges
UPS Freight™ Bill of Lading
UPS Freight™ Tracking
UPS Freight™ Rating
UPS Freight™ Notify
UPS Freight™ Pickup
UPS Freight™ Images
UPS Freight™ Reporting
UPS Freight™ Customize
UPS Supply Chain Solutions Symphony®
UPS® Trailer Reservation System
UPS® Virtual Assistant

Logiciel UPS

Le logiciel UPS WorldShip®
Outil Assistant de migration WorldShip® d'UPS
Logiciel UPS® CrossWare software
Outil UPS CampusShip™ Scheduled Import
Logiciel UPS® UPSlink
Logiciel UPS® File Download for Quantum
View™
UPS® Locator Plug-In pour Emplacements d'UPS
Access Point™
UPS : International Shipping Plug-in
Module d'Extension d'UPS® External Address
Book
Module d'Extension d'UPS® Thermal Printer

UPS Bulk Data Services

Services UPS Data Exchange :
Livraison par EDI
Livraison par FTP
Livraison sur des supports physiques
UPS® Locator APList File for UPS Access Point
Locations
UPS® Host Manifest Upload Service
UPS® Email Invoice

Services à valeur ajoutée UPS

Fonctionnalité UPS® Customized Alerts
UPS.com™ Marketplace Shipping
Quantum View Notify™ Service
UPS My Choice® for Business
Service UPS My Choice®
UPS® Branded Tracking

ANNEXE C

Territoire Autorisé

Technologies UPS	Territoire Autorisé
Kit de développeur API UPS	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Web Accessed UPS Technologies	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Le logiciel UPS WorldShip®	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Logiciel UPS® CrossWare software	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Outil UPS CampusShip™ Scheduled Import	Tous les pays sauf Angola, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Aruba, Barbade, Biélorussie, Îles Vierges britanniques, Brunei, Cambodge, Curaçao, Dominique, Îles Fidji, Géorgie, Grenade, Guadeloupe, Guam, Guernesey, Guinée, Guyane, Haïti, Islande, Iraq, Jamaïque, Jersey, Laos, Liban, Libye, Liechtenstein, Macédoine, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Monaco, Montserrat, Népal, Réunion, Sénégal, Saint-Martin, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Ouzbékistan et le Territoire restreint
Logiciel UPS® UPSlink	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Logiciel UPS® File Download for Quantum View™	États-Unis
UPS® Locator Plug-In pour Emplacements de UPS Access Point	Canada, Italie, Mexique, Pologne, Porto Rico, Royaume-Uni et États-Unis
UPS International Shipping Plug-in	Canada, Mexique et États-Unis
Module d'Extension d'UPS® External Address Book	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Module d'Extension d'UPS® Thermal Printer	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
Outil Assistant de migration WorldShip® d'UPS	Canada, Chine, Allemagne, Mexique, Royaume-Uni et États-Unis
Services UPS Data Exchange	Tel qu'indiqué dans le formulaire de commande d'échange de données applicable
UPS® Locator APList File for UPS Access Point Locations	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint
UPS® Host Manifest Upload Service	États-Unis
UPS® Email Invoice	Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, République Tchèque, Danemark, Finlande, France (y compris les collectivités d'outre-mer de la France), Allemagne, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas (y compris Bonaire, Saba et Saint-Eustache), Norvège, Pologne, Portugal, Singapour, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Thaïlande, Royaume-Uni et États-Unis
Fonctionnalité UPS® Customized Alerts	Autriche, Belgique, Canada, Danemark, France (y compris les collectivités d'outre-mer de la France), Allemagne, Italie, Mexique, Pays-Bas (y compris Bonaire, Saba et Saint-Eustache), Pologne, Porto Rico, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis
UPS.com™ Marketplace Shipping	Canada, Chine, France (y compris les collectivités d'outre-mer de la France), Allemagne, Inde, Italie, Japon, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis
Quantum View Notify™ Service	Tous les pays et territoires sauf le Territoire restreint

Technologies UPS	Territoire Autorisé
UPS My Choice® for Business	<p>Albanie, Algérie, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Bolivie, Bosnie –Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Îles Caïmans, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Chypre, République tchèque, République démocratique du Congo, Danemark, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, Finlande, Salvador, Estonie, Éthiopie, France, Allemagne, Ghana, Gibraltar, Grèce, Guatemala, Honduras, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Côte d’Ivoire, Jamaïque, Lettonie, Lituanie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Luxembourg, Macao, Malawi, Malaisie, Malte, Maurice, Mexique, Moldavie, Maroc, Mozambique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Pakistan, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Porto Rico, Qatar, Roumanie, Russie, Rwanda, Arabie saoudite, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Afrique du Sud, Corée du Sud, Espagne, Sri Lanka, Suède, Suisse, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ouganda, Ukraine, Émirats arabes unis, Royaume-Uni et États-Unis, Îles vierges des États-Unis, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zambie et Zimbabwe.</p>
Service UPS My Choice®	<p>Albanie, Algérie, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bermudes, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Canada, Îles Caïmans, Chili, Chine, Colombie, République démocratique du Congo, Costa Rica, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, El Salvador, Estonie, Éthiopie, Finlande, France, Allemagne, Ghana, Gibraltar, Grèce, Guatemala, Honduras, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, République d’Irlande, Israël, Italie, Côte d’Ivoire, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Corée du Sud, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macao, Malawi, Malaisie, Malte, Maurice, Mexique, Moldavie, Maroc, Mozambique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Porto Rico, Qatar, Roumanie, Russie, Rwanda, Arabie saoudite, Serbie, Singapour, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Sri Lanka, Suède, Suisse, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Îles Vierges américaines, Ouganda, Ukraine, Émirats Arabes Unis, Royaume-Uni, États-Unis, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Zambie, et Zimbabwe</p>

POLITIQUES RELATIVES AUX INFORMATIONS ET À LEUR UTILISATION EN GÉNÉRAL (IGUP Version : 06072022)

Les présentes Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général fournissent des modalités supplémentaires pour l'utilisation des Technologies UPS et des Informations obtenues grâce à l'utilisation des Technologies UPS conformément au Contrat relatif aux Technologies UPS. Ces Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général sont intégrées par référence au Contrat relatif à la Technologie UPS <https://www.ups.com/assets/resources/media/fr_FR/UTA.pdf>. Les termes débutant par une majuscule utilisés dans les présentes Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général mais non définis ont le sens qui leur est donné dans les Conditions générales ou dans les Droits de l'Utilisateur Final du présent Contrat.

1 Informations Accès et utilisation.

1.1 Restrictions appliquées aux Informations.

(a) *Utilisation des informations.* Vous pouvez utiliser les Informations (à l'exclusion des Informations des Prestataires de service et des Informations 3PL) pour Votre Usage Interne exclusif. Sans limiter ce qui précède, Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Informations pour : (i) soutenir toute entreprise dont l'objet principal est d'offrir des services de transport ou des services d'informations sur le transport à des tiers ; (ii) aider à la négociation des services ou des tarifs, directement ou indirectement, pour obtenir des services de transport ou de logistique de UPSI ou de tout tiers ; ni pour (iii) comparer les frais d'expédition ou les délais de livraison d'un tiers qui n'appartiennent pas aux Parties UPS. Les Informations ne doivent pas être modifiées et doivent être utilisées dans leur intégralité.

(b) *Divulgarion.* Vous ne pouvez divulguer des Informations autres que celles expressément autorisées dans la Section 1.1(b) et 1.2(b) ci-dessous. Il vous est permis de divulguer des Informations (autres que les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL) à Vos Affiliés et aux Personnes qui ont légitimement intérêt à en obtenir la communication (p. ex., l'expéditeur, le destinataire ou le tiers payeur), à condition que Vous assuriez que Vos Affiliés et toutes les autres Personnes destinataires en vertu du présent alinéa acceptent de les utiliser et d'y restreindre l'accès dans le respect de l'ensemble des restrictions du présent Contrat. Vous êtes responsable de toute utilisation ou divulgation d'Informations par les Personnes que Vous autorisez à accéder aux Informations. Vous pouvez divulguer ou donner pour instruction à UPS de divulguer des Informations à un Prestataire de service à condition (i) d'avoir conclu avec lui un contrat désignant UPS en qualité de tiers bénéficiaire (si la notion de « tiers bénéficiaire » est reconnue par le droit applicable à un tel contrat) et limitant l'utilisation et la divulgation par ledit Prestataire de service des Informations, conformément aux présentes Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général et (ii) qu'un tel Prestataire de service a été approuvé par UPS par écrit. Vous demeurez totalement responsable envers UPS de tous les actes ou omissions commis par Votre Prestataire de service, qui, si Vous étiez Vous-même l'auteur de tels actes ou omissions, constitueraient une violation du présent Contrat.

(c) *Exonérations.* Sans limiter toutes les exonérations contenues dans le présent Contrat, UPS ne garantit pas que les Informations seront exactes ni que l'utilisation des Informations se fera conformément aux lois, règles et/ou règlements en vigueur, y compris, mais sans limitation, aux lois, règles ou règlements exigeant des factures papier ou concernant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

1.2 Restrictions supplémentaires sur les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL.

(a) *Restrictions sur les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL.* Si vous recevez des Informations des Prestataires de service ou des Informations 3PL, Vous garantissez que le client de UPS (par exemple les Clients UPS de Services de 3PL) qui est concerné par lesdites Informations Vous a accordé l'autorisation de les collecter.

(b) *Utilisation, divulgation et stockage des Informations des Prestataires de service et des Informations 3PL.* Vous, lorsque vous agissez en tant que Prestataire de services, acceptez : (i) d'utiliser les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL uniquement pour l'Usage Interne du client UPS associé à ces Informations ; (ii) de divulguer les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL uniquement au client UPS associé à ces Informations et aux clients de ce client UPS ; (iii) de stocker séparément les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL pour chaque client UPS que Vous aidez et de

ne pas mélanger ou associer lesdites Informations avec quelque autre donnée, qu'elle soit sous forme électronique ou autre ; et (iv) d'avoir en place des mesures techniques, physiques et organisationnelles appropriées pour protéger lesdites Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL contre la destruction, perte accidentelle ou illicite, la modification, la divulgation, le traitement ou l'accès non autorisés. Pour plus de clarté, sans pour autant proposer une liste exhaustive de tous les usages interdits, il Vous est interdit de (I) comparer les Informations des Prestataires de service ou les Informations 3PL associées concernant le client UPS et/ou des clients du client UPS entre lesdites Personnes pour quelque raison que ce soit, (II) d'utiliser les Informations des Prestataires de service ou les Informations 3PL pour déterminer l'heure originale de la garantie de livraison ou de soumission pour la Garantie de service/Garantie de remboursement UPS (dans la mesure où elle est disponible dans Votre région ou pays/territoire de résidence), (III) d'utiliser les Informations des Prestataires de service ou les Informations 3PL pour porter assistance, que ce soit directement ou indirectement à la négociation avec UPSI sur le service ou le taux, ou (IV) autrement développer ou tirer des produits ou services d'information utilisant les Informations des Prestataires de service ou les Informations 3PL (par exemple les services analytiques portant sur la performance des domaines financiers et des services). À titre d'exception à la Section 1.2(b)(IV), le Client pourra fournir des services d'analyse de données aux Clients UPS consommateurs de Services 3PL qui utilisent les Informations 3PL concernant les Clients UPS consommateurs de Services 3PL (par exemple un tableau de bord représentant les envois des Clients consommateurs de Services 3PL avec tous les transporteurs consignés par le Client ou en calculant pour un Client consommateur de Services 3PL ses dépenses totales pour les transports auprès de tous les transporteurs, ses dépenses par transporteur, ses envois par type, origine ou destination) à condition que le Client ne viole aucune autre disposition de la présente Section 1.2(b).

(c) *Suppression des Informations des Prestataires de service et des Informations 3PL.*

Vous devez supprimer les Informations des Prestataires de service et les Informations 3PL associées à un client UPS dès la survenue de l'un des événements suivants : (i) Vos services en tant que Prestataire de service ou fournisseur de Services 3PL au client UPSI sont terminés, (ii) toutes les clés d'accès pour le client UPSI sont désactivées ou ne fonctionnent pas, ou (iii) quinze (15) mois après que Vous ayez reçu des Informations des Prestataires de services ou des Informations 3PL.

(d) *Indemnités.* Vous convenez, à Vos seuls frais et dépenses, d'indemniser et de préserver

les bénéficiaires d'indemnités de UPS contre tout Dommage encouru ou subi par lesdits bénéficiaires UPS, survenant de la divulgation et la non-suppression des Informations des Prestataires de service et 3PL, ou liées à celles-ci, autrement que conformément aux restrictions applicables aux termes du présent Contrat, y compris l'accès non autorisé auxdites Informations des Prestataires de service ou Informations 3PL par des tierces parties.

(e) *Informations tarifaires 3P/FC.* Vous pouvez également recevoir des conditions

tarifaires et frais spécifiques qui s'appliquent à un compte d'expédition UPS attribué à un client UPS si Vous êtes autorisé à expédier une facturation à un tiers ou en port dû vis-à-vis du Compte UPS de ce client UPS (« Prix 3P/FC »). Les Prix 3P/FC sont les Informations confidentielles d'UPS et Vous acceptez de ne pas (i) utiliser les Prix 3P/FC à des fins autres que l'expédition avec UPSI pour le compte du client UPS, ou (ii) divulguer les Prix 3P/FC à toute Personne.

(f) *Signatures numérisées.* Les Informations peuvent inclure des signatures numérisées.

Vous devez, à Vos seuls frais, indemniser et tenir hors de cause les Indemnités UPS en cas de tout préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec Votre traitement, utilisation ou distribution d'une signature numérisée ou d'une partie de celle-ci.

1.3 Restrictions spécifiques aux fichiers de données Time in Transit™

(a) *Restrictions supplémentaires.* À titre de restrictions ou d'Informations supplémentaires

figurant dans le Fichier de données Time in Transit™ (« Fichier de données TNT ») qui Vous est fourni par UPS par l'intermédiaire de UPS Bulk Data Services, UPS Vous concède par la présente une licence non exclusive, non transférable, perpétuelle et limitée, que Vous acceptez, Vous autorisant à installer, charger, exploiter et utiliser un Fichier de données TNT, ainsi que toute amélioration, modification, révision et mise à jour de ce dernier Vous étant fournie par UPS, qui peut n'être disponible que moyennant un coût supplémentaire, sur une unité centrale unique située à une adresse approuvée par écrit par UPS (« Site autorisé ») à seule fin de calculer le prix et le délai de livraison estimés des Envois Remis et sous réserve des restrictions supplémentaires ci-dessous.

(i) Vous convenez de supprimer toutes les copies de la version antérieure d'un

Fichier de données TNT immédiatement après réception de ladite mise à jour. Votre acceptation et utilisation du

Fichier de Données TNT mis à jour vaut de Votre part déclaration et garantie que Vous avez supprimé toute copie antérieure du Fichier de données TNT.

(ii) Vous prenez l'engagement de n'utiliser le Fichier de données TNT et tout élément y afférent qu'à des fins informatives. Vous ne devez pas affirmer ou laisser entendre à un quelconque tiers que les délais de livraison estimés dérivés d'un Fichier de données TNT garantissent les délais de livraison effectifs des services d'expédition UPS. Toute garantie ou autre arrangement de ce genre concernant les mouvements des envois et les problèmes qui s'y rapportent sont régis par Votre contrat d'expédition avec UPSI, le cas échéant, et par les Conditions générales de transport/services d'UPS en vigueur au moment de l'expédition.

(iii) Vous acceptez de ne pas utiliser un Fichier de données TNT ou les délais de livraison estimés dans les présentes aux fins de créer, d'utiliser ou de présenter toute comparaison d'un service UPS, tout niveau de service UPS ou tous tarifs des services UPS avec les services, niveaux de service ou tarifs de services de tout transporteur ou société de logistique tierce qui n'est pas membre d'UPSI ou un Affilié d'UPS, y compris les comparaisons avec les mêmes affichages d'écran, fenêtre ou navigateur et les comparaisons automatisées.

(iv) Vous prenez l'engagement de ne pas céder en sous-licence ou en licence, louer, vendre, prêter, donner ou distribuer de quelque façon tout ou partie du Fichier de données TNT à une quelconque tierce partie (autre qu'un Prestataire de services approuvé par écrit par UPS pour recevoir un Fichier de données TNT), et de ne pas installer, charger, exploiter, modifier ou utiliser un Fichier de données TNT sur un système informatique autre que celui situé sur le Site autorisé. Le client doit conserver toutes les copies autorisées d'un Fichier de données TNT en lieu sûr et prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour protéger le Fichier de données TNT d'une divulgation ou publication non autorisée.

(v) Vous prenez l'engagement de ne pas modifier ou altérer un Fichier de données TNT ou une copie quelconque de celui-ci, en tout ou en partie. Vous ne pouvez pas effectuer plus d'une copie de sauvegarde du Fichier de données TNT, laquelle copie ne devra être utilisée qu'à la seule fin de permettre la restauration d'un Fichier de données TNT dans le cas où l'original serait endommagé ou détruit.

(b) *Légende.* Vous devez Vous assurer que la légende suivante apparaît sur l'écran d'accueil de toute Application d'accès à un Fichier de données TNT, de façon bien visible pour tout utilisateur de l'Application : « Avis : Le fichier de données UPS Time in Transit™ contenu dans le présent logiciel, ou accessible par celui-ci, est la propriété d'UPS, et il est fourni sous licence aux utilisateurs du présent logiciel. Le fichier de données UPS Time in Transit™ ne doit pas être copié, en tout ou en partie, sans l'accord écrit préalable d'UPS. »

(c) *Conflit.* En cas de conflit entre les droits accordés et les restrictions énoncées dans la présente Section 1.3(c) et les autres droits accordés et restrictions sur les Fichiers de données TNT en tant qu'Informations au titre de toute autre Section du présent Contrat, la présente Section 1.3(c) des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général prévaudra dans la mesure nécessaire pour résoudre ce conflit.

(d) *Les modifications.* Les Fichiers de données TNT sont susceptible d'être modifiés par UPS pour en éliminer les données reliées aux codes postaux originaux qui ne correspondent pas à Vos lieux d'expédition.

1.4 Consentement à la divulgation des Informations Protégées de Quantum View.

(a) Les Technologies UPS connues sous le nom de Quantum View Data Service, Quantum View Management Service, et Quantum View Management for Importers Service (collectivement désignées ci-après sous le nom de « Technologies QV ») peuvent fournir l'accès à des informations d'importation et de courtage en douanes ou aux registres visés à l'article 19 du Code des règlements fédéraux (CFR), Sections 111 et 163 qui sont considérés comme étant confidentiels en vertu de la Section 111.24 de l'article 19 du CFR et autres lois applicables, y compris, mais sans limitation, l'accès à la saisie de données, aux quantités de marchandises, aux valeurs, aux classifications tarifaires, aux fabricants ou fournisseurs, aux taxes, redevances et impositions, aux données d'expédition, aux points de contact, aux adresses et numéros de téléphone (collectivement désignés ci-après sous le nom de « Informations Confidentielles Protégées de Quantum View »). Les Technologies QV peuvent inclure l'option de désigner jusqu'à cinq destinataires autorisés à recevoir des rapports contenant des Informations Confidentielles Protégées de Quantum View (désignés ci-après sous le nom de « Rapports

Protégés »). Vous comprenez et convenez de ce qui suit : (a) La désignation, par Vos soins, d'une Personne en tant que destinataire de Rapports Protégés ou (b) les droits d'accès aux Technologies QV accordés à une Personne par un Administrateur QV par l'intermédiaire d'un Compte d'Accès au service Quantum, constituent Votre consentement vis-à-vis du partage par UPS des Informations Confidentielles Protégées de Quantum View avec de telles Personnes et équivalent à une renonciation de votre droit de restriction relatif à la dissémination par UPS, ou l'un quelconque de ses agents ou représentants, des Informations Confidentielles Protégées de Quantum View ou autres informations concernant Votre personne, Votre propriété ou Vos transactions ayant trait aux Rapports Protégés ou à la Technologie QV ou inclus dans ces derniers en vertu des lois de la juridiction ou des juridictions particulières conférant ces droits et régissant Votre personne, Votre propriété, Vos transactions ainsi que les Rapports Protégés et la Technologie QV, y compris les Informations Confidentielles Protégées de Quantum View qui y sont contenues.

(b) Vous avez l'option, dans le cadre des Technologies QV, de supprimer la Personne ainsi désignée comme destinataire des rapports contenant les Informations Confidentielles Protégées de Quantum View et, si Vous êtes un administrateur QV, de ne plus autoriser une telle Personne désignée à accéder aux Technologies QV. Sauf si une Personne désignée est supprimée selon la méthode précédemment énoncée, elle continuera d'avoir accès aux Informations Confidentielles Protégées de Quantum View et aux Technologies QV, le cas échéant. Votre respect du présent Contrat constituera Votre consentement écrit par rapport à la dissémination par UPS ou par l'un de ses agents ou représentants des Informations Confidentielles Protégées de Quantum View ou autres informations concernant Votre personne, Votre propriété et Vos transactions en vertu des Technologies QV ou en rapport avec ces dernières. Vous devrez, à Vos seuls frais, indemniser et exonérer de toute responsabilité les Indemnisés UPS en cas de tout Préjudice occasionné aux Indemnisés UPS ou qu'ils auraient subi découlant de ou en relation avec la communication d'Informations Confidentielles Protégées de Quantum View concernant Votre personne, Votre propriété et Vos transactions dans le cadre des Technologies QV ou du présent Contrat ou en rapport avec ces derniers. Il Vous incombe entièrement de vous assurer que l'accès aux Informations Confidentielles Protégées de Quantum View envoyées ou reçues par l'intermédiaire des Technologies UPS soit limité de telle sorte que d'autres personnes, y compris, mais sans limitation, Vos employés ne peuvent accéder, directement ou indirectement, ou encore subrepticement, aux Technologies UPS ou accéder aux Informations Confidentielles Protégées de Quantum View que Vous ne prévoyez pas de partager ou ne souhaitez pas partager avec eux. Vous êtes entièrement responsable de l'usage des Technologies UPS ou des Informations Confidentielles Protégées de Quantum View par les Personnes auxquelles vous en avez autorisé l'accès. Dans le cas où un destinataire que Vous avez désigné pour recevoir les Rapports Protégés vous indique qu'il ne souhaite plus recevoir de telles informations, vous devrez immédiatement cesser d'utiliser les Technologies UPS pour envoyer des rapports protégés audit destinataire. UPS ne sera, en aucun cas, tenue responsable de tout manquement ou retard au niveau de la transmission ou de la réception des Rapports Protégés.

2 Politiques d'utilisation générales et exigences.

2.1 Diffusion de messages. Certaines Technologies d'UPS Vous donnent la possibilité d'envoyer un message comprenant des Informations relatives à un Envoi Remis à UPS ou la diffusion d'un message sms à un destinataire que Vous identifiez. Vous vous engagez à n'utiliser le service de diffusion de messages que pour communiquer des informations relatives à un Envoi Remis à UPS et uniquement pour envoyer un message à un destinataire concerné par ce dernier. Vous êtes exclusivement responsable du contenu que Vous fournissez et transmettez dans le cadre d'un message. Vous ne devez y inclure aucun contenu qui soit illégal, obscène, agressif, constitutif de harcèlement ou qui revête un caractère diffamatoire ou injurieux. UPS ne peut en aucun cas être tenue responsable des éventuels problèmes ou retards dans la transmission ou la réception du message. Si un destinataire Vous indique qu'il ne souhaite plus recevoir de messages relatifs aux Envois Remis à UPS tel envoi, Vous devez immédiatement cesser d'utiliser les Technologies UPS Vous permettant de donner pour instruction à UPS d'adresser des messages audit destinataire. Vous garantissez que Vous Vous êtes assuré du consentement éclairé et spécifique du destinataire de chaque message à recevoir ledit message et que les adresses électroniques et numéros de téléphone que vous avez fournies à UPS sont exactes et contrôlées par le destinataire prévu. Vous devez, à Vos seuls frais, indemniser et tenir hors de cause les Indemnisés UPS en cas de tout préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec Votre violation des garanties de l'alinéa précédent.

2.2 Utilisation d'adresses e-mail obtenues par des PLD. L'adresse e-mail du destinataire (« Adresse e-mail PLD ») constitue un champ optionnel des PLD que Vous fournissez à UPS pour Vos Expéditions et Vos Envois à facturation alternée. Vous reconnaissez et acceptez que, si vous fournissez une Adresse e-mail PLD pour un envoi, UPS puisse envoyer des notifications liées à la livraison de cet envoi à son Adresse e-mail PLD associée. Vous garantissez que Vous Vous êtes assuré du consentement éclairé et spécifique de la personne associée à l'Adresse e-mail PLD à recevoir des notifications liées à la livraison de telles Expéditions

ou Envois à facturation alternée et que les Adresses e-mail PLD sont exactes et contrôlées par le destinataire pour les envois avec lesquels elles sont associées lorsqu'elles sont fournies dans le PLD. Vous devez, à Vos seuls frais, indemniser et tenir hors de cause les Indemnisés UPS en cas de tout préjudice occasionné à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec Votre violation des garanties de l'alinéa précédent.

2.3 Audits.

(a) *Informations sur l'Audit.* UPS ou son mandataire peut effectuer un audit, à une date et à une heure convenues d'un commun accord, dans Vos installations afin de s'assurer que Vous respectez l'Article 1 des Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général. Un tel audit sera conduit de manière à minimiser raisonnablement toute perturbation de Vos activités. Vous convenez de fournir à UPS ou à son mandataire une coopération et un accès raisonnables aux installations et au personnel concernés dans la mesure nécessaire pour réaliser ledit audit. Vous convenez de répondre sans délai et de manière appropriée à toute demande d'UPS ou de son mandataire relative à un tel audit.

(b) *Audit de l'Application.* Vous devez fournir à UPS l'accès à une Application (telle que définie dans les Droits de l'Utilisateur Final) à la demande d'UPS afin de déterminer la compatibilité de l'Application avec les Systèmes UPS, et Votre conformité avec le présent Contrat et la Documentation Technique API applicable. Si UPS détermine qu'une telle Application n'est pas conforme au Contrat ou à la Documentation Technique API applicable, ou qu'elle n'est pas compatible avec les Systèmes UPS, Vous devez effectuer toutes les modifications demandées par UPS, et UPS peut Vous demander d'empêcher l'accès à cette Application et son utilisation tant que UPS ne Vous aura pas fourni une autorisation écrite.

2.4 Droits d'Administrateur.

(a) *Administrateur.* Certaines Technologies UPS disposent d'un « Administrateur », un utilisateur autorisé par le Client ayant le droit d'administrer Votre utilisation d'une Technologie UPS. Si Vous, en tant que Client, assignez à un utilisateur le rôle d'Administrateur, Vous convenez d'être pleinement responsable des actions d'un tel Administrateur dans le cadre de son accès aux Technologies UPS et de son utilisation de celles-ci ainsi que du contrôle et de la révocation, le cas échéant, de ces droits d'Administrateur. Vous reconnaissez et convenez que chaque Administrateur que Vous nommez pourra conférer à tout autre utilisateur la qualité d'Administrateur et lui accorder les mêmes droits que le premier Administrateur.

(b) *Suspension.* Vos droits d'accès aux Technologies UPS ayant des Administrateurs pourront être suspendus à tout moment et de manière discrétionnaire par UPS, le Client et/ou un Administrateur pour les Technologies UPS ayant des Administrateurs, et, notamment, par UPS en cas d'inactivité. En cas de demande en ce sens, UPS pourra, de manière discrétionnaire, rétablir Votre compte pour les Technologies UPS et Vous permettre d'y accéder de nouveau et d'en faire usage, conformément au présent Contrat. Toutefois, le Compte d'accès aux Technologies UPS ainsi rétabli est susceptible de ne disposer d'aucune information historique lors de sa réactivation. Vos droits d'accès aux Technologies UPS seront automatiquement révoqués lors de l'expiration ou de la révocation des droits d'utilisation des Technologies UPS conférés au Client, ou lorsqu'il sera mis un terme à Votre emploi chez le Client ou à l'autorisation dont Vous bénéficierez pour accéder aux Technologies UPS pour le compte du Client.

2.5 Accès et utilisation des Matériels UPS.

(a) *Accès conforme au Contrat.* Vous pouvez accéder aux Matériels UPS et les utiliser conformément aux conditions du présent Contrat. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Matériels UPS ou à y accéder selon des modalités qu'UPS pourrait légitimement considérer comme étant préjudiciables aux performances ou au fonctionnement des Matériels UPS ou à la capacité d'autres personnes à accéder aux Systèmes UPS et aux Technologies UPS.

(b) *Comptes d'Accès.* Certaines Technologies UPS nécessitent que Vous établissiez un Compte d'Accès et des Éléments de Sécurité, comme le nom d'utilisateur et le mot de passe qui y seront associés. Vous ne pourrez utiliser le Compte d'Accès et les Éléments de Sécurité qui Vous auront été assignés que lorsque Vous accéderez aux Technologies UPS associées audit compte. Il ne Vous est pas permis d'accéder aux Technologies UPS à l'aide du Compte d'Accès et des Éléments de Sécurité d'une autre Personne. Vous ne pouvez divulguer à aucun tiers le nom d'utilisateur et le mot de passe associés à Votre Compte d'Accès et à Vos Éléments de Sécurité. Votre droit d'accéder aux technologies UPS associé avec ce Compte d'accès ou Éléments de sécurité prendra automatiquement fin lors de l'annulation ou de la suppression de Votre Compte d'accès ou de Vos

Éléments de sécurité. VOUS SEREZ TENU SEUL ET EXCLUSIVEMENT RESPONSABLE, ET INDEMNISEREZ ET TIENDREZ HORS DE CAUSE LES INDEMNISÉS UPS, À VOS SEULS FRAIS, POUR TOUT PRÉJUDICE QUI LEUR SERAIT OCCASIONNE OU QU'ILS SUBIRAIENT RÉSULTANT DE TOUTE UTILISATION DES TECHNOLOGIES UPS OU DE TOUT ACCÈS À CELLES-CI PAR TOUTE PERSONNE Y ACCÉDANT OU ACCÉDANT À SES INFORMATIONS ASSOCIÉES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOTRE COMPTE D'ACCÈS ET DE VOS ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ ET, NOTAMMENT, DE TOUTE UTILISATION OU DE TOUT ACCÈS, DIRECT OU INDIRECT, EFFECTUÉ AVEC OU SANS VOTRE AUTORISATION. Un exemple de Compte d'accès est Votre profil UPS détenu sur UPS.com.

(c) *Utilisation d'Internet.* Vous reconnaissez que les Systèmes UPS et les Technologies UPS peuvent être accessibles via Internet qui échappe au contrôle d'UPSI. Par conséquent, Vous convenez que ni UPS ni UPSI ne seront tenues responsables, directement ou indirectement, de quelque perte ou dommage que ce soit causés ou prétendument causés par Votre mauvaise utilisation d'Internet ou par Votre incapacité à accéder aux SYSTÈMES UPS ET AUX TECHNOLOGIES UPS via Internet.

(d) *Liens sortants.* Les Technologies UPS sont susceptibles de contenir des liens vers des Sites Liés. L'accès aux Sites Liés n'est fourni que par souci de commodité sans qu'UPS ne puisse être tenue responsable de leur contenu. UPS ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie au titre de l'exactitude, du fonctionnement ou de la qualité de tout contenu, logiciel, service ou de toute application disponible sur les Sites Liés. L'accès aux Sites Liés se fait à Vos propres risques. UPS n'est pas responsable de la disponibilité des Sites Liés. De plus, Vous êtes tenu, lorsque Vous utilisez un Site Lié, de Vous conformer à ses politiques et conditions d'utilisation et, notamment, à sa déclaration de confidentialité.

(e) *Accès automatisé.* De manière générale, il est expressément interdit d'accéder aux Systèmes UPS ou aux Technologies UPS à l'aide de dispositifs de recherche automatisés, de robots, d'outils de collecte ou d'extraction répétitive de données, de sous-programmes, de scripts et autres mécanismes similaires, sauf s'ils constituent des Technologies UPS fournies sous licence à de telles fins.

(f) *Virus.* Vous Vous engagez à ne pas associer aux Systèmes UPS ou aux Technologies UPS et à ne pas y introduire ou télécharger de virus, chevaux de Troie, vers, bombes à retardement et autres sous-programmes (i) destinés à les endommager, à entraver leur fonctionnement, à les intercepter ou à les exproprier, ou (ii) contrevenant aux droits de propriété intellectuelle d'UPSI ou d'autres.

(g) *Rétroconception.* Vous n'effectuerez pas de rétroconception ni ne tenterez d'extraire le code source du Logiciel, sauf dans la mesure où cette restriction est expressément interdite par la loi applicable.

2.6 Informations sur la garantie et Autorisation.

(a) *Garantie.* Vous déclarez et garantissez que (i) Vous avez le droit de fournir les informations que Vous transmettez à UPS conformément au présent Contrat, (ii) toutes les informations Vous concernant que Vous fournissez à UPS conformément au présent Contrat sont justes, exactes, complètes et à jour et (iii) Vous avez fourni l'avis approprié et, si le droit applicable le requiert, obtenu le consentement approprié, volontaire, spécifique, éclairé et effectif de chaque sujet associé aux informations que Vous fournissez à UPS, autorisant le traitement de ces informations, y compris le transfert de telles informations vers les États-Unis ou d'autres pays ou territoires dont la législation pourrait ne pas prévoir le même niveau de protection des données personnelles que les lois du pays ou territoire d'origine dudit individu. Vous reconnaissez et acceptez qu'il ne soit pas imposé à UPS d'enquêter ou de contester la validité ou l'exactitude de toute information que Vous lui fournissez.

(b) *Autorisation.* Par les présentes, Vous autorisez et désignez UPS et UPS Supply Chain Solutions, Inc. ainsi que leurs Sociétés Affiliées, successeurs et ayants droit aux fins de partager les archives visées aux parties 111 et 163 du titre 19 du code des règlements fédéraux, ainsi que l'ensemble des documents, données ou informations se rapportant à Votre activité, avec UPSI. UPSI, incluant, à titre non limitatif, UPS et UPS Supply Chain Solutions, Inc., pourront confier à un tiers l'exécution de tâches routinières et administratives (telles que l'établissement des factures, leur recouvrement, les opérations bancaires, la numérisation des images et l'archivage des documents), et Vous autorisez par les présentes UPSI, de manière volontaire, spécifique et éclairée, à communiquer des documents, y compris ceux qui concernent Vos activités commerciales, afin de permettre à leur destinataire de s'acquitter desdites tâches. Vous reconnaissez, conformément aux Conditions Générales de Service d'UPS Supply Chain Solutions, Inc., que Vous êtes exclusivement responsable de la

conservation de l'ensemble des archives requises aux termes de la législation douanière et/ou des autres lois adoptées par les États-Unis et que le présent Contrat n'a pas pour effet d'obliger UPSI à agir en tant qu'« archiviste » ou « mandataire chargé de la tenue des archives » pour Votre compte et qu'il n'emporte pas acceptation par UPSI d'une telle obligation.

(c) *Rétroconception.* Vous n'effectuerez pas de rétroconception ni ne tenterez d'extraire le code source du Logiciel, sauf dans la mesure où cette restriction est expressément interdite par la loi applicable.

(d) *Utilisation du Logo du Client.* Certaines Technologies UPS hébergées peuvent être personnalisées en ajoutant des représentations graphiques. Par les présentes, Vous accordez à UPS, pour la Durée, une licence mondiale, non exclusive et exempte de redevance l'autorisant à utiliser, reproduire, publier, réaliser et afficher Votre nom et/ou Votre marque de commerce, Votre logo ou Vos marques de service (le « Logo ») dans les Technologies UPS auxquelles Vous-même, d'autres employés du Client et d'autres utilisateurs agréés par Vous (le cas échéant) accédez, et à concéder pour ce faire des sous-licences, dans la limite de ce qui sera raisonnable et nécessaire. Vous vous engagez à fournir un Logo conforme, quant à son format et sa taille, aux conditions fixées par UPS. Vous garantissez que Vous êtes propriétaire de l'ensemble des droits attachés au Logo et que Vous avez le droit de concéder sur celui-ci la licence accordée par les présentes.

2.7 Comparaison des adresses.

(a) *Identification des Envois Entrants.* Certaines Technologies d'UPS permettent de repérer les Envois Entrants en comparant les adresses figurant sur les envois avec celles que Vous fournissez pour les besoins d'un service permettant de comparer les adresses ou en associant un LID aux envois. Vous garantissez que les informations relatives à ces adresses sont pertinentes, complètes et exactes, que Vous informerez UPS dès que possible de toute modification apportée auxdites informations et que Vous êtes autorisé à obtenir des Informations se rapportant aux colis livrés par l'UPSI à l'adresse que Vous fournissez. Vous reconnaissez et convenez que les Technologies UPS (1) sont susceptibles de ne pas repérer et de ne pas signaler tous les envois qui sont gérés par le système d'expédition de l'UPSI et qui ont pour destination l'adresse que Vous fournissez ou qui sont associées à un LID, (2) sont susceptibles de repérer et de signaler certains envois à UPSI qui ne sont pas destinés à l'adresse que Vous fournissez ou qui ne sont pas censés être livrés à une adresse associée à un LID que Vous utilisez, et (3) sont susceptibles de repérer et de signaler des envois que vous remettez à l'UPSI à l'intention d'un tiers non affilié avec une adresse erronée, une comparaison incorrecte des adresses par la Technologie UPS ou un LID inexact associé à un tel envoi. L'expression « Envois Entrants Mal Adressés » fera ci-après référence aux envois identifiés dans les circonstances prévues aux (2) et (3) ci-dessus. Les informations associées à des Envois Entrants Mal Adressés peuvent inclure l'image de la signature numérisée du destinataire d'un envoi. VOUS NE POURREZ TENIR UPS POUR RESPONSABLE QU'EN CAS DE NÉGLIGENCE FLAGRANTE OU DE FAUTE PROFESSIONNELLE DÉLIBÉRÉE RELATIVE À UNE RÉCLAMATION OU DEMANDE DE RÉPARATION FONDÉE SUR LA DIVULGATION D'INFORMATIONS CONCERNANT DES ENVOIS ENTRANTS MAL ADRESSÉS.

(b) *Informations relatives à des Envois Entrants Mal Adressés.* Les informations reçues par Vous, par le biais des Technologies UPS, qui se rapportent aux Envois Entrants Mal Adressés sont dénommées « Informations ». Après avoir identifié de telles Informations quelconques concernant des Envois Entrants Mal Adressés, Vous Vous engagez à ne pas les divulguer à qui que ce soit et de ne pas utiliser lesdites Informations dans quelque but que ce soit. Vous vous engagez, à Vos seuls frais, à indemniser et à tenir hors de cause les Indemnisés UPS eu égard à tous les éventuels préjudices occasionnés à ceux-ci ou dont ils auraient souffert suite à ou en rapport avec Votre violation de l'alinéa précédent.

2.8 Indicateurs de performance. Vous vous abstenrez de divulguer ou de publier, sans le consentement écrit préalable d'UPS, toutes statistiques de performance ou de capacité associées ou les résultats de tout test de performances mené sur la Technologie UPS.

3 **Expédition à l'aide de la Technologie UPS**

3.1 Applicabilité des contrats de services d'expédition. Les Envois Remis à UPS avec un manifeste établi à l'aide des Technologies UPS et d'un Compte UPS seront régis par le contrat de services d'expédition alors applicable au Compte UPS utilisé. L'ENSEMBLE DES ENVOIS REMIS À UPS, NOTAMMENT CEUX QUI NE SERONT RÉGIS PAR AUCUN CONTRAT DE SERVICES D'EXPÉDITION, SERONT SOUMIS AUX DISPOSITIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT/SERVICES D'UPS EN VIGUEUR AU MOMENT DE LEUR EXPÉDITION. Vous ne pouvez utiliser les Technologies UPS pour offrir des expéditions

en tant que Fournisseur de services pour le compte d'un client UPS tierce partie, à moins qu'UPS ne Vous ait d'abord approuvé en tant que Fournisseur de services pour ledit client UPS. Toutes les commandes de service effectuées par l'intermédiaire des Technologies UPS sont exécutoires et définitives, et sont régies par les conditions applicables auxdites commandes.

3.2 Estimation des frais d'expédition grâce à la Technologie UPS. Tous les frais d'expédition fournis par UPS Technologies au moment de l'établissement du manifeste sont des estimations. Les frais réels sont stipulés dans les Conditions générales de transport/services d'UPS en vigueur et dans tout contrat écrit applicable avec UPSI. Les frais réels pour un envoi et les frais estimés affichés par la Technologie UPS au moment de l'établissement du manifeste peuvent différer. Quels que soient les frais présentés par la Technologie UPS au moment de l'établissement du manifeste, les frais stipulés dans les Conditions générales de transport/services d'UPS en vigueur ou dans tout accord écrit applicable avec UPSI prévaudront.

3.3 Informations incomplètes et frais supplémentaires. Si les informations que Vous fournissez relativement à un Envoi Remis à UPS avec un manifeste établi à l'aide des Technologies UPS sont d'une quelconque manière incomplètes ou inexacts, la Partie UPS concernée aura le droit, et non pas l'obligation, de les corriger ou de les compléter pour Votre compte et de modifier les frais en conséquence. Vous Vous engagez à payer les frais de transport, les droits, les taxes, les majorations, les pénalités et amendes gouvernementales, les frais de stockage et les droits de douanes résultant de Votre carence ou de celle du destinataire à fournir la documentation appropriée ou à obtenir les licences ou permis requis, les frais prépayés par les Parties UPS, les frais de justice des Parties UPS et tout autre frais facturé ou engagé pour les besoins des Envois Remis à UPS avec un manifeste établi à l'aide des Technologies UPS (collectivement, les « Frais Supplémentaires »). Si le paiement des Envois Remis à UPS avec un manifeste établi à l'aide des Technologies UPS est effectué à l'aide d'une carte de crédit ou d'une carte à débit immédiat, Vous autorisez expressément les Parties UPS à facturer et obtenir le règlement de tous frais relatifs auxdits envois, y compris les Frais Supplémentaires, à l'aide de la même carte de crédit ou carte à débit immédiat. Si les Technologies UPS Vous offrent d'autres options de facturation, telles que, sans restrictions, des options de facturation de tiers ou le paiement mobile, Vous vous engagez à garantir le règlement de l'ensemble des frais afférents à Vos Envois Remis à UPS, y compris les Frais Supplémentaires, en cas de non-paiement desdits frais par les destinataires ou par les tiers.

3.4 Réalisation d'une transaction d'expédition. Vous convenez que la méthode de paiement que Vous choisissez (par ex., carte de paiement et Compte UPS) pourra être débitée au titre des services d'expédition demandés lorsque Vous réaliserez une transaction à l'aide d'une Technologie UPS et que Vous recevrez une étiquette à imprimer, que celle-ci soit ou non ultérieurement imprimée, apposée sur un colis et remise à UPSI.

3.5 Réception d'un Envoi Remis à UPS. La lecture par scanner effectuée par les Parties UPS de l'étiquette apposée sur un Envoi Remis à UPS constitue l'unique preuve concluante de la réception effective dudit colis par les Parties UPS.

3.6 Capacités de la Base de connaissances internationale. L'API UPS Shipping, les formulaires UPS.com pour l'exportation, le logiciel UPS Worldship® et les services TradeAbility donnent accès à des informations qui peuvent être utilisées pour permettre les envois transfrontaliers (les « Capacités IKB »). Vous comprenez que les lois, règles et réglementations applicables, y compris celles relatives à l'importation et à l'exportation, sont sujettes à modification et peuvent ne pas être prises en compte par les Capacités IKB. Vous utilisez les Capacités IKB à vos propres risques, et les Capacités IKB peuvent être modifiées ou mises à jour sans préavis. Les suggestions provenant des Capacités IKB (par exemple les classifications tarifaires ou les droits, taxes ou frais connexes) ne constituent pas un avis juridique pour Vous ou toute autre Personne. Des documents supplémentaires non fournis par les Capacités IKB peuvent être requis pour dédouaner votre colis international. Toute estimation des frais ne peut être utilisée qu'à titre pratique. UPS ne garantit pas l'exactitude des informations (par exemple la classification tarifaire) ou des estimations de frais (par exemple les droits et taxes) fournies par les Capacités IKB. En aucun cas, UPS ne pourra être tenu responsable envers toute personne ou entité de tout dommage direct, indirect, consécutif, accessoire ou autre en vertu de toute théorie de droit pour toute erreur dans les informations, les formulaires ou les fonctionnalités des Capacités IKB, même si Vous avez informé UPS de la possibilité de tels dommages. UPS EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES CAPACITÉS IKB.

4 Maintien en vigueur de certaines conditions après résiliation.

Nonobstant la résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, les Sections suivantes des présentes Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général survivront à une telle résiliation : Sections 1.1 - 1.2, 1.4(b) (quatrième phrase), 2.1 (dernière phrase), 2.2 (dernière phrase), 2.3(a), 2.5(b) (cinquième phrase), 2.7(a) (dernière phrase) et 3.6 (deux dernières phrases).

ANNEXE A

DÉFINITIONS

Les termes définis ci-dessous sont utilisés dans les présentes Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général.

Administrateur est défini dans la Section 2.4(a) des présentes Politiques relatives aux Informations et à leur utilisation en général.

Les Informations 3PL désignent les informations que vous recevez lors de l'exécution des Besoins 3PL.

Besoins 3PL désigne l'usage du Client dans le cadre de son activité commerciale consistant à fournir des services logistiques tiers aux clients d'expédition de UPS, pour les Envois 3PL. Pour plus de clarté, les Besoins 3PL ne comprennent pas la revente, la distribution ou la redistribution des Technologies UPS aux tierces parties.

Envoi 3PL désigne, pour les Clients UPS Consommateurs de Services 3PL, les envois dotés d'un manifeste et remis à (i) UPSI (A) par le Client au bénéfice des Clients UPS Consommateurs de Services 3PL et (B) par un fournisseur des Clients UPS Consommateurs de Services 3PL, ou un client de Clients UPS Consommateurs de Services 3PL sur ordre du Client, dans les deux cas cités ci-dessus, remis à UPSI en utilisant des Comptes UPS assignés aux Clients UPS Consommateurs de Services 3PL, et (ii) à UPSI en vue d'être livrés au Client au bénéfice des Clients UPS Consommateurs de Services 3PL.

Sites Liés désigne les sites Internet et ressources en ligne des tiers dont les adresses URL figurent sur les Sites Internet d'UPS ou dans les Technologies UPS.

Informations des Prestataires de service désigne les Informations que vous avez reçues en agissant en tant que Prestataire de service.

Client(s) UPS Consommateurs de Services 3PL désigne les clients de services d'expédition d'UPS qui reçoivent des services logistiques tiers de la part du Client.